



Rint  
Réseau  
international  
de néologie  
et de terminologie

17

## Terminologie et formation

Afrique centrale  
et de l'Est  
Afrique de l'Ouest  
Canada  
Communauté  
française de  
Belgique  
France  
Haïti  
Madagascar  
Maroc  
Québec  
République  
centrafricaine  
Suisse  
Tunisie  
Union latine



Revue semestrielle  
coéditée par l'Agence  
de la francophonie  
et la Communauté  
française de Belgique

N° 17  
décembre 1997

# Terminologies nouvelles

## Introduction

Terminologie et formation,  
*par Marc Van Campenhoudt.*  
Page 3

## Contributions

De la terminologie à la  
dictionnaire : contributions  
à l'acquisition de connaissances  
autour des langues  
*par Samy Boutayeb et Alain Fantapié.*  
Page 5

L'enseignement de la terminotique :  
spécificités et contraintes  
*par Caroline de Schaetzen.*  
Page 14

Rint-Riofil : la formation,  
mode d'emploi  
*par Marcel Diki-Kidiri.*  
Page 27

*Pointer* et la formation en  
terminologie : quelle formation en  
terminologie pour l'Europe  
de demain?  
*par John Humbley.*  
Page 32

Évolution d'une formation  
en milieu de travail  
*par Françoise Parc.*  
Page 35

Terminologie et phraséologie  
comparées : un moyen et non une fin  
pour l'enseignement dans le secteur  
Lansad  
*par Catherine Resche.*  
Page 37

L'icone dans la fiche terminologique :  
un nouveau point de départ?  
*Par Marcello Soffritti, Franco Bertaccini  
et Claudia Cortesi.*  
Page 43

## Terminotique

La correction assistée par ordinateur  
d'un dictionnaire technique bilingue  
*par André Dussart.*  
Page 49

## Terminocritique

La communication « médiatisée »  
par ordinateur ou la communication  
« médiée » par ordinateur?  
*Par Rachel Panckhurst.*  
Page 56

## Bibliographie de la néologie

*Par John Humbley et Chantal Girardin*  
Page 59

## En bref

Lectures  
Page 63

Publications  
Page 69

# Sommaire

## Introduction

Ce numéro intitulé «terminologie et formation» est placé sous le signe de l'élargissement des perspectives. Trop souvent, les articles consacrés à la formation se limitent à un brillant panégyrique des cours dispensés dans telle ou telle *alma mater*. Comme directeur scientifique de ce numéro, nous avons voulu plutôt privilégier des communications analysant des pratiques didactiques, quitte à aboutir à un volume moins épais.

L'appel à contributions ouvrait de nombreuses pistes de réflexion concernant les besoins, les cursus, les contenus et les méthodes, en sorte qu'enseignants, chercheurs, employeurs, praticiens ou responsables de l'aménagement puissent chacun faire part de leur analyse. Le lecteur constatera – mais est-ce une surprise? – que la plupart des contributeurs sont des enseignants-chercheurs ou des formateurs. Tous ont toutefois une solide expérience de la terminologie et de la terminographie et aucun n'est tombé dans le piège d'un discours par trop abstrait.

Le numéro commence par une réflexion dense et mûrie de Sammy Boutayeb et d'Alain Fantapié sur les différentes formes d'apprentissage qui sont susceptibles de bénéficier des apports de l'approche terminologique et, plus particulièrement, des avancées

de la dictionnaire. Cette réflexion initiale trouve un écho particulier dans l'article de Catherine Resche, consacré au rôle bénéfique de la terminologie utilisée comme «biais pédagogique» dans le cadre d'une formation à l'anglais financier.

Bien entendu, pour la plupart des lecteurs de cette revue, la terminologie est d'abord une discipline qui s'enseigne dans le cadre de la formation des traducteurs et des linguistes. Ils apprécieront assurément la présence de plusieurs contributions orientées vers cette problématique. L'article de Marcello Soffritti, Franco Bertaccini et Claudia Cortesi montre que les travaux pratiques menés par les étudiants en collaboration avec l'industrie peuvent nourrir la réflexion théorique des enseignants. Caroline de Schaetzen, qui a délaissé la rubrique *Terminotique*, occupée le temps d'un numéro par André Dussart, propose, quant à elle, une réflexion pratique sur les spécificités et les contraintes de l'enseignement de la terminotique.

Tout en demeurant orientées vers la formation du traducteur et du linguiste, d'autres contributions s'intéressent davantage à la formation professionnelle, initiale ou continue, dans un cadre plus «institutionnel». John Humbley synthétise les propositions du programme européen *Pointer* en matière de formation; des propositions qui, comme il le note,

# Introduction

n'ont jamais été correctement diffusées. Parallèlement, Marcel Diki-Kidiri, décrit par le menu les principes de la très sérieuse formation mise en place par le Rint et le Riofil pour les linguistes des pays du Sud. Cet article intéressera au plus haut point les lecteurs des contrées concernées ; ils y découvriront également la possibilité d'effectuer des stages, notamment au sein du Service de terminologie de la Chancellerie fédérale suisse. Françoise Parc présente d'ailleurs dans ce numéro les efforts de ce service pour former de manière pragmatique les départements de son administration à la pratique terminologique.

Nous aurions, pour notre part, souhaité lire une contribution plus polémique sur l'intérêt, voire la pertinence des formations universitaires de second cycle débouchant sur le seul titre de terminologue et sur l'avenir de leurs diplômés. La seule expression de ce regret suffira sans doute à susciter un prochain article pour la rubrique *Terminocritique*, qui grâce à Rachel Panckhurst, retrouve une nouvelle jeunesse dans ce numéro.

Le trop court délai de l'appel à communications explique sans doute la taille de guêpe de ce numéro. Gageons toutefois que la qualité est au rendez-vous et que la nouvelle politique éditoriale du Rint visant à programmer à long terme les thématiques abordées dans *Terminologies nouvelles* portera ses fruits. Le renouvellement des signatures amorcé dans ce numéro est assurément le signe tangible d'une

ouverture de la francophonie vers de nouveaux horizons.

*Marc Van Campenhoudt,  
Centre de recherche Termisti,  
Institut supérieur de traducteurs  
et interprètes,  
Communauté française de Belgique.*

# De la terminologie à la dictionnaire : contributions à l'acquisition de connaissances autour des langues

On propose une approche terminologique instruite des avancées de la dictionnaire. On s'interroge ensuite sur les formations susceptibles de bénéficier des apports de cette approche. Selon qu'elles intègrent la langue et le lexique parmi leurs priorités, ces formations mettent l'accent sur un perfectionnement linguistique ou l'acquisition de connaissances de domaine. On dégage pour ces formations un schéma d'activité d'analyse autour des discours et des domaines. On présente une activité plus vaste d'élaboration de dictionnaire contribuant à faire acquérir des savoirs et des compétences autour des langues.

Mots-clés :  
dictionnaire, langue,  
connaissances, formations, formation  
en terminologie.

## 1 De la terminologie à la dictionnaire

**A**

première vue, le titre de cette réflexion peut paraître iconoclaste. Il semble en effet suggérer que les jours de la terminologie sont comptés, dès lors que cette discipline n'est pas en mesure de répondre de façon satisfaisante à certains besoins de type didactique. Certes, la terminologie, ou science des termes, s'est particulièrement illustrée dans la constitution de produits terminologiques tels que des glossaires thématiques, dans le traitement informatique de corpus textuels à partir desquels est dégagee la composante terminologique, dans l'évolution des vocabulaires spécialisés ou encore dans l'étude des rapports multiples et complexes entre concepts et dénominations.

En revanche, à l'exception notable de quelques travaux (p. ex. De Schaetzen 1996) et rencontres (le colloque *Terminologie et enseignement des langues* de Cergy-Pontoise en 1991), les questions relatives aux applications didactiques de la terminologie ont été parfois mises au second plan des préoccupations des chercheurs se réclamant de cette

discipline. Cette situation semble d'autant plus paradoxale que la plupart des théoriciens de la terminologie sont également enseignants de cette discipline.

Cette désaffection apparente des terminologues pour les questions de didactique peut recevoir plusieurs interprétations. L'une d'elles est que, jusqu'à récemment, la principale « clientèle » de la terminologie a été la traduction : de ce fait, la majorité des enseignements de terminologie sont dispensés dans le cadre de formations de traducteurs. À cette tradition s'ajoute le fait que les fondements linguistiques de cette discipline ont parfois été insuffisants, cette faiblesse théorique semblant difficilement compatible avec des projets visant à intégrer la dimension terminologique dans des projets didactiques. Ainsi par exemple, le postulat de l'univocité des termes est en contradiction avec les observations réalisées à partir de la langue générale mais aussi à partir des langues spécialisées du phénomène courant de la polysémie ainsi que du caractère évolutif des rapports entre dénominations et acceptions. Formulé par le terminologue viennois Eugen Wüster et souvent repris sans discussion par ceux qui se réclament de lui, ce postulat doit, nous semble-t-il, être compris comme un idéal dans l'optique de la normalisation terminologique, dont l'extension est fréquemment souhaitée afin

d'améliorer l'intercompréhension dans les communications spécialisées.

Ainsi, la terminologie, du fait de ses préoccupations premières ainsi qu'en raison d'une faiblesse théorique qui a pu parfois la faire considérer comme étant marginale par rapport aux sciences du langage, était mal préparée pour affronter avec la didactique des langues un nouveau domaine d'application.

À l'inverse, la dictionnaire peut s'appuyer sur une tradition lexicographique précieuse. Définie par Bernard Quemada (1990: 187) comme la science des dictionnaires, la dictionnaire englobe des activités dont la complexité est en relation avec celle de la langue. Les activités de la dictionnaire visent notamment l'élaboration d'usuels susceptibles de rendre compte d'un état de langue et de connaissances donné.

Ces usuels se situent tout d'abord dans la lignée des index et des dictionnaires, dont l'origine remonte beaucoup plus loin que ce que d'aucuns pourraient penser. Claude Boisson (1996: 18) rappelle que les premiers dictionnaires, ou «listes lexicales», remontent aux Sumériens. C'est d'ailleurs à cette civilisation que nous sommes redevables de la grande majorité des types de dictionnaires que nous connaissons: «[...] les premiers dictionnaires monolingues conceptuels (thématiques), les premiers dictionnaires de prononciation et les premiers dictionnaires d'homophones». (Boisson 1996: 27).

Ces usuels doivent aussi beaucoup aux nomenclatures scientifiques, qui ont eu leur âge d'or au Siècle des lumières (Rey 1992: 4-5), et dans lesquelles le plan de classement suivi est déterminé non plus par les mots mais par les concepts, c'est-à-dire par la représentation que l'on se fait du réel. Par ailleurs, ces usuels sont également

apparentés aux concordanciers, dont la particularité est de faire apparaître les occurrences d'une forme donnée en restituant les contextes dans lesquels cette forme a été relevée. L'origine de ces concordanciers remonte au XVI<sup>e</sup> siècle (Doutrelepon 1992: 250), c'est-à-dire bien avant les récents projets de constitution de bases de données textuelles (citons la base *Frantext*, pour les textes littéraires) et leur exploitation lexicographique, en vue de la constitution de dictionnaires tels que le *Trésor de la langue française* (TLF) de l'Institut national de la langue française (Inalfr-CNRS).

De par leur nature, ces usuels ont vocation à être consultés afin de délivrer l'information recherchée. Les consultations suivent des parcours précis et s'effectuent selon des modalités que les solutions techniques, et notamment informatiques, rendent plus aisées. Ainsi l'hypertexte, destiné à permettre la «navigation» du consultant d'un point à l'autre de ces usuels, tend-il à se généraliser dans l'ensemble de la production dictionnaire informatisée, à l'instar du *Dictionnaire Hachette encyclopédique* ou encore du *Larousse multimédia*.

Ces recueils de mots et de choses que sont les dictionnaires dans toute leur diversité – dictionnaires de langue, encyclopédies, terminologies; dictionnaires monolingues ou plurilingues; dictionnaires à visée descriptive ou prescriptive, etc. – sont l'aboutissement de projets illustrant le savoir-faire souvent empirique de leurs auteurs, qui est alors démontré de façon magistrale, à l'exemple du *Trésor de la langue française*.

Désormais, même s'il est vrai que l'ensemble des compétences requises des professionnels ne peut être dispensé exclusivement dans un cadre universitaire, il existe un certain nombre de formations universitaires qui contribuent à préparer les étudiants à l'exercice d'une activité

dictionnaire de type lexicographique ou terminologique.

Pendant, l'activité dictionnaire doit être comprise dans son sens le plus large. En effet, la réflexion et le travail sur le lexique et sur les langues en général ne sont pas l'apanage de ceux qui s'en font la spécialité. Les rédacteurs de dictionnaires et autres contributeurs participant à des projets dictionnaires (appelons-les ici les «dictionnaires») sont, somme toute, infiniment moins nombreux que la masse de ceux qui questionnent la langue qu'ils ont en usage, tout en la pratiquant quotidiennement.

En relevant cet état de fait, notre propos n'est nullement de remettre en cause les formations dont sont issus les futurs dictionnaires, dont l'utilité apparaît d'autant plus clairement que l'on perçoit l'ampleur et l'urgence de la tâche de description et d'élucidation du lexique et des vocabulaires qui incombent à cette profession. Quoi qu'il en soit de cette situation, celle des simples usagers de la langue est paradoxale. En effet, c'est précisément à ce public au profil extrêmement pointu des futurs dictionnaires que sont destinées les formations universitaires ou les enseignements spécifiques de lexicographie et de terminologie. À l'opposé, la majorité de ceux qui, à côté de leur activité professionnelle, se borneront à employer la langue sans jamais penser à en faire un objet d'étude ni même un sujet d'observation semble ne pas bénéficier entièrement des avancées des recherches sur les lexiques et de leurs implications pédagogiques.

Certes, ce public n'est pas délaissé pour autant. Quantité de formations visant la langue générale ainsi que les langues spécialisées tout en intégrant les questions relatives à l'acquisition des vocabulaires lui sont destinées, alimentées par une recherche pédagogique dynamique et

multiple. Il importe cependant de poursuivre la réflexion qui est engagée.

C'est donc tout d'abord à l'intention des usagers de la langue qui, pour la plupart, ne feront certainement pas de la dictionnaire leur activité principale, que nous souhaitons présenter nos réflexions sur les applications didactiques de la dictionnaire.

Nous nous proposons d'examiner ce que les formations de niveau secondaire et supérieur peuvent gagner à intégrer un volet dictionnaire dans leurs cursus. Ce projet va dans le sens du projet que nous avons formulé plus haut d'exploiter les retombées didactiques de la recherche en dictionnaire.

Il conviendra bien entendu de préciser quelles formations sont susceptibles d'être concernées par ce volet dictionnaire. Pour les besoins de notre réflexion, nous distinguerons entre les formations à dominante langagière et celles à dominante non langagière, tout en gardant présente à l'esprit la distinction entre formations de langue maternelle (L1) et formations de langue seconde (L2).

L'enjeu de cette réflexion est d'explorer la mise en œuvre d'un projet «Langues et apprentissages», en aval de l'activité dictionnaire, telle qu'elle peut être pratiquée au quotidien par des publics extérieurs à la sphère des spécialistes de la lexicologie et de la terminologie.

Bien entendu, nous ne sommes pas les premiers à nous intéresser au lexique et à son enseignement. En effet, de nombreux enseignements abordent les questions lexicales dans leurs séquences didactiques et incluent la fréquentation des dictionnaires au nombre de leurs préoccupations. Il convient cependant de noter une différence: dans les cas les plus courants, c'est la finalité didactique d'une activité d'enseignement pratiquée dans un

cadre institutionnel qui suscite et motive le recours occasionnel à un produit éditorial, lui aussi institutionnalisé: le(s) dictionnaire(s). Certes, cette finalité reste présente à nos yeux, mais notre propos est également de valider la démarche dictionnaire. Cette exigence de validation théorique motive une réflexion que nous situons sur le versant applicatif de la dictionnaire.

Afin de situer notre problématique et de définir les enjeux des applications didactiques de la dictionnaire, nous rappellerons pour commencer quels sont les objectifs poursuivis par les formations. Nous poursuivrons notre réflexion en mettant en relief certains problèmes rencontrés dans ces formations et les solutions que la dictionnaire est susceptible d'apporter afin d'y remédier.

## 2 Objectifs des formations

Qu'il s'agisse de formations de niveau secondaire ou supérieur, les actions de formation entendent réaliser un objectif global précis à travers l'acquisition de connaissances par les apprenants. Sur ce point, nous rappellerons les différents types de connaissances que ces formations sont susceptibles de faire acquérir et nous présenterons ensuite quelles approches pédagogiques peuvent être envisagées en relation avec ces types de connaissances.

### 2.1 Un objectif global: l'acquisition de connaissances

De façon générale, les actions de formation sont destinées à réaliser l'acquisition de connaissances de la part des apprenants auxquels ces formations sont dispensées. Une précision cependant: bien que

l'acquisition de connaissances puisse être réalisée indépendamment d'établissements de formation, dans des contextes professionnels notamment, c'est à ce premier cadre institutionnel que nous nous intéresserons dans cet article.

Pour les besoins de cette réflexion, nous conviendrons de considérer les formations en fonction de leur dominante: nous distinguerons ainsi les formations de langues (à dominante langagière) et les autres formations, à dominante non langagière. Ces deux types de formations sont susceptibles de prévoir dans leur cursus des formations de langues sur objectifs spécifiques (FOS).

S'il est bien admis que les formations participent à l'échange de connaissances, la place centrale de la langue dans ce processus est généralement reconnue par les acteurs impliqués dans les dispositifs de formation. C'est en raison de la place particulière de la langue que nous devons être attentifs aux termes et expressions que nous emploierons dans ces lignes. C'est ainsi que, plutôt que de parler d'*acquisitions de connaissances en langues*, nous parlerons d'*acquisitions de connaissances autour des langues*. Nous verrons, en effet, que ce choix est indiqué, dans la mesure où, dans les formations à dominante non langagière particulièrement, le perfectionnement linguistique n'est pas une fin en soi.

#### 2.1.1 Les formations de langues

Examinons tout d'abord la situation des formations de langues. Celles-ci visent prioritairement l'acquisition de connaissances autour des langues. En d'autres termes, elles ont pour l'essentiel des objectifs linguistiques. Ces formations sont conçues afin de favoriser différentes acquisitions. Elles répondent en même temps à différentes

orientations. Enfin, elles se déroulent sur différents niveaux de formation.

Examinons tout d'abord quelles connaissances ces formations sont chargées de faire acquérir par ceux qui les suivent. À tous les niveaux, et que ce soit en langue maternelle ou en langue seconde, il s'agit de développer les compétences langagières des apprenants, par l'acquisition de constituants linguistiques (liés au vocabulaire, à la grammaire, à l'orthographe, à la phonétique) et des structures permettant de manipuler ces constituants dans différentes situations de communication, conformément à un certain nombre d'exigences relevant de la pragmatique (visée, situation énonciative, etc.).

S'agissant des orientations des formations de langues, on distingue couramment les formations de langue maternelle (L1) et les formations de langue seconde (L2). Dans tous les cas, et que ces formations interviennent en formation initiale ou en formation continue, différents objectifs pédagogiques peuvent être dégagés. En général, mais dans une plus forte mesure aux niveaux de formation les plus avancés, les différents enseignements spécifiques sont clairement distingués dans les maquettes pédagogiques des formations, dans lesquelles la réalisation des différents objectifs est confiée à autant d'enseignements spécialisés. C'est ainsi que l'on trouve des enseignements spécifiques de pratique de la langue (expression orale, rédaction, etc.), à côté d'enseignements consacrés à des activités scolaires ou (pré-) professionnelles spécifiques (traduction, traduction spécialisée, etc.) et d'autres enseignements visant l'étude de la langue, à travers différents domaines linguistiques (lexicologie, syntaxe, phonétique, etc.), sans oublier les enseignements consacrés aux sociétés de l'aire des pays de la langue étudiée

(institutions, sociologie, économie, droit, etc.).

S'agissant des niveaux sur lesquels les formations se déroulent, ces dernières suivent une progression qui doit tenir compte du niveau de compétence auquel se situe l'apprenant. À cet égard, il est d'usage de distinguer trois niveaux de formation correspondant à l'initiation, à l'appropriation et au perfectionnement linguistique (Bouacha 1987). La phase d'initiation à la langue nécessite, selon l'auteur, un volume approximatif de 400 heures de formation, suivies d'une phase d'appropriation de la langue, représentant un volume horaire de l'ordre de 300 à 400 heures de formation. On peut considérer qu'à l'issue du niveau II, l'apprentissage des structures de la langue dans ses emplois généraux est normalement bien avancé. Dès lors, la formation entre dans la phase du perfectionnement. À ces deux premiers niveaux, l'expérience accumulée par les enseignants et les formateurs de langue étrangère depuis de nombreuses années fait que la poursuite de ces objectifs est généralement bien maîtrisée. Au-delà de ces niveaux en revanche, au fur et à mesure que les besoins autour des vocabulaires à enseigner et des connaissances à transmettre deviennent plus spécialisés, les expériences d'enseignements se font plus éparses, quoique très diversifiées. Aux différents niveaux de formation (niveaux I, II et III), l'enseignement doit permettre un certain nombre d'acquisitions. C'est à partir du niveau III qu'intervient un changement de perspective. D'objet d'étude, la langue étudiée devient un vecteur de communication, permettant la réalisation d'objectifs professionnels finalisés. Dans cette phase d'«objectivation de la langue», l'accent est mis sur la maîtrise de savoir-faire requis dans le cadre d'une pratique ou dans l'exercice d'un

métier : pour l'activité de compréhension, comprendre un exposé technique, une communication scientifique, lire une notice, etc. ; pour l'activité de production, rédiger un rapport technique, un compte-rendu de réunion, etc.

Ce changement d'optique mérite d'être souligné, dans la mesure où il met en évidence la convergence des objectifs des formations à dominante langagière au niveau de perfectionnement et des formations à dominante non langagière, dont il sera question plus avant. Or, cette phase d'«objectivation de la langue» se retrouve également dans le cas de la langue maternelle, à l'issue du second cycle. En effet, au plus tard après le lycée, la langue maternelle n'est généralement plus perçue comme faisant problème en soi (même si, sur le terrain, les enseignants déplorent fréquemment parmi leurs étudiants une maîtrise insuffisante de leur langue maternelle). Logiquement, le perfectionnement en langue maternelle, dans son emploi général tout au moins, a tendance à disparaître des objectifs pédagogiques de ces formations, dans lesquelles on se concentre sur la dominante.

### *2.1.2 Les formations à dominante non langagière*

Les formations à dominante non langagière (telles que les formations de juristes, d'ingénieurs, de professionnels de la santé, mais aussi de commerciaux ou bien d'apprentis, etc.) visent prioritairement l'acquisition de connaissances spécialisées (professionnelles ou expertes). Il peut sembler abusif de considérer les formations à dominante non langagière de façon indifférenciée. En effet, cette étiquette générique recouvre des situations extrêmement diverses : il peut s'agir de formations professionnelles (dispensées dans des

filères spécifiques ou dans des cycles post-bac courts), des premier et second cycles universitaires, de formations de spécialisation ou encore de la recherche. Mais au-delà de la diversité incontestable des situations, un fait permet d'opposer ces formations aux formations de langues. Contrairement à ces dernières, dont nous avons présenté les objectifs, les formations à dominante non langagière poursuivent essentiellement des objectifs «extra-linguistiques». En dépit de cette orientation, il apparaît que les formations à dominante non langagière sont aussi concernées par la dimension linguistique. C'est ainsi que certaines formations de ce type proposent des enseignements tournant autour de la rédaction technique ou des communications professionnelles (Budin 1991 : 21). Ainsi, on est en droit de se réjouir que des enseignements à finalité communicative soient inclus dans les programmes de formations à dominante non langagière. En effet, ces enseignements sont destinés à faire acquérir aux apprenants une compétence communicative applicable dans les différentes situations de communication professionnelle qu'ils seront amenés à rencontrer dans l'exercice de leur future activité professionnelle.

Cette prise de conscience de l'importance de questions de communication en relation avec d'autres enseignements «lourds» devait logiquement aboutir à l'organisation d'enseignements spécifiques «mineurs». Ce progrès, s'il doit naturellement être salué, ne doit cependant pas dissimuler le fait que la maîtrise linguistique et communicative est un indicateur important de la maîtrise de la matière enseignée elle-même. La conséquence logique de ce fait est le rôle central que jouent les questions de langue, et particulièrement les questions de vocabulaire, dans l'enseignement de la

matière et dans son apprentissage. Dans le premier cas, il s'agit d'assurer l'intercompréhension entre enseignant et apprenant qui doivent disposer d'une métalangue commune; dans le second cas, l'apprenant doit être à même d'accéder aux contenus faisant l'objet de l'enseignement, cet accès étant réalisé à travers les référents qui sont présentés par le biais du matériau didactique.

Ainsi, les questions de langue et de vocabulaire sont-elles omniprésentes dans les formations à dominante non langagière, même si elles ne figurent généralement en aucune manière au nombre des objectifs déclarés de ces formations, si on excepte les enseignements de «communication» voire de «communication spécialisée» ou encore les enseignements de «français» ou de «langue vivante étrangère» qui sont prévus dans les maquettes de formations professionnelles de type brevet professionnel (BP), brevet de technicien supérieur (BTS) ou diplôme universitaire de technologie (DUT).

Dans ces conditions, le nécessaire apprentissage du matériau langagier et de son emploi s'effectue le plus souvent en situation de travail, c'est-à-dire en relation avec la réalisation d'une tâche précise (par exemple, rédiger un compte-rendu d'expérience, faire un commentaire d'arrêt, réaliser une étude de cas) liée à un contenu spécifique de l'enseignement. L'idéal serait bien évidemment que chaque enseignant veille à l'acquisition par ses étudiants des compétences langagières requises. Dans la réalité, c'est à partir du modèle que représentent les discours produits par l'enseignant ainsi que les documents étudiés dans le cadre des enseignements que l'apprenant pourra intégrer ces compétences langagières, plutôt que par la répétition d'exercices langagiers systématiques.

À partir de cette situation, le rôle d'un enseignement abordant ces questions de communication spécialisée devrait être de préparer les apprenants à aborder ces tâches avec les outils langagiers requis. Cet objectif devrait pouvoir être réalisé à travers un certain nombre de travaux de nature langagière certes, mais dont la finalité dépasse la stricte dimension langagière, dans la mesure où l'objectif est d'accéder à une meilleure maîtrise conceptuelle du contenu des enseignements.

Examinons quelles connaissances ces formations sont chargées de faire acquérir. Les formations à dominante non langagière visent prioritairement l'acquisition de connaissances spécialisées (professionnelles ou expertes). Au-delà de cet objectif, les formations à dominante non langagière participent néanmoins à l'acquisition «oblique» de connaissances en langue. Celles-ci sont mobilisées à propos de la matière enseignée, notamment en relation avec l'activité dénomminative réalisée par les locuteurs (enseignants et apprenants). Parallèlement à cette activité dénomminative, qui est l'occasion de conceptualisations concomitantes, les connaissances en langue sont également sollicitées lors des échanges apprenant-enseignant. En effet, dans chaque enseignement, l'enseignant doit choisir sa métalangue: les concepts qui sont présentés ainsi que les propos qui sont produits en classe sont mis en langue conformément à un système linguistique particulier. Il s'agit donc d'utiliser une langue d'enseignement déterminée afin d'enseigner une matière non langagière.

### *2.1.3 Les formations de langues sur objectifs spécifiques*

Après avoir présenté les formations de langues et les formations à dominante non langagière, il convient de signaler que

ces deux types de formations sont susceptibles de prévoir dans leur cursus des formations de langues sur objectifs spécifiques. S'agissant du français, les intitulés diffèrent entre l'«apprentissage du français sur objectifs spécifiques» (FOS), et le «français fonctionnel», voire le «français instrumental».

Avec les formations de langues sur objectifs spécifiques, la frontière qui pouvait être dressée entre formations en fonction de leur dominante devient particulièrement floue. Ainsi, Gisèle Kahn (1995: 144) distingue-t-elle entre les besoins de communication relevés chez les professionnels d'une part et les besoins d'acquisition de connaissances spécialisées relevés chez les étudiants d'autre part. Cette distinction semble acceptable jusqu'au moment où l'on se rappelle que les discours spécialisés ont vocation à permettre la communication entre personnes (fonction de communication) en même temps qu'ils servent à rendre compte du réel (fonction de représentation). Cette imbrication de la langue et des connaissances fait que la question de la prééminence de l'une par rapport à l'autre est artificielle: l'une ne va pas sans l'autre.

L'exemple des formations de langues sur objectifs spécifiques nous conduit à relativiser la dichotomie entre connaissances linguistiques et connaissances «extra-linguistiques». Il semble bien que la connaissance du matériau linguistique (en particulier le lexique) et de son fonctionnement (syntaxe, énonciation) en discours se justifie précisément dans la connaissance de la matière. À l'inverse, la maîtrise conceptuelle d'un domaine d'expérience ou d'activité est conditionnée par la connaissance du vocabulaire correspondant. De même, la connaissance des pratiques propres à un milieu professionnel trouve son pendant linguistique dans la maîtrise des idiomatismes en usage dans la

langue spécialisée correspondante. De ce fait, il apparaît quelque peu restrictif de parler d'acquisitions de connaissances en langues. Pour ce qui est du lexique et des vocabulaires, nous convenons avec Sam Michel Cembalo (1993: 61) de «la simultanéité de l'apprentissage des mots et des concepts». Ce mécanisme d'acquisition parallèle du lexique et des connaissances nous fonde à parler d'*acquisitions de connaissances autour des langues*.

## 2.2 Quelles connaissances convient-il d'acquérir?

Cette proposition étant faite et justifiée, il n'en reste pas moins important de distinguer différents types de connaissances parmi les connaissances dont les formations doivent permettre l'acquisition. La distinction qui apparaît la plus productive est celle qui existe entre le savoir factuel, qui est savoir de quelque chose (et qui correspond aux connaissances déclaratives des sciences cognitives) et le savoir-faire, qui recouvre les compétences (et qui correspond aux connaissances procédurales).

Quels savoirs s'agit-il d'acquérir dans le cadre d'une formation, quelle que soit sa dominante? Sur le versant linguistique, il s'agit de maîtriser différents emplois de la langue, en matière de vocabulaire notamment. Il s'agit également de connaître le lieu d'application de ces emplois (la langue générale ou la variété de cette langue qui est appelée langue spécialisée) et d'être en mesure de tenir compte des différents objectifs (démonstration, explication, illustration, etc.) qu'un discours est susceptible de poursuivre. S'agissant du lexique, il convient de connaître la signification des lexèmes, les formes sous lesquelles ces derniers peuvent se manifester, ainsi que les rapports entre mots et acceptions. Sur le

versant des objets (l'extra-linguistique), il s'agit de connaître les ontologies, et les rapports entre les objets, les concepts qui en sont la représentation et leurs dénominations par des lexèmes.

Dans une formation, il ne suffit généralement pas d'engranger des éléments de connaissances constituant un savoir factuel, encore faut-il être en mesure de les manipuler et faire preuve d'une certaine compétence dans cette activité. Du côté des objets, les apprenants doivent être capables de réaliser certaines tâches en relation avec leur domaine de compétence (par exemple mesurer une grandeur, interpréter un événement, etc.). Du côté de la langue, il convient d'acquérir une compétence communicative. Il s'agit de savoir communiquer dans des situations de communication professionnelles: pouvoir manipuler des énoncés (en production et en compréhension, aux différents degrés de compétence visés). Cette maîtrise revient à savoir comment former des énoncés corrects (du point de vue lexical, syntaxique ou bien sémantique) dans lesquels vient notamment s'insérer une composante lexicale.

## 2.3 Quelles approches peut-on envisager pour faciliter les acquisitions?

Comme nous l'avons établi plus haut, l'objectif d'une formation, indépendamment de sa dominante, est de permettre l'acquisition de connaissances autour des langues. Pour ce faire, différentes approches complémentaires sont envisageables, généralement connues et pratiquées dans les milieux de la terminologie.

L'une de ces approches consiste à prendre comme point de départ les discours produits par les spécialistes de domaine ou, lorsque le niveau de compétence des apprenants ne permet

pas d'exploiter ces discours avec le meilleur profit, les documents rédigés par des rédacteurs spécialisés dans une optique de vulgarisation. Ces discours et les documents qui s'y rattachent peuvent constituer la base de typologies, dans la mesure où ils illustrent les circuits de communication et les médias utilisés par les milieux de spécialistes pour communiquer entre eux, mais aussi en direction des personnes extérieures à leur domaine. Ces discours peuvent également servir de point de départ pour une analyse terminologique visant à relever les occurrences qui y apparaissent, ou encore à étudier les formes correspondantes dans une optique lexicologique. Cette analyse terminologique peut se poursuivre jusqu'à la constitution de dossiers sur les termes (préférables aux anciennes fiches terminologiques) de façon à en faire la description et à mettre en évidence leur fonctionnement, conformément aux bonnes pratiques de la dictionnaire.

Une autre approche consiste à prendre comme point de départ le domaine qui transparait à travers l'ensemble des discours que l'on décide de retenir (et qui constitue le corpus). Il s'agit là de reconstituer l'organisation de ce domaine (qui peut être un domaine d'activité, de connaissances ou d'expérience) en établissant les relations de natures diverses qui existent entre les différents concepts que l'on identifie. Les méthodes de schématisation et de représentation des connaissances sont précieuses dans cette approche qui peut aboutir à l'élaboration d'une «carte du domaine», éventuellement matérialisée, mais pas exclusivement, par une ou plusieurs arborescences.

Chacune des approches évoquées a ses faiblesses et l'expérience enseigne qu'il est préférable de combiner ces deux approches. Dans l'approche par les discours, une difficulté redoutable réside dans l'identification des unités pertinentes à partir d'énoncés

linéaires. À cette difficulté s'ajoute le fait qu'il est parfois malaisé de dégager des régularités à partir d'occurrences lorsque les éléments d'information que l'on parvient à mettre au jour s'avèrent contradictoires et évolutifs. S'agissant de l'approche par les domaines, la difficulté est également de gérer la contradiction et l'instabilité des données conceptuelles. Nous en avons fait l'expérience dans une précédente étude (Boutayeb 1995) où nous avons observé que différents terminologues travaillant dans le même domaine à partir de documents de langues différentes obtenaient des représentations différentes de ce domaine. De même, travailler sur la même langue ne garantit pas que les résultats soient identiques. Pire encore, deux terminologues travaillant à partir du même corpus peuvent parvenir à des représentations du domaine sensiblement différentes!

Analyser des discours et analyser des domaines constitue une entrée en langue et une entrée en matière qui présentent des potentialités intéressantes dans le cadre de formations autour des langues. L'éventail des activités didactiques qui peuvent être déclinées à partir de ces deux approches globales est large. Cependant, on peut souhaiter dans certaines formations, lorsque les conditions s'y prêtent, impliquer plus fortement les apprenants dans l'étude d'un domaine, des discours et du vocabulaire correspondants.

### 3 Apports de la dictionnaire dans un projet de formation

C'est là qu'intervient la dictionnaire, dont il a été question plus haut, en tant qu'approche destinée à permettre aux apprenants d'acquérir des connaissances autour des langues. En effet, la critique qui

peut être faite à l'encontre de l'approche par les discours et de l'approche par les domaines réside dans le fait que l'une comme l'autre mettent l'accent sur le travail d'analyse. Entendons-nous bien, cette analyse des discours ou des domaines n'en reste pas moins une tâche délicate (et de ce fait formatrice). Le projet dictionnaire, qui consiste à «fabriquer un dictionnaire», n'est pas moins complexe, bien au contraire, mais il présente l'intérêt d'impliquer davantage les participants dans la réalisation d'un produit ayant vocation à fonctionner et à être exploité.

#### 3.1 Objets de la dictionnaire

Dans le projet dictionnaire, il convient de considérer différents aspects. L'aspect lexicographique (ou terminographique) est relatif à la conception et à l'élaboration d'un produit inédit. L'aspect linguistique, quant à lui, est relatif à la matière première du dictionnaire (le corpus), qu'il s'agit d'analyser afin d'en extraire des données utilisables. L'aspect lexicologique est relatif aux données lexicologiques et terminologiques issues du corpus ou résultant de l'analyse qui en a été faite. Quant à l'aspect rédactionnel, il est destiné à permettre la consignation des données sélectionnées pour intégrer le dictionnaire.

C'est ainsi que le projet de réaliser un dictionnaire mobilise des compétences extrêmement diverses, à commencer par celles qu'implique l'informatisation du produit. Par ailleurs, ce projet contribue à actualiser nombre de connaissances fondamentales autour de la langue mais également autour du domaine retenu. S'agissant des premières, il est regrettable que la terminologie ne soit pas toujours en mesure d'apporter les réponses attendues. C'est alors vers la

lexicologie et la dictionnaire qu'il faut se tourner.

### 3.2 Modalités de mise en œuvre du projet dictionnaire

Il est évident que le projet de réaliser un dictionnaire suppose que soient réunies un certain nombre de conditions. Les détailler dépasserait le cadre de cet article. Il suffira d'indiquer que ce genre de projet a généralement été initié dans des formations de traducteurs de niveau Bac + 3 à Bac + 5; avec, bien souvent, il est vrai, quantité de simplifications et d'approximations linguistiques. Il semble que peu de formations à dominante non langagière pratiquent cette approche rédactionnelle du dictionnaire, à l'instar des enseignements assurés à l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon par Jérôme Richalot.

#### 3.2.1 L'expérience au Crettal

Le Centre de recherche et d'études en terminologie, terminologie et aménagement des langues (Crettal) de l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3, mais aussi différentes formations de traducteurs, coordonnent la réalisation de produits de type glossaire terminologique qui sont validés au titre du contrôle des connaissances sous la forme de mémoires de fin d'étude.

La réalisation de tels travaux suppose un encadrement des étudiants, qui reçoivent une formation appropriée. C'est ainsi que l'Université Sorbonne nouvelle Paris 3 propose des enseignements de terminologie. Ces enseignements, qui

peuvent être suivis par les étudiants à distance, sont également proposés depuis 1997 dans une version conçue pour le réseau Internet <sup>(1)</sup>. À titre d'information, les grands thèmes qui sont abordés dans cette version sont «Le matériau de base: discours et textes», «Les données étudiées: mots, termes et concepts», «Les produits et ressources terminologiques élaborés», «Les acteurs intervenant en terminologie», «Les applications faisant appel à la terminologie» et «Les outils du terminologue». Ainsi, le mémoire de fin d'année est l'aboutissement d'un enseignement préparatoire constitué du cours lui-même, assorti d'exercices et complété par des ateliers pratiques.

Les domaines qui sont couverts dans ces dictionnaires sont extrêmement divers. Quelques exemples de thèmes: le parachutisme sportif, l'enluminure, le GSM, le gyromètre à fibre optique, l'IRM du sein, le traitement des boues issues des eaux résiduaires urbaines, la synthèse des protéines, la gestion des immobilisations, la retouche d'image électronique, etc.

Quant aux activités qui doivent être réalisées dans l'optique de ce projet, elles sont elles aussi diverses: constitution de corpus, caractérisation documentaire et dépouillement de corpus, repérage des unités pertinentes (concepts, termes) dans les textes du corpus, établissement de la nomenclature, analyse conceptuelle, rédaction d'articles de dictionnaire, notamment d'énoncés définitoires, rédaction de notes encyclopédiques et de notes linguistiques, organisation du domaine, sans oublier l'organisation générale du dictionnaire, qui doit comporter un certain nombre d'annexes, des index, etc. L'objectif de l'enseignement est de préparer les étudiants à mener à bien ces différentes tâches ponctuelles, dont la maîtrise fait l'objet d'évaluations tout au long de l'année, à côté du

dictionnaire terminologique qui tient lieu de projet de fin d'année.

## 4 Conclusions

Les réflexions qui ont été développées dans ces lignes présentent une facette des travaux menés au sein du Crettal. La question des retombées de la recherche terminologique nous a conduits à discuter l'adéquation de la terminologie eu égard aux besoins suscités par le versant didactique de cette discipline. À partir du constat d'insuffisance de la terminologie, nous avons été amenés à explorer les réponses susceptibles d'être données par la dictionnaire sur la question de l'acquisition de connaissances autour des langues. Fondée sur la lexicologie et la lexicographie, deux volets indispensables selon nous à la bonne marche d'un projet de type «dictionnaire», la dictionnaire semble en effet être en mesure de compenser ces insuffisances. La discussion autour des formations à dominante langagière et à dominante non langagière nous a permis de confirmer l'étroite imbrication des aspects langagier et cognitif dans ces formations. Ce constat nous a conduits à considérer des schémas généraux d'activités susceptibles d'être réalisées dans le cadre de ces formations. Enfin, l'expérience d'élaboration de dictionnaires a été présentée comme un travail cristallisant les savoirs et les compétences des apprenants en matière de dictionnaire. Bien entendu, le poids de cet enseignement peut être modulé en fonction du volume horaire qui peut lui être attribué dans les maquettes des formations. L'essentiel est à nos yeux que les apprenants soient sensibilisés à la thématique de l'acquisition de connaissances autour des langues, indépendamment d'un enseignement spécifique qui serait consacré à ces

(1) L'adresse Internet du cours de terminologie offert par le service de télé-enseignement de l'Université Paris 3 est <http://www.tele3.net/cours/lm/ti351/niv1/ti351.htm>.

questions. Nous en sommes persuadés, le bénéfice devrait être très net, tout particulièrement pour la maîtrise des matières non linguistiques des formations à dominante non langagière.

*Samy Boutayeb, Alain Fantapié, Centre de recherche et d'études en terminologie, terminologie et aménagement des langues (Crettal), Université Sorbonne nouvelle - Paris III, France.*

## Bibliographie

Beacco (J.-Cl.) et Lehmann (D.), coord., 1990: *Publics spécifiques et communication spécialisée*, Paris, Hachette.

Bessé (H.), 1995: «Méthodes, méthodologie, pédagogie», dans Pécheur (J.) et Vigner (G.), coord., dans *Le français dans le monde*, n° spécial *Méthodes et méthodologies*, janvier 1995, p. 96-108.

Bogaards (P.), 1995: «Dictionnaires et compréhension écrite», dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 67, n° 2, p. 37-53.

Boisson (Cl.), 1996: «L'antiquité et la variété des dictionnaires bilingues», dans Béjoint (H.) et Thoiron (Ph.), éd., *Les dictionnaires bilingues*, Louvain-la-Neuve, Aupelf-Uref et Duculot, p. 17-30.

Bouacha (A.), 1987: «Un niveau 3? Contenus et enjeux», dans Bouacha (A.), coord., *Le Français dans le monde*, n° spécial Niveau 3, février-mars 1987, p. 6-15.

Boutayeb (S.), Desmet (I.), 1993: «Terme et mot: propositions pour la terminologie», dans *La banque des mots*, n° 5, p. 5-32.

Boutayeb (S.), 1995: *Les concepts lexicalisés dans le domaine des techniques documentaires*, Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris XIII.

Boutayeb (S.), 1997: «Constitution d'une terminologie multilingue: approche et méthode», dans Zinglé (H.), éd., *Réflexions méthodologiques sur le travail en terminologie et en terminotique dans les*

*langues latines*, Actes du séminaire Realiter, Nice 1-2 juillet, 1996, Nice, Université de Nice Sophia Antipolis, p. 29-41.

Budin (G.), 1991: «New dimensions in terminology teaching & training (TT & T)», dans *Actes du colloque Terminologie et enseignement des langues*, Cergy-Pontoise, 31 janvier-1<sup>er</sup> février, 1991, Paris, La Tilv Éditeur, p. 21-25.

Candel (D.), 1995: «Des mots aux dictionnaires: domaines scientifiques et techniques», dans Pruvost (J.), éd., *Les dictionnaires de langue, méthodes et contenus*, actes du colloque «La Journée des dictionnaires», Cergy-Pontoise, p. 43-50.

Cembalo (S.M.), 1993: «Langage et formation supérieure», dans *Mélanges CRAPPEL*, n° 21, p. 59-69.

Corbin (P.), 1995: «L'articulation entre la pratique lexicographique, la métalexigraphie et la linguistique dans la formation», dans Pruvost (J.), éd., *Les dictionnaires de langue, méthodes et contenus*, Actes du colloque «La Journée des dictionnaires», Cergy-Pontoise: p. 81-112.

De Schaezen (C.), 1996: «Psycholinguistique du mot et enseignement d'une terminologie en langue seconde», dans *La Tribune internationale des langues vivantes*, n° 19, mai, 1996, p. 41-46.

Doutrelepont (Ch.), 1992: «Quelques logiciels utiles aux traducteurs et aux terminologues. Les hypertextes et l'analyse des contextes», dans Clas (A.) et Safar (H.), éd., *L'environnement traductionnel: la station de travail du traducteur de l'an 2001*. Actes du colloque de Mons, 25-27 avril, 1991, Silery (Québec), Presses de l'Université du Québec, p. 249-254.

Galisson (R.), 1995: «À enseignant nouveau, outils nouveaux», dans Pécheur (J.) et Vigner (G.), coord., *Le Français dans le monde*, n° spécial *Méthodes et méthodologies*, janvier 1995, p. 70-78.

Gentilhomme (Y.), 1995: «Contribution à une réflexion sur terminologie et culture», dans *Études de linguistique appliquée*, n° 97, janvier-mars 1995, p. 15-30.

Humbley (J.), 1991: «La place de la terminologie dans le cursus», dans Actes du colloque *Terminologie et enseignement des langues*, Cergy-Pontoise, 31 janvier-1<sup>er</sup> février, 1991, Paris, La Tilv Éditeur, p. 51-54.

Kahn (G.), 1995: «Différentes approches pour l'enseignement du français sur objectifs spécifiques», dans Pécheur (J.) et Vigner (G.), coord., *Le Français dans le monde*, n° spécial *Méthodes et méthodologies*, janvier 1995, p. 144-152.

Kocourek (R.), 1991: *La langue française de la technique et de la science*, Wiesbaden, Brandstetter.

Leduc-Adine (J.-P.), 1980: «De la terminologie grammaticale: quelques problèmes théoriques et pratiques», dans *Langue française*, n° 47, p. 6-24.

Lehmann (D.) 1993: *Objectifs spécifiques en langues étrangères*, Paris, Hachette.

Lerat (P.), 1995: *Les langues spécialisées*, Paris, Presses universitaires de France (Linguistique nouvelle).

Pfister (M.), 1998: «Les dictionnaires français et leur influence sur la lexicographie italienne au XVIII<sup>e</sup> siècle», dans *Travaux de linguistique et de philologie*, n° XXVI, p. 49-61.

Piotrowski (D.), 1994: «Dictionnaires électroniques, questions d'architecture», dans *Le français moderne*, LXII, n° 2, p. 181-196.

Quemada (B.), 1990: «Les données lexicographiques et l'ordinateur», dans *Cahiers de lexicologie*, vol. 56-57, n° 1 et 2, p. 171-189.

Rey (A.), 1992: *La terminologie, noms et notions*, Paris, Presses universitaires de France.

Théry (B.), 1995: *Le français au lycée*, Paris, Belin.

Tréville (M.-Cl.) et Duquette (L.), 1996: *Enseigner le vocabulaire en classe de langue*, Paris, Hachette.

# L'enseignement de la terminotique : spécificités et contraintes

L'enseignement de la terminotique se répand, notamment dans le cadre de cours de terminologie, de traduction et de traductique. Diffère-t-il de l'enseignement de la terminologie elle-même, si tant est qu'il faille l'en séparer? Quelles options pédagogiques s'offrent à ses chargés de cours?

Termes-clés : terminologie; informatique; terminotique; enseignement; dictionnaire électronique; banque de terminologie; concordancier; pédagogie; apprenant; informatique linguistique.

## 1 Toile de fond

**D**epuis dix-sept ans, je donne à l'Institut Marie Haps les cours d'informatique de la traduction et de la terminologie.

Voici le public qui y a suivi une formation, plus ou moins approfondie, à la terminotique :

- Étudiants en terminologie;
- Étudiants en traduction et en interprétation;
- Traducteurs en exercice;
- Terminographes en exercice;
- Lexicographes en exercice;
- Professeurs de traduction;
- Professeurs de langue spécialisée;
- Professeurs de terminographie et de lexicographie.

## 2 Parc didactique

Il convient d'évoquer en premier lieu « la question des moyens, parfaitement dédaignée par les budgétaires et mal pensée par les administratifs », dit L. Sfez (1991). Elle conditionne hélas toute formation à l'informatique.

### 2.1 Matériel

Pour rappel, le tableau de la figure 1 ci-dessous détaille le coût approximatif du parc informatique dont a besoin en 1997 un terminographe indépendant (l'Europe n'en compte pas encore beaucoup) ou un traducteur indépendant.

Le prix des suppléments de mémoire, des disques rigides et des

Composante	Caractéristiques	Prix en francs belges (BEF)
Micro-ordinateur de bas de gamme	Pentium à 250 Mhz, 16 Méga de mémoire vive, disque rigide de 4 Giga, écran 17 pouces SVGA couleurs, une unité de disque optique compact vitesse 10, haut-parleurs de milieu de gamme, fax-modem intégré, <i>Windows 95</i>	45 000/ 70 000
Lecteur optique de table	avec chargeur de feuilles	20 000
Modem de bas de gamme	Externe, 28 000 Bauds	3 500/ 7 000
Lecteur de disque optique compact	Octuple vitesse, avec <i>driver</i> et carte-son	10 000
Disque rigide	2 Gigaoctets, avec <i>driver</i>	9 000
Barrettes de mémoire vive	par module de 4 Méga	1 500
Carte-mère Pentium	pour PC 486	6 000
Imprimante de bas de gamme	Laser, résolution 600 caractères par pouce, 8-12 pages par minute, 2 bacs d'alimentation	25 000

Figure 1

cartes-mères est donné dans la figure 1 parce que ces pièces permettent de mettre à jour du matériel pas trop ancien. Notons également que les traducteurs ont intérêt à acheter un lecteur de disques optiques multiples (20 000 BEF), au lieu du lecteur de disque unique mentionné ci-dessus.

Deux principes nous ont guidée. Le matériel est tributaire des logiciels et il doit refléter celui des professionnels. Ces deux principes bannissent les Macintosh des parcs didactiques.

Quant aux quantités, plus le parc compte de postes, mieux cela vaut : un parc ne sera complet que lorsqu'il comptera un PC par étudiant. S'il faut vivre un certain nombre d'années avec le même parc, il vaut mieux prendre des machines de haut de gamme.

Une rotation du matériel est praticable. Les PC d'avant-dernière ou avant-avant-dernière génération peuvent être cédés à l'administration de l'établissement d'enseignement. Ils peuvent ensuite revenir dans la salle d'informatique didactique quand ils sont déclassés, par exemple pour faire tourner des tutoriels peu gourmands en ressources. À quand l'organisation, par les ministères de l'Éducation, d'un partenariat systématique avec les entreprises pour faire bénéficier les étudiants de leur matériel déclassé depuis peu ?

Les PC sans marque ne présentent pas les avantages des fabricants qui ont pignon sur rue. L'écart de prix entre eux et les gammes bon marché des PC de marque s'amenuise. Leurs producteurs ne sont enclins ni à la sponsorship de colloques ni au prêt de matériel pour certaines manifestations. Les micro-ordinateurs de marque sont en outre fournis avec Windows, une série de logiciels, d'encyclopédies, de didacticiels et de jeux dont la valeur dépasse les 10 000 BEF. La qualité des « produits blancs » peut en outre laisser à désirer,

par exemple celle des haut-parleurs. Si les pièces détachées des produits de marque sont plus chères que celles des clones et leur disque rigide, plus petit, ces composants seront en vente pendant des années. En outre, à condition qu'il soit assez vaste et pas trop ancien, les gros vendeurs d'ordinateurs reprennent le parc déclassé composé de machines de grandes marques pour le revendre. Par contre, les produits blancs sont sans valeur sur le marché d'occasion. Enfin, les fabricants de PC de marque font souvent des promotions très alléchantes juste avant la mise sur le marché de machines comportant un nouveau processeur.

## 2.2 Logiciels et dictionnaires

Une trentaine de types de logiciels (avec, pour certains, jusqu'à 20 marques) assistent la traduction, l'interprétation, la terminologie et la lexicologie. La figure 2 liste uniquement les logiciels de base que

requiert l'enseignement de la terminographie à ses consommateurs, notamment aux traducteurs. Les tarifs indiqués sont approximatifs et ce sont ceux d'une version monoposte. Le prix de quelques dictionnaires et banques de données y a été ajouté ; pour les étudiants en traduction, il convient d'y ajouter les dictionnaires explicatifs et traductifs de langue générale qu'on trouve aussi sur disques optiques.

Les logiciels de terminographie ponctuelle et systématique grèvent d'autant plus lourdement le budget des instituts et facultés formant à la terminologie qu'il faudrait en changer de version tous les ans ou tous les deux ans.

En raison du marché que représentent les étudiants et les professionnels en recyclage, un accord avec les fournisseurs de logiciels est souvent négociable. Ceux-ci accordent par exemple une version réseau des logiciels professionnels au prix d'une version monoposte. Par l'intermédiaire d'un centre agréé par

Logiciel ou dictionnaire	Prix en francs belges
Dictionnaires spécialisés de la Maison du dictionnaire	40 000 (vendu à la pièce, entre 720 et 7 000 BEF selon la taille du dictionnaire)
Dictionnaires spécialisés d'Elsevier Science Publishers	40 000 (idem)
Abonnement annuel à la banque <i>Termium</i>	14 000
Loueur d'accès Internet, notamment pour consulter la banque <i>Eurodicautom</i>	9 000 par an pour tous les services, sans restriction (prix spécial pour l'éducation)
Phraséologie quadrilingue de la correspondance commerciale <i>Office Writer</i>	1 990
Mémoire de traductions <i>Translator's Workbench</i>	96 000 (prix plein) ou 60 000 (supplément à Multiterm)
Gestionnaire de glossaires <i>Multiterm</i>	36 000 (prix plein) ou 6 000 (mises à jour)
Gestionnaire de documentation individuelle BIBLIOTHEQUE	500
Revue financière et commerciale bilingue belges bilingues sur DON	2 500 par an
Bottin téléphonique sur DON	2 500
Catalogue collectif belge des bibliothèques spécialisées	20 000

Figure 2

le ministère de l'Éducation, les établissements d'enseignement achètent en outre les logiciels de Microsoft au cinquième de leur prix. Cette réduction leur permet d'acquérir à un rythme régulier les mises à jour de *Windows* et de *Word* etc.

Le prix des dictionnaires électroniques spécialisés peut être plus élevé que celui de leurs homologues édités. Pour ne pas nuire à la diffusion des versions éditées, celle sur DON n'est pas toujours la plus complète.

### 2.3 Documentation

Le budget en livres et en articles du professeur de terminotique est quatre fois plus élevé que celui des enseignants de terminologie, parce qu'il est frappé d'obsolescence après deux ou trois ans.

Les recherches de documentation du professeur sont plus coûteuses, elles aussi, en raison de l'hétérogénéité des circuits documentaires de la terminotique: actes de colloques et livres de terminologie, de colloques d'informatique linguistique, de colloques de traduction automatique, livres de terminologie, de lexicographie, revues de bureautique, d'informatique... Le professeur doit se rendre plus souvent que ses collègues à des colloques de sa spécialité: il ne pourra en commander les actes sans s'y inscrire et il y trouvera de la documentation introuvable ailleurs, notamment celle des firmes.

### 3 Écoute du marché

Un établissement formant à des métiers précis doit être attentif au marché plus qu'à la recherche, même appliquée. Or, le marché de l'ingénierie linguistique s'est fort

développé et il n'est plus dans les universités.

### 3.1 Enseigner des outils dédiés

Les logiciels verticaux sont des logiciels destinés à un métier ou une discipline tandis que les logiciels horizontaux informatisent des tâches communes à plusieurs professions, sciences et techniques. Parmi ces tâches, citons l'écriture (informatisée par les logiciels de traitement de texte), le calcul (par les tableurs), le traitement de fichiers (par les systèmes de gestion de bases de données), la communication (par les gestionnaires de télécopies, les gestionnaires de messagerie, etc.). Certains outils automatisant les tâches des terminographes sont horizontaux (les vérificateurs d'orthographe intégrés aux logiciels de traitement de texte). La plupart sont verticaux. Ils sont alors conçus pour les traducteurs; c'est le cas des logiciels gérant la confection et la consultation des fichiers de type «glossaires» et «lexiques», utilisés par un traducteur individuel. Ils peuvent être destinés aux lexicographes et terminographes eux-mêmes, comme les logiciels d'éditique spécialisés pour les dictionnaires, les détecteurs de termes au sein de corpus.

Le temps est révolu où, pour montrer comment automatiser la gestion de glossaires, il fallait enseigner aux traducteurs un gestionnaire de bases de données non dédié comme *Dbase* au lieu d'un logiciel vertical. Une vingtaine de gestionnaires de fichiers assistent la frappe (ou la reprise par conversion), la modification, l'impression, la consultation de glossaires bilingues ou multilingues conçus pour les traducteurs et les rédacteurs spécialisés. Les mémoires de traduction comportent en outre un module de gestion de glossaires,

quand elles ne se greffent pas sur un gestionnaire de glossaires existants.

De la même manière, les générateurs de concordances repèrent et notent automatiquement la terminologie, avec son contexte immédiat, dans un corpus de textes. Mais des concordanciers ont été adaptés, ils ont été enrichis d'analyseurs syntaxiques et d'algorithmes. Ils détectent alors les termes plurilexématiques lexicalisés et insèrent, outre un contexte paramétrable comme le font les autres générateurs de concordances, des données administratives et ce, dans une fiche de terminologie en bonne et due forme: date du jour, nom du terminographe, références bibliographiques de l'ouvrage...

### 3.2 Enseigner les savoir-faire requis

Des connaissances relativement peu répandues peuvent être généralisées par l'évolution du marché. Ainsi, connaître les jokers et les opérateurs booléens est crucial pour consulter les dictionnaires spécialisés sur DON, les glossaires individuels des traducteurs, les banques de termes et autres ressources d'Internet. Or, la différence entre le «OU» inclusif et le «ET» n'est notamment pas claire pour les débutants.

L'apprenant doit assimiler le mode d'emploi de chaque dictionnaire électronique. Imagine-t-on que l'achat de chaque livre requiert un cours de lecture? L'apprentissage des dictionnaires électroniques se complique du fait qu'un même éditeur comme Larousse change régulièrement de logiciel d'interrogation et ce, au fil des rééditions d'un même dictionnaire, parfois. Heureusement, des standards émergent ici aussi. Plusieurs dictionnaires ont récemment été groupés en banques de terminologie à

tiroirs. Elsevier a mis une cinquantaine de ses dictionnaires sur deux DON. Le logiciel de ce DON permet une consultation rapide et parallèle de 9 ouvrages. L'éditeur français La maison du dictionnaire l'avait précédé dans ce groupement-réédition. Comme l'éditeur du dictionnaire commercial quadrilingue Servotte, La maison du dictionnaire et Elsevier ont choisi le logiciel d'interrogation Lexpro pour leur DON. Nous attirons donc l'attention des étudiants sur l'importance de ce logiciel.

### 3.3 Prévoir les changements

Si le responsable du parc didactique n'anticipe pas l'évolution du marché, il se retrouve parfois en possession de logiciels et de matériel inutilisables après un ou deux ans. C'est plus grave pour l'enseignement que pour des usagers privés ou d'entreprises. Or, cette prévision n'est pas toujours aisée.

Un premier exemple de prévision difficile est le succès comparé, auprès des traducteurs, des gestionnaires de glossaires de type *Multiterm*, *Proflex*, etc. et des mémoires de traduction comme *Translator's Workbench* et *Translation manager*. Les secondes sont destinées aux traductions assez répétitives. Leur module de gestion de glossaires et de lexiques est assez pauvre mais elles consultent elles-mêmes les fichiers-clients des traducteurs. Il est probable que l'avenir est aux produits modulaires comme celui de Trados, qui a emboîté sa mémoire de traduction *Translator's Workbench* sur son gestionnaire de glossaires *Multiterm*. Un établissement enseignant un gestionnaire de glossaires isolé comme *MTX* devra donc acheter un second gestionnaire de glossaires pour enseigner une mémoire de traductions.

La rapidité des évolutions, comme la popularité du WWW et de *Netscape*, exige des heures supplémentaires du monde enseignant. Saluons à ce propos la célérité du Craie de l'Université de Rennes II qui, en un laps de temps très court, a sorti *Balnéo* dans une version pour *Access* puis pour Internet, sans oublier des macro-commandes *Wordbasic* générant du HTML pour les fichiers des alimentateurs.

Le rôle-pivot du traitement de texte pour d'autres logiciels manipulant du texte est une autre évolution qui ne fut pas aisée à repérer. *Translation manager* d'IBM,

la première mémoire de traduction, possédait son module de traitement de texte, particulièrement adapté aux révisions des textes traduits par coupure-collage-modification. À présent, les auteurs de ces logiciels déploient de gros efforts pour s'interfacier très étroitement avec *Word*, *Wordperfect* et, dans une moindre mesure, *Amipro*. C'est une interface précoce avec ces traitements de texte qui contribua par contre au succès commercial des mémoires de traductions de Trados, à l'origine une très petite société. Voici, à la figure 3, un exemple de la qualité de l'interface du gestionnaire de glossaires *Multiterm* de cette firme :

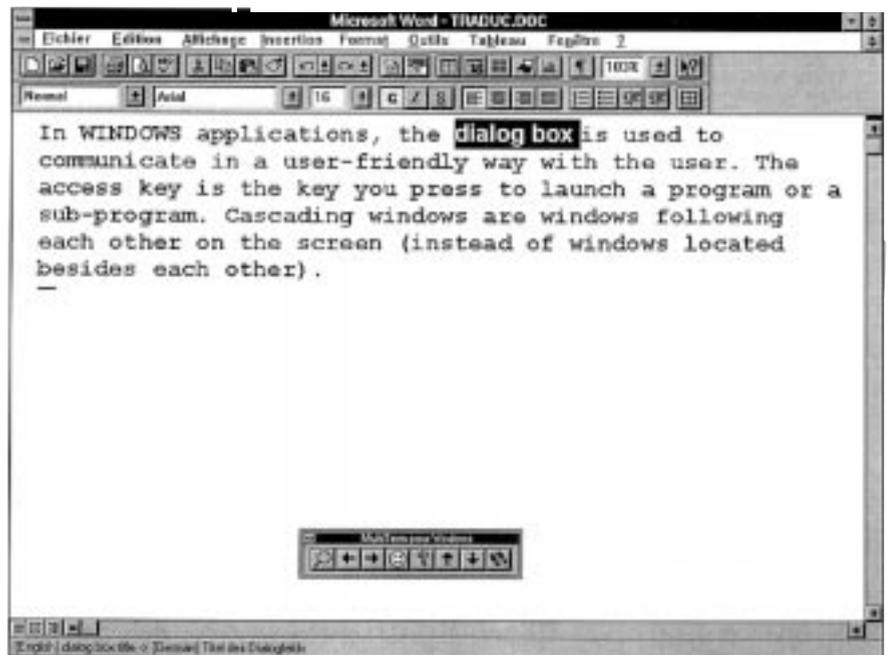


Figure 3

Le traducteur a mis en surbrillance le terme anglais et cliqué sur l'icône de la loupe. Trouvé instantanément dans le glossaire ouvert en arrière-plan, l'équivalent allemand de *dialog box* figure dans la barre d'état de *Word 6*. Un clic! sur l'icône du visage jaune l'insérera dans le texte à traduire. Une seconde

interface de ce gestionnaire de glossaires a été stockée par ses auteurs dans une macro-commande programmée en *Wordbasic*. Cette macro génère en *Word 6*, *Wordperfect* ou *Amipro* une version prête à cliquer du glossaire ouvert en arrière-plan. En voici un extrait :

Comment a-t-on conçu la société qui fait l'offre de vente?

1. Votre annonce dans la revue spécialisée ... a attiré notre attention sur votre société
2. Votre offre dans le quotidien/hebdomadaire ... da ... nous paraît intéressante/nous a convaincus.
3. A la dernière foire ... votre offre nous a fait une bonne impression.

**Présentation de la société**

13. A titre d'information, nous vous communiquons quelques données relatives à notre entreprise.
14. Notre société existe depuis ... et opère principalement dans ...
15. Nous fabriquons ..., nos clients sont ...

**Motif de la demande**

22. Nous voulons élargir notre gamme de produits ... avec des articles bon marché/de prix moyens/de haut de gamme.
23. Jusqu'à présent, nous avons fabriqué des ... en ... (matériau), mais nous aimerions utiliser un autre ... (nom) pour notre production.
24. Nos clients sont très intéressés par ...

**Demande d'envoi de documentation**

32. Pourriez-vous nous faire parvenir une documentation complète sur ...
33. Nous avons besoin d'urgence, pour nos clients, de ... exemplaires de votre prospectus ... (description exacte).
34. Nous avons besoin de votre prospectus sur ... d'ici le ...

**Qualité et garantie**

34. Avant de vous passer une commande ferme, nous avons besoin de données exactes quant à la qualité
35. Nous vous prions de nous communiquer des informations quant à la composition du matériau utilisé dans la fabrication.
36. Vous sera-t-il possible, à long terme, de livrer une marchandise de qualité analogue ?

**Listes de priorités**

71. Nous vous prions de nous envoyer votre tarif actuel.
72. Quels sont les prix actuels pour ... ?
73. Jusqu'à quand votre tarif est-il valable ?

**Emballage et frais d'emballage**

91. Nous comptons sur le fait que la marchandise nous parviendra sans dommage. Nous vous prions d'utiliser un emballage protecteur.

TAPPEZ LE NUMÉRO DE LA 1<sup>È</sup> PHRASE À PRÉLEVER DE CETTE PAGE POUR LA LETTRE. PUIS PRESSEZ ENTER.

Figure 4

Un nombre croissant de dictionnaires sur DON sont interfacés de la sorte. Seuls les plus anciens (comme le *Grand Robert*) recourent encore uniquement au « copier-coller » de *Windows*. Une règle se dégage donc : le primat des standards. Le logiciel est devenu une marchandise comme les autres ; dès lors, c'est souvent le plus vendu et le plus ouvert qu'il faut acheter, y compris dans l'enseignement. Ajoutons que le rôle-pivot du traitement de texte justifie, si besoin en était, son enseignement dans le secondaire.

Un autre changement est survenu dans le monde turbulent de la micro-informatique. Les auteurs et le mode de fabrication des premiers dictionnaires apparus sur disquette puis sur DON étaient inconnus. Progressivement, ils ont été remplacés par la version électronique des dictionnaires commercialisés par les maisons d'édition qui ont pignon sur rue. Les établissements d'enseignement qui les avaient achetés

ont dû les remettre après un an, pour certains. Le même phénomène s'est produit pour les jeux, les didacticiels pour enfants et d'autres livres électroniques.

## 4 Options pédagogiques

Les cours préparant ou recyclant au volet informatique d'une profession posent des questions pédagogiques propres.

### 4.1 Pédagogie des adultes

Les différences d'âge et leur incidence sur la motricité, les divergences dans le « vécu » scolaire et éventuellement universitaire, dans la « culture informatique » (1), les connaissances théoriques et pratiques, les capacités d'apprentissage, ne s'observent pas dans une classe d'élèves ou d'étudiants. Par contre, si ces paramètres ne sont pas pris en compte dans les recyclages, par des

missions à niveau préliminaires ou la constitution de groupes, une formation pour professionnels mécontente tous les participants, forts et faibles.

Nous ne nous attarderons pas sur ces spécificités de la pédagogie pour les adultes, largement traitées dans la littérature. Les besoins de ces apprenants y ont fait l'objet de typologies, D. Beau (1983) distinguant par exemple les connaissances insuffisantes, les connaissances importantes mais vieilles, les aptitudes insuffisantes et les attitudes inadaptées.

Par contre, une série d'alternatives se posent parce que le nombre de tous les cours est trop limité par définition.

### 4.2 Séparation ou intégration des acquisitions ?

Le premier choix pédagogique qui se pose aux chargés de cours est l'intégration des apprentissages et partant, l'assurance du transfert des acquis, d'une part, la systématisation des acquisitions par leur séparation, de l'autre. L'alternative est le cours de terminologie (ou le cours sur les tâches terminographiques du traducteur et du rédacteur) donné sur ordinateur, d'une part, et le cours séparé consacré aux logiciels de terminologie, de l'autre. Dans le premier cas, l'apprentissage de la terminographie est concomitant à celui de ses outils et s'effectue au fil de leur usage, lors de la pratique terminographique sur ordinateur.

L'informatisation des exercices terminographiques présente l'immense intérêt d'émuler

(1) J.-L. Baron (1990) a fait remarquer que les logiciels horizontaux et les concepts qu'ils mettent en œuvre s'intègrent progressivement dans la culture générale.

l'environnement professionnel. Elle fait aussi disparaître un des effets secondaires négatifs du cloisonnement des enseignements, le manque d'intégration des acquis.

Cette pratique est cependant exigeante. La formation des professeurs de terminographie (de traduction ou rédaction spécialisées) à tout ou partie des logiciels s'impose. L'informatisation des cours requiert en outre une grande coordination entre les professeurs (de terminologie, de traduction et d'interprétation, par exemple). Ils sont en effet appelés à se répartir les logiciels utilisés pendant leurs cours et les fonctionnalités exploitées au cours de cet enseignement. De plus, les cours sur machine requièrent un grand nombre d'ordinateurs.

À cela s'ajoute le fait que, si la séparation tant décriée des acquisitions est très ancienne, c'est qu'elle a fait ses preuves. Elle typologise, exerce au maximum et systématiquement toutes les compétences et les connaissances. Les transferts d'apprentissages sont en outre plus rapides chez les adultes que chez les enfants et les adolescents : les professionnels en recyclage et les étudiants peuvent être sensibilisés à la nécessité de favoriser ces transferts par une gestion concertée de leur propre formation.

Il n'empêche que l'informatisation des cours est une des réformes pédagogiques incontournables qui attend l'enseignement supérieur, surtout dans le dernier cycle des formations professionnelles. Dans plusieurs facultés et instituts, elle s'étalera malheureusement sur plusieurs années. Au sein de notre Institut, des professeurs de terminographie, de traduction et d'interprétation demandent en un premier temps des exercices d'informatique terminographique à leurs étudiants : alimentation sur *Multiterm* d'un dictionnaire français-espagnol de

droit civil, consultations de banques de termes pour préparer un travail de traduction... Dans une seconde étape, un nombre encore inconnu de professeurs donneront tous leurs cours sur ordinateur.

#### 4.3 Exploration autonome ou exercices dirigés ?

Dans l'hypothèse d'un cours séparé de traductique et/ou de terminotique, qu'il soit provisoire ou non, une autre priorité se dégage. Le professeur tranche entre l'apprentissage actif, exploratoire, des

commandes de base et l'aperçu complet des potentialités des outils. L'un exclut malheureusement l'autre lorsque le nombre d'heures de cours est limité. Le chargé de cours ne peut faire découvrir un grand nombre de commandes de logiciels : l'exploration sur base des seuls manuels d'utilisateurs, tous différents et de qualité inégale, prend trop de temps. Par contre, les découvertes orientées, c'est-à-dire des manipulations faites avec un corrigé, font voir toutes les commandes d'un logiciel.

Voici, à la figure 5, un court extrait d'une « promenade guidée » :

#### Demandez les fiches bibliographiques des livres portant uniquement sur la terminologie

1. Pressez ENTER pour choisir l'option Liste des livres.
1. Descendez avec la touche « flèche vers le bas » jusqu'à Mots-clés et dactylographiez *terminologie*. Pressez ENTER.
1. Répondez aux deux questions posées au bas de l'écran en pressant deux fois la touche o et pressez la touche 1 pour faire afficher les fiches sélectionnées.
1. Feuilletez les références bibliographiques à l'aide des touches PGUP et PGDN.
1. Pressez F3 pour revenir au menu principal.

Figure 5

Ce mode d'encadrement est moins passif que des démonstrations et plus rapide qu'une demande de tâches qu'effectuera l'apprenant en cherchant dans un manuel la ou les commandes requises.

La directivité permet de montrer l'usage possible de commandes pour un métier ou une tâche. Songer à utiliser la fonction « formulaire » du traitement de texte pour faire des enquêtes sur l'usage de néologismes ne viendra pas à l'apprenant : les exemples de son manuel d'utilisateur ont souvent été conçus pour des secrétaires. Autre exemple. En livrant leur travail sur support électronique, les terminographes permettent au réviseur de relire et commenter ces entrées de dictionnaires ou ces fiches

de banques terminologiques en mode « corrections provisoires », sur leur traitement de texte. Dans ce mode de révision, les corrections sont notées, comme sur la copie d'un élève ; elles peuvent donc être soit confirmées, soit infirmées par le terminographe. Celui-ci peut donc en prendre connaissance en sautant directement de l'une à l'autre par la pression d'une seule touche.

Cette formule prévient le sous-emploi des logiciels, qui est la règle chez les professionnels. Les enquêtes menées chez des traducteurs indépendants et fonctionnaires nous ont montré que ces utilisateurs ne lisent pas leurs manuels. Ils se bornent à consulter épisodiquement l'aide en ligne des logiciels ou des

dictionnaires ainsi qu'à procéder par essais et erreurs. Montrer aux apprenants les opérations déjà automatisées nous paraît donc prioritaire. Ils sauront ainsi que telle sous-tâche a fait l'objet d'une commande ou d'un logiciel, quitte à ce qu'ils en retrouvent ultérieurement le mode d'accès dans un manuel. Sans cela, comment éviter les bricolages comme la frappe sans masque ni troncature de la vedette désirée, dans la consultation d'une banque? Ou l'exportation de fiches sans application subséquente d'une feuille de style, avant la préparation à cliquer d'un glossaire?

La dernière raison de nos explorations dirigées est que non seulement les utilisateurs ignorent des commandes mais qu'en plus, ils leur résistent. Les futurs professionnels du verbe ayant confiance en leurs connaissances linguistiques, il nous a, par exemple, fallu prouver par a plus b aux étudiants en traduction-interprétation l'utilité du vérificateur syntaxique pour le français. À cette fin, nous avons rappelé le statut professionnel de la relecture orthographico-syntaxique et donc, le recours aux correcteurs d'épreuves par toutes les maisons d'édition de dictionnaires.

#### 4.4 Formation ou informations?

Les attentes des professionnels sont précises. Le ciblage des exercices et des démonstrations sur les applications de la profession est encore plus important pour eux que pour les étudiants. Il facilite en outre les réflexions sur la réorganisation de leur travail autour des outils.

Comme l'environnement de travail reste dans leur esprit, les attentes des praticiens dépassent cependant la matière du cours proprement dite.

Les professionnels souhaitent tout d'abord des études de marché

détaillées de logiciels, assorties de comparaisons de type *Test achats* (la revue de l'association belge des consommateurs). Or, pour l'établissement dispensateur de la formation, des analyses de ce type sont chères et longues à mener.

R. Lelouche (1992) est d'avis que «dans un contexte de formation continue, l'enseignant doit avoir une double formation. D'une part, il doit avoir une solide formation de base en informatique, afin d'éviter que son cours ne devienne une suite de recettes. Mais il doit aussi avoir une connaissance effective des activités ou de la discipline». En effet, les professionnels demandent également des informations sur les usages des nouveaux types de logiciels apparus sur le marché. Or, à une époque où les micro-ordinateurs s'accélérent, les critères d'appréciation des performances d'un logiciel de génération de concordances bilingues, pour reprendre cet exemple, sont uniquement linguistiques.

Un professionnel peut être tributaire d'un ou plusieurs supérieurs hiérarchiques pour le choix de ses logiciels. Un coup de pouce est dès lors parfois demandé au professeur lorsque l'apprenant envisage l'acquisition d'outils. Désireux de s'opposer à l'installation de *Dbase* parce qu'il lui préférerait un gestionnaire de glossaires multilingues, un traducteur d'un ministère nous a par exemple demandé des arguments pour convaincre son chef de service. Pour unifier le parc des logiciels et faciliter les formations des agents, *Dbase* avait été choisi pour tous les fonctionnaires de son ministère. Des logiciels horizontaux sont même choisis à l'échelon de plusieurs ministères, une pratique qui entrave l'acquisition d'outils ciblés pour les professions faiblement représentées comme la traduction... Au-delà de ces impératifs rationnels, notons que les responsables de la logistique manquent parfois de considération pour l'informatique

linguistique et, au-delà d'elle, pour les métiers de la langue.

Les connaissances du matériel et de l'informatique-système du responsable de l'enseignement des logiciels sont également sollicitées. Le professeur est le «sujet supposé savoir», selon l'épithète que J. Lacan attribuait au psychanalyste. Il est perçu par les étudiants comme une aide en ligne au moment où ils achètent leur PC individuel. Cet achat est de plus en plus précoce: dans notre Institut, il se produit au cours de la seconde des quatre années d'étude et non plus, comme il y a cinq ans, au sortir de ces études. Des étudiants téléphonent en outre parce que «mon imprimante imprime des lignes verticales noires depuis que j'ai installé la nouvelle version de *Windows*».

#### 4.5 Prestige ou pragmatisme?

Enseigner la terminotique demande beaucoup d'abnégation.

Qu'il soit spécialiste de la discipline informatisée enseignée ou de l'informatique elle-même, le professeur peut être tenté de faire utiliser aux étudiants ses propres programmes. Or, comme l'évolution du marché du logiciel professionnel s'accélère sans cesse, ceux-ci ne représentent pas toujours l'état de la recherche ou sont nettement moins ergonomiques que les produits du marché.

Les cours magistraux sont eux aussi plus gratifiants pour le professeur d'informatique que le statut de facilitateur d'accès au savoir. Le responsable d'un laboratoire d'informatique est en effet perçu peu ou prou comme un bibliothécaire.

#### 4.6 Connaissances ou métaconnaissances?

En raison de la rapide évolution des logiciels professionnels, la matière enseignée inclut les méthodes

d'évaluation de logiciels. À titre d'exemple, voici, à la figure 6, quelques rubriques générales d'une grille d'évaluation conçue pour les banques de termes. Elle est basée sur

une grille d'évaluation des logiciels documentaires élaborée par un consultant bruxellois en documentation assistée, le Bureau van Dijk:

gagne également à être enseigné, notamment à ceux dont la connaissance de la programmation risque d'occulter l'existence de logiciels ou de commandes.

Certains équilibres doivent également faire l'objet d'un enseignement. Des traducteurs et des terminographes qui ont la gestion de glossaires « dans les doigts » ne gagneront rien à apprendre un gestionnaire de bases de données non dédié pour concevoir un détail idiosyncrasique d'une application par ailleurs classique.

Les consultations doivent aussi être à l'esprit de l'apprenant. Il faut enseigner aux terminographes, aux traducteurs, aux rédacteurs, quand demander un programme à un informaticien. Les logiciels sont à la portée de tous et permettent toujours une informatisation partielle. Cette facilité occulte parfois les besoins en programmation. Or, un programme sur mesure automatise complètement une application, par exemple la génération de lexiques édités sur base d'une partie du contenu d'une banque de termes, comme dans *Latter*. Quand il le faut, un programme court-circuite en outre l'apprentissage d'un gestionnaire de bases de données: même bricolé par un amateur, un programme est plus efficace que la sous-utilisation des commandes d'un SGBD.

La réorganisation de tâches professionnelles autour des outils s'enseigne également. Elle conditionne l'acceptation par l'utilisateur des outils les plus avancés, généralement intégrés. Idéalement, des éléments de recherche opérationnelle et de cybernétique devraient donc être inclus dans certains programmes de terminotique. La terminologie est à une période-charnière. Les postes de travail du terminographe, comme celui qui est en test au service de terminologie du Gouvernement fédéral canadien, postulent la circulation électronique

- |  |
|--|
| 1. MACRO-ÉVALUATION DES BANQUES DE TERMES                      |
| 1.1 Définition des objectifs                                   |
| 1.2 Enregistrement des activités                               |
| 1.2.1 Acquisitions   |
| 1.2.2 Notions  |
| 1.2.3 Références   |
| 1.3 Calcul des coûts et des prix de revient                    |
| 1.3.1 Activités  |
| 1.3.2 Entrées (ou enregistrements)                             |
| 1.3.3 Sorties ou exploitations                                 |
| 1.3.4 Nature des frais   |
| 1.3.5 Coûts directs du système                                 |
| 1.3.6 Coûts indirects du système                               |
| 1.3.7 Coûts indirects de l'organisme ou frais généraux         |
| 1.3.8 Grilles de ventilation                                   |
| 1.3.8.1 Ventilation des coûts indirects sur les coûts directs  |
| 1.3.8.2 Ventilation des coûts d'entrée sur les coûts de sortie |
| 1.3.8.3 Calcul des prix de revient                             |
| 1.4 Évaluation de l'efficacité                                 |
| 1.4.1 Exhaustivité   |
| 1.4.2 Pertinence   |
| 1.4.3 Délais   |
| 1.4.4 Satisfaction de l'utilisateur                            |
| 1.5 Évaluation de l'efficience                                 |
| 1.6 Valeur de la banque  |
| 1.7 Erreurs fréquentes et améliorations                        |
| 2. MICRO-EVALUATION DES BANQUES DE TERMES [...]                |

Figure 6

Qu'il soit professionnel ou étudiant, l'apprenant doit être initié aux circuits documentaires de son professeur lui-même: colloques et collections d'ouvrages dans lesquels sont consignés l'arrière-plan théorique et les résultats des recherches menées dans la confection assistée des dictionnaires au sens large; collections d'ouvrages et revues annonçant les mises sur le marché des logiciels commerciaux de terminographie; colloques où sont montrés ces

logiciels; revues qui les décrivent et conseillent des tours de mains dans leur utilisation, etc. Une fois encore, c'est l'évolution trépidante du marché qui impose un volet documentaire à l'enseignement de l'informatique d'un métier, d'autant plus que les renseignements de première main se cachent souvent dans des sources insoupçonnées ou voyagent.

Le réflexe d'une recherche systématique d'un logiciel professionnel et d'une commande

ininterrompue des documents. Il appelle donc une réorganisation du travail en amont et en aval de la terminographie, tel le recours à des corpus dépouillés automatiquement. Il présuppose également un éclatement du travail en de nouvelles sous-tâches. L'intégration de la terminographie au poste de travail du traducteur a notamment créé un sous-poste de terminographe « ponctuel ». Dans une agence ou un service de traduction, ce terminographe fait analyser le texte à traduire par la mémoire de traductions, il consulte la liste des vocables non trouvés et en cherche les équivalents. Il ajoute ces derniers aux glossaires du domaine en question, avant de remettre au traducteur glossaire, texte-source et anciennes traductions pertinentes (avec leurs textes-sources) pour le texte à traduire. Ces sous-tâches, ces réorganisations, doivent être décrites et exercées au cours. Il est à noter qu'il y a déjà plusieurs années qu'IBM, concepteur de la mémoire de traductions, avait décrit ces différentes fonctions dans le détail et les avait implémentées dans ses services de traduction.

#### 4.7 Combat ou utilisation des représentations ?

« Les représentations sont des îlots de connaissance, sans liens cohérents. Elles dépendent de la subjectivité des individus. Elles résistent au changement. Elles sont surtout faites d'images mentales : c'est la traduction en termes généraux d'une perception partielle de la réalité », dit D. Beau (1983.).

Voici un exemple de représentation erronée. L'optique, relevant de l'informatique, du gestionnaire des fichiers entre en conflit avec la conception que se fait l'apprenant d'un dictionnaire peu structuré comme peut l'être un

dictionnaire encyclopédique. Cette vue du dictionnaire très « textuel » date de la machine à écrire alors que, pour un traitement de texte, un fichier-texte est « une suite de caractères ; c'est une suite de paragraphes ; c'est une suite de pages ; c'est une suite de sections ou de divisions [...] », dit J.-Fr. Lévy (1995). Un dictionnaire électronique plus structuré comportera quant à lui des champs et des enregistrements, des index, des pointeurs, toutes notions également inconnues du néophyte, surtout là où les cours d'informatique générale ont été rayés de l'enseignement secondaire. De même, « pour l'utilisateur, la notion d'activation de fenêtre n'a pas vraiment son équivalent dans le domaine matériel connu ». « Certains termes, même s'ils représentent un progrès (*ouvrir* au lieu de *charger*, par exemple), n'ôtent pas toute la complexité des opérations qu'ils commandent et donc des concepts sous-jacents ; cette facilitation déplace les problèmes des représentations des objets manipulés par l'informatique, sans les supprimer », ajoute J.-Fr. Lévy (1995).

Les représentations se cachent là où on les attend le moins. Les copies illégales des logiciels verticaux sont un frein puissant à la diffusion des logiciels professionnels. En effet, le nombre d'exemplaires de ces logiciels est moins grand que celui des logiciels horizontaux et partant, leur piratage est décelable. Certains traducteurs, notamment, investissent à intervalles réguliers dans le matériel, troquant leur 486 pour un Pentium. Cependant, ils confectionnent et consultent leurs glossaires avec leur traitement de texte, voire un tableur parce que leur PC leur a été livré avec *Microsoft Office Suite*... Souvent, un excursus sur le capital intellectuel que représentent la programmation et l'analyse s'impose donc avant l'enseignement de logiciels professionnels.

Les attentes diffuses des jeunes étudiants à l'égard du cours d'informatique contrastent quant à elles avec le caractère de plus en plus ciblé des logiciels professionnels. L'exemple vient parfois d'en haut : l'effet « Bill Gates » incite certaines facultés de lettres à enseigner... un tableur à leurs étudiants. En 1996, l'une d'elle présentait cet enseignement comme une prouesse pédagogique à un colloque sur la didactique de l'informatique. Mais là où les cours de traductique et de terminotique sont ciblés sur le métier, certains professeurs restent sensibles aux représentations véhiculées par les médias. Les logiciels de traduction et de terminographie assistées les laissent de marbre mais ils ont demandé sans tarder un accès à Internet pour préparer leur cours. Le formateur doit acter et combattre cette image d'Épinal d'une informatique universelle. Cette utopie joue le rôle de révélateur : elle a la vie dure si l'image de la profession que véhicule l'établissement d'enseignement ou l'association professionnelle du pays n'est pas prégnante. Heureusement, l'énergie adverse peut, en didactique comme en judo, être détournée de son objectif. L'engouement pour Internet peut servir de point de départ pour démontrer l'importance économique de cet « or gris » qu'est l'information...

## 5 Enseignement de la programmation linguistique

Les applications de terminologie non encore informatisées sont bien sûr légion. Certains échecs retentissants en ingénierie linguistique (traduction automatique) incitent cependant les centres de recherche à la prudence. Un nombre plus grand d'universités concentrent donc leurs programmes sur des « applications appliquées » et circonscrites. Quand

ils en donnent à leurs étudiants, leurs cours de programmation ne se font plus jamais aux dépens de l'enseignement des outils du marché.

Pour le reste, l'enseignement de la programmation s'est simplifié.

Le niveau des langages dits de « haut niveau » comme *Pascal* et *Basic* était encore assez élémentaire. L'époque de leur création est contemporaine à celle de pseudo-langages encore très formels. Supposés proches du langage naturel, les pseudo-langages servent aux débutants en analyse à écrire les étapes de leurs programmes. Les instructions en pseudo-langage sont ensuite converties dans un langage de programmation proprement dit par un compilateur. Trop formels, les codes de ces premiers pseudo-langages s'ajoutaient au fardeau de la syntaxe du ou des langages de programmation proprement dits enseignés ensuite.

L'algorithmique s'enseignait en outre beaucoup sur papier, comme les mathématiques, en raison du coût des ordinateurs. Le droit aux essais et erreurs, aux déboguages auxquels s'adonnent quotidiennement les programmeurs et pour lesquels ils disposent même de routines, était refusé aux débutants en algorithmique et en programmation : le petit nombre de machines chères limitait le test des programmes. La syntaxe des nouveaux pseudo-langages est nettement moins contraignante.

En outre, les générateurs d'instructions d'apparition récente comme *Aladin* facilitent eux aussi et encore mieux un enseignement séparé de la programmation et de l'algorithmique. Cette séparation est indispensable tant à l'apprentissage rapide de plusieurs langages de programmation qu'à la conception de programmes bien structurés.

Par ailleurs, les instructions qu'inclut le programmeur recourant à un langage de macro-commandes en plus des structures de contrôle (boucles *IF*, etc.) sont des

commandes de logiciels horizontaux, qui sont vraiment de haut niveau.

Aussi la programmation d'applications professionnelles devient-elle envisageable avec des connaissances plus limitées qu'avant en programmation et en algorithmique, avec les mêmes langages de programmation. Les exercices concevables actuellement

peuvent être utiles. À titre d'exemple, l'utilitaire de décomposition des livres anglaises dont la figure 7 donne un extrait est en *Wordbasic* (pour être disponible sous la plume électronique qu'est, pour le traducteur, son traitement de texte). Fait par un étudiant, il est utilisé par des étudiants de première candidature au cours de grammaire anglaise :

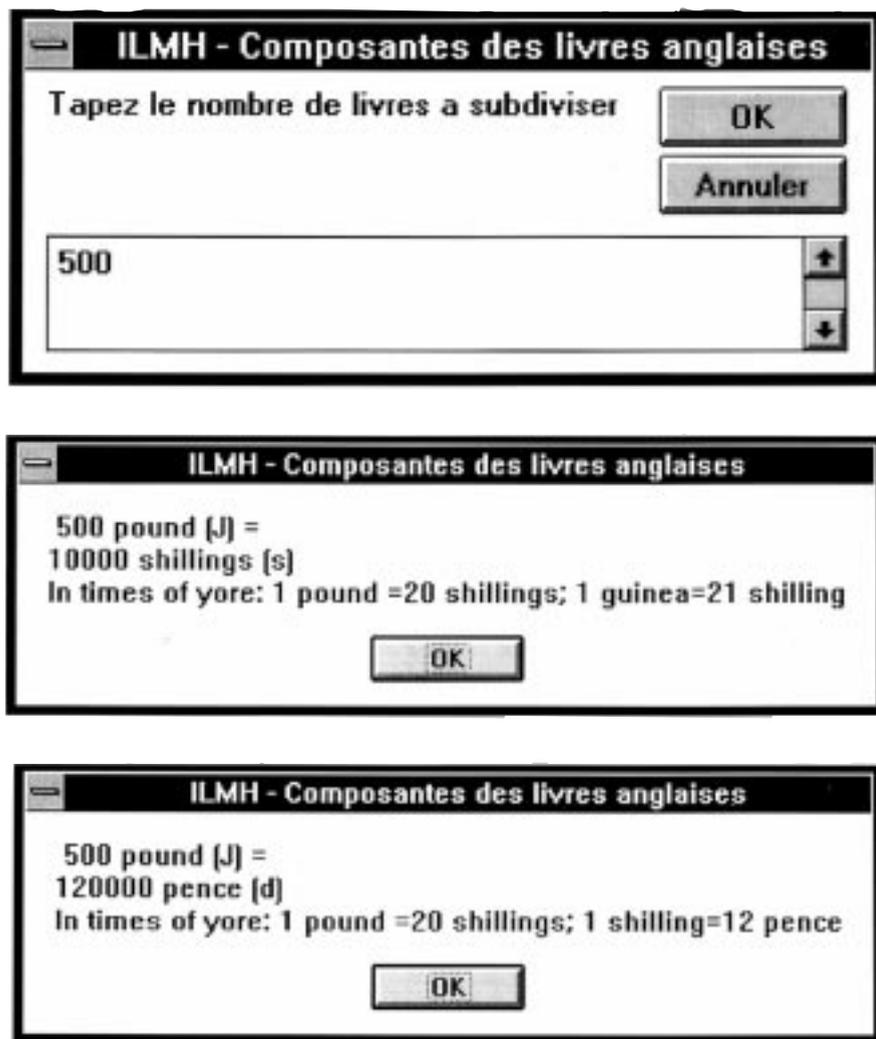


Figure 7

Indépendamment des contrôles d'erreurs, il comporte surtout des

divisions, comme le montre son code à la figure 8 :

```

Sub MAIN
DésactiverTouches
On Error Goto fin
retap:
montant = Val (InputBox$("Tapez le nombre de livres à subdiviser", "ILMH - Composantes des livres
anglaises"))
While montant = 0
MsgBox "Vous avez oublié le chiffre de la somme à subdiviser. Retapez-le", "ILMH - Composantes des livres
anglaises", 48
Goto retap
Wend
montant2 = montant * 100
libellé$ = "pound (£)"
libellé2$ = "pence or cents"
libellé3$ = "1 pound (£) = 100 pence (Great-Britain) or 100 cents (United States)"
MsgBox
Str$(montant) + "" + libellé$ + " = " + Chr$(13) + Str$(montant2) + "" + libellé2$ + Chr$(13) + libellé3$,
"ILMH - Composantes des livres anglaises"
montant2 = montant * 20
libellé$ = "pound (£)"
libellé2$ = "shillings (s)"
libellé3$ = "In times of yore: 1 pound = 20 shillings; 1 guinea = 21 shilling"
MsgBox
Str$(montant) + "" + libellé$ + " = " + Chr$(13) + Str$(montant2) + "" + libellé2$ + Chr$(13) + libellé3$,
"ILMH - Composantes des livres anglaises"
montant2 = montant * 20 * 12
libellé$ = "pound (£)"
libellé2$ = "pence (d)"
libellé3$ = "In times of yore: 1 pound = 20 shillings; 1 shilling = 12 pence"
MsgBox
Str$(montant) + "" + libellé$ + " = " + Chr$(13) + Str$(montant2) + "" + libellé2$ + Chr$(13) + libellé3$,
"ILMH - Composantes des livres anglaises"
n = MsgBox (" Voulez-vous convertir une autre somme?", "ILMH - Composantes des livres anglaises", 4)
While n = - 1
Goto retap:
Wend
Goto fini
fin:
MsgBox "Interruption du programme!", "ILMH - Composantes des livres anglaises", 48
err = 0
fini:
End Sub

```

Figure 8

Voici un autre extrait de programme d'un débutant, également en Wordbasic. C'est un générateur de lettres commerciales italiennes et espagnoles. Son noyau est constitué de l'affichage de paragraphes-types (également appelés «insertions

automatiques», «paragraphes-types» ou encore «bibliothèques de paragraphes», selon le jargon du traitement de texte). Les fragments désignés par un clic! de l'utilisateur (figure 9) :

terminologiques). Il n'est pas rare que ce soient des professeurs d'informatique linguistique au sens large qui signalent à leurs étudiants et à leurs collègues des percées théoriques, faites par des équipes multidisciplinaires concevant des applications d'ingénierie de la langue.

## 7 Au-delà de la terminotique...

Les invariants des logiciels étant sémiologiques, un cours de sémiologie serait utile aux apprenants.

La grammaire des interfaces graphiques d'utilisation est en cours d'écriture. Des livres anciens véhiculaient déjà certaines de ses règles, comme le guide de la vidéo didactique de J. Lonergan (1984). L'enjeu de l'idéographie qu'a perçu P. Lévy (1990) est d'importance pour les dictionnaires spécialisés multimédia : «Il ne s'agit pas de faire appel à l'image pour illustrer ou agrémenter le texte classique, mais bel et bien d'inaugurer une écriture nouvelle : un instrument de connaissance et de pensée qui soit aussi et intrinsèquement image animée». On sait aussi que les modèles mentaux sont imagés. L'hypertexte aura lui aussi sa rhétorique : P. A. Carlson (1988) suggère par exemple de concevoir des nœuds de la taille d'un concept.

Beaucoup de facultés universitaires et d'instituts para-universitaires dispensent un cours de philosophie des sciences sous-tendant le métier auxquels ils préparent. Or, P. Lévy (1990) fait observer que «la plupart des logiciels contemporains jouent un rôle de technologie intellectuelle : ils réorganisent peu ou prou la vision du monde de leurs utilisateurs et modifient leurs réflexes mentaux». Aussi, un cours de philosophie du langage ne devrait-il pas omettre les incidences de la

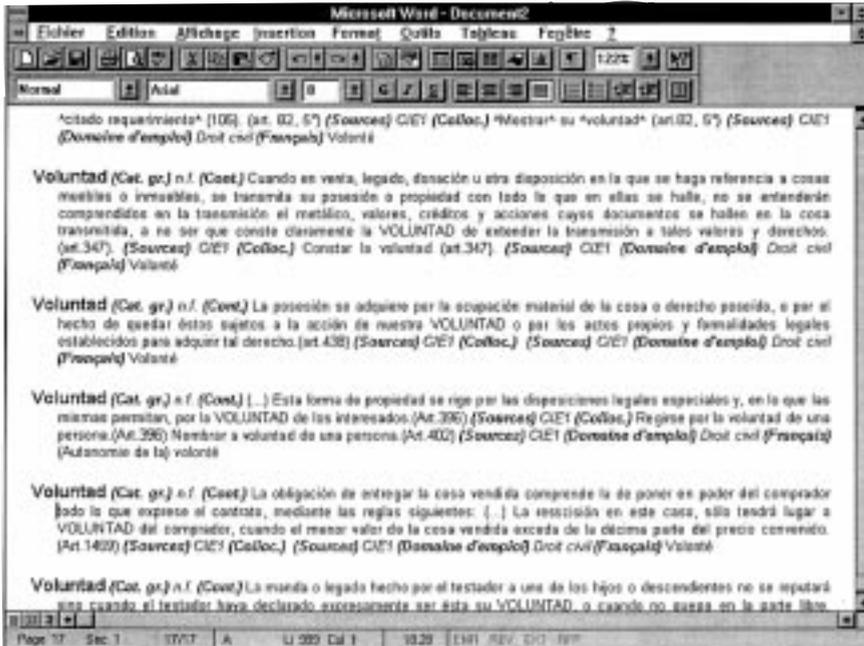


Figure 9

Ensuite, la lettre écrite par le programme s'affiche dans deux ou plusieurs langues (figure 10).

## 6 Les rétroactions

Bien orchestrés, l'enseignement des outils professionnels, le ciblage des démonstrations et des exercices sur machine renforcent les motivations des étudiants pour la traduction, l'interprétation ou la terminographie elles-mêmes. Quant aux recyclages, ils redorent, quand il le faut, le blason de la profession

auprès des employeurs. Ceux-ci font inconsciemment le raisonnement suivant : «si cette profession fait l'objet de tant de programmes, c'est qu'elle existe à grande échelle».

Au fur et à mesure que l'informatique professionnelle se perfectionne, elle force les théoriciens à décrire son objet d'étude avec plus de finesse. C'est ainsi que la terminotique a découvert l'existence de plus de 100 types d'informations dans les dictionnaires spécialisés édités et électroniques (*cf.* typologie de l'ISO pour une des versions du projet de norme d'échange de microfichiers

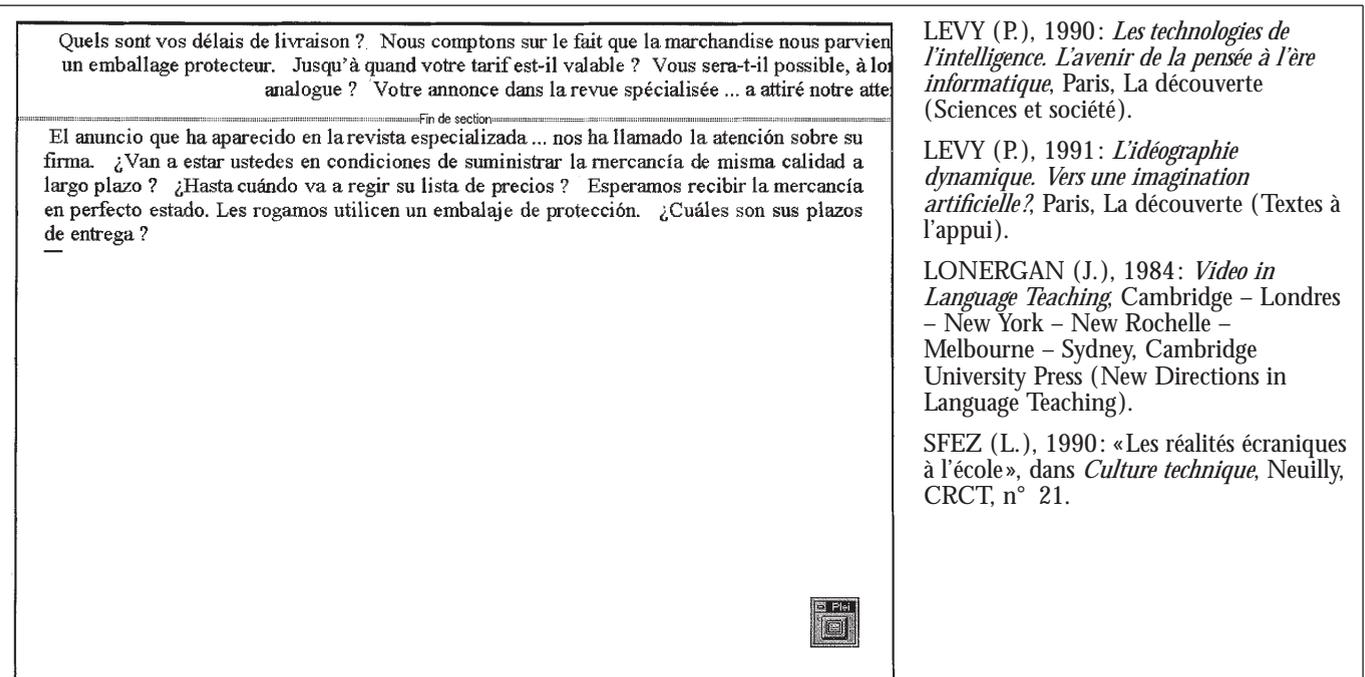


Figure 10

terminotique. Par exemple, un philosophe du langage « filera », selon l'expression de Michaël Riffaterre, c'est-à-dire développera, la métaphore de l'hypertexte de P. Lévy: « dix mille signes ou seulement cinquante repliés derrière un mot ou une icône, des emboîtements compliqués et variables [...] Au rythme régulier de la page succède le mouvement perpétuel de pli ou de dépli d'un texte kaléidoscope ». Ou encore: « Nelson poursuit le rêve d'un immense réseau accessible en temps réel contenant tous les trésors littéraires et scientifiques du monde (...). *Xanadu*, en tant qu'horizon idéal ou absolu de l'hypertexte, serait une sorte de matérialisation du dialogue incessant et multiple que l'humanité entretient avec elle-même et avec son passé ».

Caroline de Schaetzen,  
Centre de terminologie de Bruxelles,  
Institut libre Marie Haps,  
Communauté française de Belgique.

## Bibliographie

- BARON (J.-L.), 1990: « L'informatique en éducation, vingt ans après », dans *Culture technique*, Neuilly, CRCT, n° 21.
- BEAU (D.), 1983: *100 fiches de pédagogie des adultes à l'usage des formateurs*, Paris, Éditions d'organisation (EO/formation permanente).
- CARLSON (P.A.), 1988: « Hypertext: A Way of Incorporating User Feedback », in *Text, Context and Hypertext. Writing with and for the Computer*, Cambridge – Londres, The MIT Press.
- LELOUCHE (R.), 1993: « Essai de synthèse », dans *Actes de la troisième rencontre francophone de didactique de l'informatique (Sion, du 6 au 11 juillet 1992)*, Paris, EPI.
- LEVY (J.-F.), 1995: *Pour une utilisation raisonnée de l'ordinateur dans l'enseignement secondaire. Analyses de pratiques et propositions pour un meilleur usage des instruments micro-informatiques*, Paris, EPI et INRP.

LEVY (P.), 1990: *Les technologies de l'intelligence. L'avenir de la pensée à l'ère informatique*, Paris, La découverte (Sciences et société).

LEVY (P.), 1991: *L'idéographie dynamique. Vers une imagination artificielle?*, Paris, La découverte (Textes à l'appui).

LONERGAN (J.), 1984: *Video in Language Teaching*, Cambridge – Londres – New York – New Rochelle – Melbourne – Sydney, Cambridge University Press (New Directions in Language Teaching).

SFEZ (L.), 1990: « Les réalités écraniques à l'école », dans *Culture technique*, Neuilly, CRCT, n° 21.

# Rint-Riofil: la formation, mode d'emploi

La formation organisée conjointement par le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) et le Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue (Riofil) s'inscrit dans les grands objectifs de la francophonie concernant le développement des inforoutes, du français et des langues partenaires dans l'espace francophone.

Elle vise plus particulièrement à apporter une formation professionnelle, pratique, et immédiatement opérante au personnel des institutions membres qui sont implantées dans les pays du Sud. Elle est structurée en un cycle de trois stages répartis sur trois ans.

Chaque stage dure trois semaines. Un système de sélection au niveau des institutions, des modules et de la direction des stages permet de garantir des effectifs équilibrés et homogènes. Le suivi des stages est assuré par un rapport d'activités que les stagiaires doivent faire au bout de six mois à la direction des stages et par la possibilité d'un échange régulier entre celle-ci et les stagiaires.

Des formations complémentaires, soumises à des conditions particulières, sont offertes par des institutions membres dans les pays du Nord, notamment, en Suisse, en Belgique, au Québec et au Canada.

## Termes-clés :

Rint; Riofil; formation; stage; terminologie; terminotique; langues partenaires; inforoutes; base de données textuelles; pays du Sud; francophonie.

## 1 Les grandes orientations

**A**u Sommet de décembre 1995, les chefs d'États et de gouvernement des pays ayant le français en partage ont pris l'engagement de promouvoir un espace francophone dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de favoriser la place qui revient au français et à ses langues partenaires sur les inforoutes, dans le respect du pluralisme culturel et le souci de coopération avec les autres espaces.

Ils ont appelé au renforcement et à la modernisation des réseaux de télécommunication au Sud et convenu que leurs efforts solidaires devaient porter sur :

- la mise en place de serveurs et de sites informationnels au Sud;
- la formation de ressources humaines au développement et à l'utilisation des serveurs et des sites;
- la normalisation des protocoles de communication;
- le développement de contenus et de logiciels en français et en langues partenaires.

Lors de la septième session (Bordeaux, février 1996) de la Conférence ministérielle de la francophonie (*CMF*), les chefs d'État et de gouvernement se fixaient comme objectif d'arrêter une stratégie pour assurer une présence forte et active de la francophonie dans la « société de l'information ». Le plan d'action adopté par les ministres devrait permettre à la communauté

francophone de faire face aux enjeux techniques, politiques, économiques, juridiques et éthiques des inforoutes et de maîtriser, au profit du plus grand nombre, les nouvelles technologies de l'information. Tout en favorisant la circulation de contenus relatifs aux patrimoines et aux savoirs francophones sur les réseaux mondiaux, il devrait également permettre que les nouvelles technologies soient mises au service du développement économique et social des pays membres afin de renforcer la coopération multilatérale francophone.

La conférence des ministres francophones chargés des inforoutes (Montréal, mai 1997) a pour but ultime de définir les voies et moyens de mise en œuvre des nouvelles technologies de l'information dans l'espace francophone en appui à :

- l'éducation, la formation et l'insertion sociale des jeunes; la large diffusion des savoirs, des sciences appliquées et des technologies; la création et la promotion culturelles, la sauvegarde et la mise à disposition des patrimoines;
- la démocratie ainsi que l'émergence de partenariats économiques, la réintégration régionale et le développement durable.

Cette proposition privilégie une formation non universitaire, visant l'efficacité technique, sur le terrain, et le désenclavement informatique de l'espace francophone du Sud en même temps que le développement de l'activité linguistique et terminologique dans ce même espace.

## 2 Les objectifs du Rint et du Riofil

Le programme conjoint de formation du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) et du Réseau international des observatoires francophones des industries de la langue (Riofil) s'inscrit pleinement dans ces visées générales. Nous souscrivons particulièrement à la dimension de formation continue, en tenant compte du niveau des ressources et des priorités de chacun des deux réseaux; le programme triennal que nous mettons en avant privilégie les actions de formation suivantes:

1. Des actions favorisant la création, le support et le partage de ressources linguistiques telles que:

- les corpus textuels de grande taille;
- les banques de données terminologiques;
- les vocabulaires et dictionnaires électroniques;
- les banques de phraséologie pour l'enseignement des langues.

2. Des actions en faveur du traitement informatique des langues nationales, incluant les fonctions suivantes:

- la création, l'affichage et le support des alphabets des langues africaines;
- le développement de banques de données lexicales et terminologiques;
- la saisie et la diffusion de contenus en français et dans les langues nationales;
- l'utilisation d'outils de traitement avancé du français et des langues nationales (concordances de mots, alignements textuels multilingues, grammaires de traitement morphologique et syntaxique, correcteurs orthographiques avancés, etc.).

3. Des actions favorisant l'accès à l'autoroute électronique et ouvrant une porte aux possibilités suivantes:

- un accès à l'information scientifique et technique mondiale et aux principaux groupes de discussion;
- l'usage du courrier électronique afin d'établir, d'accélérer et de faire fructifier les échanges d'information entre les partenaires actifs et les utilisateurs isolés;
- la disponibilité de liens Internet afin de garantir la continuité des programmes, de poursuivre une formation à distance, de partager des ressources communes (p. ex. logiciels, traitements linguistiques, corpus, dictionnaires) et de garantir un support technique à distance.
- l'accès à l'information francophone et la diffusion de l'information africaine.

## 3 L'organisation administrative

Les grandes décisions concernant la formation (dont les stages) sont prises au sein des comités d'orientation, organes suprêmes des réseaux, où sont représentés tous les modules.

### 3.1 La direction des stages

Les deux réseaux, Rint et Riofil, ont nommé, chacun, un codirecteur des stages, lesquels constituent ensemble «la direction des stages» et travaillent en étroite collaboration avec les deux secrétaires généraux des deux réseaux, pour la mise en œuvre des décisions en matière de formation prises par les comités d'orientation.

Les codirecteurs sont chargés de la gestion administrative, financière, et pédagogique des stages. Ils en garantissent le contenu scientifique et technique, et choisissent les encadreurs appelés à assurer avec eux les enseignements et l'évaluation des apprentissages. Enfin ils rendent un rapport de stage aux secrétaires généraux des réseaux Rint et Riofil.

Après le stage, ils sont chargés d'assurer les opérations de suivi des stagiaires, conformément au plan de formation.

Les codirecteurs des stages sont Marcel Diki-Kidiri, pour le Rint, et Maurice Gingras, pour le Riofil.

### 3.2 Les formateurs

Les codirecteurs participent à l'enseignement et constituent donc le noyau de l'encadrement. Les encadreurs sont des formateurs présents au stage au moins une semaine et qui participent ainsi à une évaluation hebdomadaire. Il est convenu de réserver le terme *intervenant* aux formateurs dont la prestation est plus ponctuelle et dure moins d'une semaine. Ils interviennent généralement à titre de spécialistes sur un aspect précis du programme. Les codirecteurs choisissent les encadreurs prioritairement en fonction du contenu des enseignements et des stratégies pédagogiques développées pour chaque stage. Bien que le choix et le nombre des formateurs peut varier chaque année en raison d'impératifs propres à chaque stage, les codirecteurs constituent un noyau permanent qui garantit une cohérence dans l'ensemble des trois stages d'un même cycle de formation sur trois ans (*cf.* 4, Plan de formation).

### 3.3 Le comité pédagogique

Un comité pédagogique consultatif a été mis en place pour conseiller les comités d'orientation sur toutes les questions complexes relatives à la formation dont il serait saisi. Il est composé d'experts et de délégués désignés par les modules qui le souhaitent. Les membres actuels du comité pédagogique sont décrits en annexes.

## 4 Le plan de formation

### 4.1 Une formation répartie sur un cycle de trois ans

Les responsables des deux réseaux, Rint et Riofil, ont souhaité que les sessions visent la continuité des efforts de formation de manière à garantir des effets durables sur le développement des projets des institutions qui en bénéficient. Ils ont également souhaité une meilleure articulation et l'harmonisation des efforts par la mise en commun des ressources et l'organisation de sessions communes. L'idée d'un programme d'intervention s'étendant sur plus d'une année s'est progressivement imposée. Ainsi, les objectifs traditionnels propres à chacun des deux réseaux seraient mieux respectés et le contenu des enseignements communs serait mieux couvert et davantage maîtrisé.

En accentuant l'effort d'évaluation pédagogique et en répartissant celle-ci sur un cycle de trois ans, les coordonnateurs et formateurs disposeront de la possibilité de «redresser le tir» au besoin quant aux apprentissages proposés, garantissant la maîtrise de ceux-ci, une meilleure appréciation de l'évolution des projets institutionnels et du degré d'autonomie et de prise en charge des équipes bénéficiaires du programme.

Un cycle de trois ans permet, d'une part, de concentrer les efforts prioritairement sur les institutions des pays du Sud qui sont prêtes à bénéficier au mieux du plan de formation et, d'autre part, de laisser le temps de se préparer à celles qui ne seraient pas encore prêtes ou qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas être touchées au cours d'un cycle donné. L'objectif visé ici étant, à terme, le maillage de l'ensemble des pays francophones du Sud au réseau mondial des inforoutes et le transfert

des compétences en vue d'un développement durable en francophonie.

### 4.2 Un système formel d'évaluation

Le système d'évaluation de la formation comprend une évaluation du travail des stagiaires en deux temps – durant le stage, après le stage – et une évaluation du plan de formation en fin de cycle.

#### 4.2.1 L'évaluation du travail des stagiaires

##### a) Durant le stage

Des tests hebdomadaires permettent de suivre l'évolution de l'apprentissage des stagiaires. En fin de stage une appréciation globale permet de sanctionner les acquis des stagiaires et de préparer le suivi du stage, notamment quant à la poursuite par un stagiaire du programme de formation au niveau supérieur.

##### b) Après le stage

Six mois après les stages de premier et de deuxième niveaux, il est demandé aux stagiaires de fournir un rapport d'activités mettant en évidence les applications qu'ils ont faites des compétences acquises durant ces stages ainsi que les actions entreprises dans leur milieu visant le transfert qu'ils ont pu faire de ces compétences (tutorat, séminaires, conférences de sensibilisation, ateliers de travail, collaboration à un projet, etc.). Ce rapport est pris en compte pour la sélection définitive des stagiaires devant passer au niveau supérieur.

#### 4.2.2 L'évaluation du plan de formation

À la fin des trois années d'un cycle de formation, les codirecteurs de la formation établissent un rapport

d'évaluation du plan de formation pour faire le bilan de ce qui a pu être accompli, des objectifs atteints et non atteints, des difficultés qui ont pu être rencontrées et des ajustements qui ont dû être faits. Ce rapport critique permet aux comités d'orientation des deux réseaux, Rint et Riofil, d'optimiser et, au besoin, de rénover leur politique de formation.

### 4.3 Le Contenu des programmes

#### 4.3.1 Le premier niveau

- Initiation à la terminologie ;
- Maîtrise de l'environnement bureautique ;
- Génération de banques de données textuelles (*BDT*) ;
- Terminographie informatisée (*Shoebox*) ;
- Connaissance des inforoutes (initiation) ;
- Traitement des langues nationales (caractères, claviers, fontes).

#### 4.3.2 Le deuxième niveau

- Cours pratique de terminologie ;
- Traitement des langues nationales (caractères, claviers, fontes ; environnements multilingues, notamment arabe-français) ;
- Exploitation de banques de données (balisage conceptuel et exploitation, en vue d'applications aux travaux linguistiques spécialisés, génération de lexiques, de vocabulaires bilingues, de thésaurus, etc.) ;
- Travaux terminologiques (étapes du travail de la base de données à la production d'un lexique spécialisé, avec *Shoebox*, *SFC*, *Word*, sous *Windows*) ;
- Connaissance des inforoutes (initiation aux réseaux locaux).

#### 4.3.3 Le troisième niveau

- Cours pratique de terminologie ;

- Mise en commun des travaux engagés sur le terrain (perfectionnement de la capacité à intervenir sur diverses opérations);
- Mise en œuvre des compétences de transfert de connaissance (participation à la formation des stagiaires de niveau 1);
- Banques de données textuelles (maîtrise avancée de l'ensemble *BDT*);
- Connaissance des inforoutes (initiation aux réseaux à distance).

#### 4.4 Le suivi des stages

Le suivi des stages implique un échange régulier entre les stagiaires et les encadreurs, et plus particulièrement les directeurs de stage. Cet échange, qui exploite toutes les formes de moyens de communication possibles (courrier postal, télécopie, téléphone, courriel, etc.) vise à apporter aux stagiaires un soutien technique permanent dans l'utilisation des logiciels étudiés en cours de stage, ou dans la mise en application des méthodes de travail apprises en cours de stage. Lorsque toutes les modules seront connectés à l'Internet, ce suivi pourra se faire par des moyens bien plus conviviaux tels que : forum sur la Toile, foires aux questions, listes de discussion, messagerie groupée, etc. L'évaluation de mi-parcours (6 mois après le stage) fait évidemment partie de ce suivi du travail des stagiaires.

### 5. La sélection des candidats : un mode de sélection à trois volets

La visée ultime des efforts des réseaux étant la formation de formateurs et de multiplicateurs, le programme se doit d'apporter une attention particulière tant au processus de sélection des stagiaires qu'à la promotion des projets des

institutions nationales ou régionales. En conséquence, la formation doit viser tant la maîtrise des habiletés et des compétences reliées à la réalisation de ces projets qu'à la diffusion et la retransmission, dans le milieu, des savoirs acquis. Pour garantir la nécessaire continuité des projets de formation, le recrutement des stagiaires se concentre aux trois niveaux institutionnel, des modules et des réseaux.

La sélection des candidats se fait au niveau des institutions, des modules et de la direction des stages.

#### 5.1 Au niveau des institutions

Toute cette formation se veut un soutien aux institutions des pays francophones du Sud qui s'engagent dans des actions d'aménagement linguistique, ou dans des actions de développement nécessitant l'usage du français et des langues nationales, et qui ont besoin de personnel compétent dans diverses disciplines, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. Il est donc normal que ce soient les directeurs de ces institutions qui proposent les premières candidatures de leur personnel pour répondre aux besoins de leurs institutions.

Pour un stage de 1<sup>re</sup> année ou niveau 1, les directeurs d'institution envoient les candidatures au module du Rint ou du Riofil dont dépend leur zone géographique. Il est vivement conseillé aux directeurs d'institution de choisir ces candidatures avec la perspective de leur maintien durant toute la durée du cycle de formation. Le retrait d'un stagiaire qui a déjà commencé un cycle de formation ne devrait se faire qu'en cas de force majeure et d'absolue nécessité.

Pour un stage de 2<sup>e</sup> année ou niveau 2, les directeurs d'institution ont la possibilité d'ajuster leur choix,

soit en remplaçant des stagiaires qui auraient été dans l'impossibilité de poursuivre la formation, soit en augmentant le nombre de leurs candidats. Dans tous les cas, les nouveaux candidats doivent avoir acquis ailleurs une formation équivalente de celle donnée au cours du stage de première année. Il est de la responsabilité des directeurs d'institution de s'assurer du niveau de leurs candidats, car aucun test de niveau ne sera effectué par la direction des stages. Les directeurs d'institution sont informés, en temps utile, de la liste des stagiaires de première année qui passent en deuxième année. S'ils souhaitent modifier cette liste pour ce qui les concerne, il leur revient d'en aviser au plus vite la direction des stages.

Pour un stage de 3<sup>e</sup> année ou niveau 3, les directeurs d'institution ne peuvent remplacer un stagiaire admis au stage de niveau 3 que pour une raison vraiment de force majeure (décès, maladie, mutation, démission, par exemple). Encore faudrait-il que le remplaçant soit vraiment déjà bien familiarisé aux habiletés étudiées aux niveaux 1 et 2. Il vaut donc beaucoup mieux pour les directeurs d'institution qu'ils choisissent avec soin les candidats en 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années, du fait qu'ils envisagent les reconduire jusqu'à la fin du cycle de formation.

#### 5.2 Au niveau des modules

Dans le cas d'un module régional (couvrant plusieurs pays), le responsable du module procède à la sélection des candidatures reçues en tenant compte de critères propres au module, tels que l'équilibre régional, les priorités du travail collectif interinstitutionnel, les stratégies de pôles de compétences à répartir entre les institutions, etc.

Dans le cas d'un module national où plusieurs institutions sont intéressées, le responsable du module

peut procéder de la même manière et pour des raisons similaires. Par contre, là où le module national n'a qu'une seule institution, les propositions du directeur de l'institution sont en même temps celles du module.

Dans tous les cas, les responsables de module envoient les candidatures retenues au directeur de stage chargé de la centralisation des candidatures.

### 5.3 Au niveau de la direction des stages

La direction des stages procède à une dernière sélection en fonction de critères généraux établis par les comités d'orientation sur recommandation du comité pédagogique. Il s'agit de critères tels que :

- le profil des candidats par rapport aux objectifs généraux du plan de formation;
- les places disponibles compte tenu du budget alloué à chaque stage;
- les recommandations des comités d'orientation des réseaux Rint et Riofil;
- l'intérêt général des réseaux en accord avec les secrétaires généraux des réseaux;
- l'intérêt général des modules en accord avec les responsables de module.
- l'équilibre géographique des modules, etc.

Les critères énumérés ci-dessus ne sont ni limitatifs ni exclusifs, car les comités d'orientation peuvent toujours se donner des critères et les moduler en fonction de l'évolution des activités et des besoins des deux réseaux.

La direction des stages sélectionne les stagiaires de première année qui désirent passer en deuxième année sur la base des évaluations. La liste en est présentée aux responsables de module dont ils dépendent pour avis. À défaut de cet avis, le passage est considéré comme accepté.

De la même manière, la direction des stages sélectionne les stagiaires de deuxième année vers le troisième niveau. Les responsables de module en sont informés, ainsi que les directeurs des institutions dont ils dépendent. Généralement l'accord des modules pour ce dernier choix de passage est considéré comme acquis.

## 6 Les bourses et autres formations complémentaires

Quelques institutions du Nord offrent des possibilités assez limitées de bourses et de stages qui peuvent compléter judicieusement la formation proposée ici.

### 6.1 Suisse

Le Service de terminologie de la Chancellerie accueille, chaque année, un et un seul stagiaire du Sud pour un stage de terminologie, de un à trois mois en Suisse. Le stagiaire bénéficie d'une bourse et d'un encadrement approprié durant tout le stage. Contact : Françoise Parc, module suisse.

### 6.2 Communauté française de Belgique

L'Institut libre Marie Haps offre des stages payants en terminologie, lexicographie, traduction et terminotique. Des frais réduits grâce à une prise en charge partielle ouvrent l'accès à cette formation aux ressortissants des pays africains avec qui la Belgique a des accords de coopération bilatérale (Burundi, République démocratique du Congo, Rwanda). Contact : M<sup>me</sup> Caroline de Schaetzen, module de la Communauté française de Belgique.

### 6.3 Canada et Québec

L'Office de la langue française, au Québec, ainsi que la direction de la terminologie et de la documentation (Bureau de la traduction; Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada) à Ottawa, peuvent accueillir des stagiaires boursiers d'organismes tiers pour des stages pratiques dans leurs services respectifs. Pour plus amples informations, contacts : M<sup>me</sup> Diane Michaud, module canadien, et M<sup>me</sup> Tina Célestin, module québécois.

*Marcel Diki-Kidiri,  
Chercheur au Llacan (CNRS),  
Codirecteur du programme de  
formation Rint-Riofil.*

*Annexe 1 : adresse des directeurs  
de la formation*

pour le Rint :  
Marcel Diki-Kidiri  
13, rue Courdimanche  
F-91940 Les Ulis  
France  
Téléphone : (33) (0) 1 64 46 36 13  
Télécopie : (33) (0) 1 69 29 04 82  
Courriel : mdkidiri@aol.com  
Pour le Riofil :  
Maurice Gingras  
SMA Inc.  
59, rue d'Auteuil, 1<sup>er</sup> étage  
Québec (Qc) G1R 4C2  
Canada  
Tél. : (418) 694-2033  
Télécopie : (418) 694-2176  
Courriel : maurice.gingras@riq.qc.ca

*Annexe 2 : membres du comité pédagogique*

Marcel Diki-Kidiri : assure la direction du comité pédagogique et représente le module centrafricain.  
Françoise Parc : module suisse  
Élisabeth Blanchon : module français  
André Le Meur : module français  
Bakoly Ramiaramanana : module malgache  
Tina Célestin : module québécois  
Chérif Mbodj : module d'Afrique de l'Ouest  
Fassi Fehri : module marocain  
Marc Van Campenhoudt : module de la Communauté française de Belgique

# *Pointer* et la formation en terminologie : quelle formation en terminologie pour l'Europe de demain?

Le projet *Pointer*, lancé en 1994, avait pour but de proposer à la Commission européenne une infrastructure en matière d'activités terminologiques sur le Vieux Continent. Parmi ses recommandations figure un chapitre important, mais jusqu'ici peu ébruité, sur la formation en terminologie. La grande originalité de cette proposition est la grille de compétences des futurs terminologues, qui permet non seulement de fixer les buts de la formation, mais aussi de promouvoir les échanges.

Termes-clés :  
*Pointer*; Europe; terminologie;  
formation.

## 1 Vers une exploitation raisonnée des ressources linguistiques en Europe

**S**oucieuse de sauvegarder et de promouvoir le plurilinguisme dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, la Commission européenne a diligenté vers 1994 une série de rapports sur les ressources linguistiques des pays de l'Union. Ces rapports devaient non seulement faire le point de la situation dans les différents pays membres mais aussi émettre des recommandations afin de rendre accessibles aux citoyens et aux entreprises ses ressources linguistiques. Parmi les propositions figuraient la création d'une association européenne de ressources linguistiques, effectivement créée en 1995 sous le sigle *Elra*, et celle d'une association européenne de terminologie, fondée en 1996. Le projet qui devait comporter des recommandations pour la terminologie fut nommé *Pointer* (Propositions pour l'infrastructure de la terminologie en Europe). En plus d'une description de la situation de la terminologie dans différents pays et dans différents secteurs européens, un groupe de travail a formulé des propositions concernant la formation en terminologie.

Force est de constater que le rapport *Pointer* n'a pas eu la diffusion qu'il méritait, et les recommandations concernant la formation n'échappent pas à la règle de cette trop grande discrétion. Il semblerait que le présent article soit le premier à faire état du

travail mené par les universitaires britanniques Margaret Rogers et Kurshid Ahmad en collaboration avec leurs collègues de l'Université de Surrey, notamment Alison Hindley et Andrew Salway, et le concours d'autres partenaires du consortium, en particulier Teresa Cabré et Carles Tebe de l'Université Pompeu Fabra à Barcelone, Reiner Arntz et Felix Meyer de l'Académie européenne de Bolzano/Bozen, Helmi Sonneveld de TopTerm, et Gert Engel de l'École des hautes études commerciales du Danemark du Sud.

La seule réalisation concrète, à notre connaissance, est un programme de formation continue de linguistes *Leonardo da Vinci* (Direction générale XXII), coordonnée par l'Association des traducteurs et interprètes diplômés de Mons. Il réunit les universités de Surrey, de Vaasa, de Stockholm, de Mons, ainsi que Pompeu Fabra (Barcelone) et Mannesmann Demag (Allemagne).

## 2 Constat et analyse de l'existant

Comme l'ensemble du rapport, les recommandations de *Pointer* concernant la formation prennent comme point de départ l'existant. Le rapport a mis en évidence un nombre relativement important de formations en terminologie, qui se répartissent en deux catégories complémentaires: la formation universitaire, d'une part, où la recherche alimente un enseignement au moins en partie théorique, et d'autre part la formation professionnelle, ayant lieu soit dans

des centres de formation (dont les universités et surtout les écoles de traducteurs, qui disposent en général de la formation la plus poussée) ou au sein des entreprises. Cette répartition est tout à fait souhaitable, et les deux formes doivent pouvoir évoluer de façon harmonieuse, mais l'enquête a permis d'identifier un certain nombre de carences générales, malgré un assez large consensus sur les éléments qui doivent constituer un cycle de formation en terminologie.

Un des principaux problèmes concerne un manque de communication entre les organismes de formation professionnelle ou universitaire même à l'intérieur d'un pays et à plus forte raison d'un pays à l'autre, et d'un secteur à l'autre. Ce manque de visibilité des organes de formation ne facilite pas la mobilité des terminologues en formation ou une fois lancés sur le marché du travail, et il apparaît qu'il manque en particulier un cursus type qui précise la formation du terminologue du niveau de débutant intégral jusqu'à celui du terminologue chevronné. La définition de cette « voie royale » du terminologue devrait prendre en compte les différentes applications de la terminologie (principalement la traduction, mais aussi de plus en plus d'autres utilisations). Il n'est pas question, avec l'établissement d'un cursus type, de couper les ponts avec les autres formations dans lesquelles la terminologie entre comme composante (informatique, documentation, intelligence artificielle) ; bien au contraire, ces modules bénéficieraient d'une homologation dans le cadre d'un système connu et reconnu de tous. Il serait cependant souhaitable que des formations complètes en terminologie soient organisées dans les différents pays européens, à côté des formations partielles.

C'est dans le but de proposer à la fois ce qui pourrait être cette formation complète, et en même temps un système d'homologation de

formation que le groupe de travail a proposé une grille de compétences et de niveaux que nous allons décrire dans ses grandes lignes.

### 3 La proposition *Pointer*: grille de formation en terminologie

L'essentiel de la proposition de *Pointer* en matière de formation est donc la grille de formation. On comprend aisément l'importance de cet outil, car il permet échanges et reconnaissance : en effet, les échanges d'étudiants, si souhaitables pour la formation en terminologie multilingue, présupposent la possibilité d'évaluer le niveau de formation déjà atteint et de définir avec précision le niveau à atteindre. Avantage encore plus important, cet outil constitue la clé de la reconnaissance à la fois des compétences acquises sur le terrain comme en formation et des cours ou des stages proposés par les institutions de formation. En matière de prévision, la grille permet de planifier des cursus complets de terminologie, répondant ainsi à la demande de nombreuses universités, surtout du sud de l'Europe.

Le modèle consiste en un nombre limité de tâches de base qui peuvent être situées à différents niveaux de formation. Les tâches de base, qui se font en synergie avec une expérience sur le terrain, en fonction

de la mise au point d'outils et conforme aux normes nationales et internationales en vigueur sont les suivantes : acquisition ; gestion ; applications ; formation et recherche. Les sous-tâches sont résumées dans le tableau 1 tandis que les niveaux sont résumés dans le tableau 2. Ces deux paramètres, tâches et niveaux, permettent de construire une grille de formation et donc de compétences qui est à la base de la proposition.

Tableau 1 : Les tâches et les sous-tâches en terminologie

#### Acquisition

- constitution de corpus
- analyse de textes
- importation de termes
- constitution de banques de terminologie
- évaluation de banques de terminologie
- vérification
- validation

#### Gestion

- besoins des utilisateurs
- conception de modèles de fiches
- modélisation conceptuelle
- achat de systèmes
- mise à jour et modification
- exportation de termes

#### Applications

- gestion documentaire
- traduction
- rédaction technique
- localisation/internationalisation
- communication

#### Formation et recherche

- prise de conscience
- écoles et universités
- recherche

Tableau 2 : Les niveaux de compétence en terminologie

- 0 Débutant intégral (aucune formation préalable)
- 1 Faux débutant (notions pratiques)
- 2 Praticien possédant une formation de base
- 3 Praticien possédant une formation poussée
- 4 Praticien possédant une formation poussée et de l'expérience professionnelle
- 5 Praticien expérimenté ayant des compétences de direction d'équipe
- 6 Praticien-expert ou cadre moyen
- 7 Spécialiste avancé ou directeur.

## 4 Les objectifs

La grille représente un élément important qui permet d'atteindre les buts suivants :

1. La définition du profil professionnel du terminologue qui tient compte de l'expérience pratique aussi bien que de la formation ;
2. La prise de conscience de l'importance de la terminologie dans la communication spécialisée ;
3. La définition du profil professionnel du terminologue à l'usage à la fois des salariés et des employeurs ;
4. Le cadre d'un système d'homologation à l'échelle européenne ;
5. La coordination des efforts et sa rationalisation ;
6. La définition d'un plan de carrière pour les terminologues en herbe.

La grille devrait servir en particulier à renseigner les employeurs avec précision sur le niveau de formation des candidats, à définir un niveau d'entrée pour des stages de formation ou pour placer des étudiants en formation lors d'échanges, et plus généralement à constituer une mesure objective de niveaux de compétence reconnue.

## 5 Vers une mise en pratique

Les rapporteurs ont commencé par examiner une dizaine de formations existantes dans plusieurs pays européens à la lumière de la grille dans les institutions suivantes :

- Université de Surrey ;
- Université Pompeu Fabra, Barcelone ;
- Université de Hildesheim ;
- Université du Saarland ;
- École supérieure de hautes études commerciales du Danemark du Sud, Kolding ;
- Chancellerie fédérale suisse, Berne ;
- Université Paris XIII ;

– Topterm, Amsterdam.

La lecture de la grille fait ressortir un consensus sur la formation de base, des complémentarités même au niveau élémentaire, ainsi que des lacunes.

Les rapporteurs reconnaissent la nécessité d'une plus large diffusion et d'une discussion approfondie du système de la grille, en vue de le perfectionner. Il serait souhaitable de la faire adopter par une autorité compétente. Elle servirait, surtout sous une forme plus élaborée et avec la caution d'une autorité, à promouvoir un plan de carrière des terminologues, à susciter des formations plus adaptées à une très grande variété d'applications, et à combler les lacunes de formation en formant les formateurs, à encourager la reconnaissance réciproque de diplômes et, de façon plus générale, à diffuser les informations sur la formation.

Sur le plan pratique, il convient de lancer une action pilote entre institutions européennes et de la faire valider par la réaction du marché, ce qui implique une stratégie de mercatique.

L'expérience de Mons, mentionnée au début de l'article, est d'autant plus intéressante qu'elle incorpore la grille comme trame générale du projet.

## 6 Pour en savoir plus

Le rapport Pointer comporte un rapport général ainsi que des annexes. L'Université de Surrey les présente sur son site <http://www.mcs.surrey.ac.uk/AI/pointer/>. On consultera également <http://www.fb-partners.com>. On lira également l'article de AHMAD (K.) et ROGERS (M.) (à paraître), «Establishing Coherence in Terminology Training», dans KLEIN (J.), éd. : *Au commencement*

*était le terme: La terminologie au service des entreprises*, Mons. Quant au programme «Formation continue de linguistes», il convient, pour obtenir plus de détails, de se mettre en rapport avec le professeur Jean Klein, de l'Université de Mons Hainaut (EII, 17 av. du Champ de Mars, B-7000 Mons).

*John Humbley,*  
Centre de terminologie et de néologie,  
Laboratoire de linguistique  
informatique,  
Université de Paris XIII,  
France.

# Évolution d'une formation en milieu de travail

Cet article présente l'évolution de la formation en terminologie au sein de la Chancellerie fédérale suisse. Cette

formation est organisée selon le principe de la mixité linguistique, elle alterne les séances collectives et le travail en ateliers semi-individuels.

Fondée sur une approche pragmatique, elle est essentiellement axée vers la pratique et est basée sur un travail thématique lié à un sous-domaine particulier.

Termes-clés:  
administration fédérale suisse;  
formation ; méthodologie.

**L'**activité de formation terminologique au sein de l'Administration fédérale suisse a déjà été évoquée dans *Terminologies nouvelles* (Rolf Moos, n° 3 juin 1990, p. 86). Il n'est cependant pas inutile de revenir sur ce point aujourd'hui, car si le cadre et les objectifs sont restés identiques, la formation dispensée a évolué pour s'ancrer plus résolument dans la pratique et profiter de quelques nouveaux outils informatiques.

Avant d'aborder les nouveaux aspects de cette formation, rappelons brièvement qu'elle vise à répondre aux besoins terminologiques d'une grande administration publique quadrilingue (allemand, français, italien, romanche), qu'elle est offerte sur une base volontaire à l'ensemble des membres de cette administration, et que ceux-ci sont appelés par la suite à identifier et traiter la terminologie spécifique propre à leur domaine, et surtout à la diffuser par le biais de la banque commune de terminologie *Termdat*. Précisons que la terminologie appréhendée est prioritairement de nature législative et administrative, mais également technique et scientifique.

## 1 Évolution

À ses débuts (de 1986 à 1990), la formation en terminologie devait permettre de faire connaître l'existence de cette nouvelle discipline et de montrer comment celle-ci pouvait être mise au service de la

communication spécialisée multilingue interne et externe. La sensibilisation du milieu étant primordiale, il fallait essayer de toucher le plus grand nombre de personnes possible, dans toute l'administration, et de les initier de façon somme toute encore assez générale. Les groupes ont pu compter alors jusqu'à 25 personnes. Le programme réservait une part importante à la formation théorique, plus modeste à la pratique; les enseignants provenaient de l'École de traduction de Genève (ETI), de l'Université de Hildesheim (RFA) ou des milieux proches de la terminologie de l'Union européenne. Aujourd'hui la formation se poursuit, mais avec un sens très aigu de l'urgence de mettre aussitôt en pratique les compétences nouvellement acquises. L'administration fédérale en effet n'échappe pas à la règle générale. Qu'il s'agisse de son fonctionnement interne, ou de ses contacts avec l'extérieur, elle a vu à la fois le volume de sa communication exploser et les contenus de cette même communication se spécialiser toujours plus, créant d'immenses besoins en terminologie. Par ailleurs la compatibilité recherchée entre la législation suisse et la législation communautaire rend un inventaire terminologique minutieux particulièrement nécessaire.

## 2 Formation centrée sur la pratique

Les responsables de la terminologie ont donc été mis au défi

d'offrir une formation débouchant rapidement sur des travaux de qualité. Sans recul théorique, selon le principe du forgeron qui devient tel en forgeant, les participantes et participants aux cours (24 heures échelonnées d'août à mars) sont conviés à produire un premier travail thématique dans leur domaine spécifique. Bien circonscrit à un sous-domaine particulier, de dimensions réduites, celui-ci permet néanmoins de découvrir graduellement les principales facettes de la terminographie et quelques applications terminologiques. Parmi ces dernières, signalons le dépouillement par fouille systématique des textes sur support électronique, la constitution de tableaux de dépouillement au lieu de listes de dépouillement, ce qui facilite considérablement le classement systématique des termes, la constitution rapide d'index de fichiers. La clientèle de ces cours est majoritairement constituée de traductrices et de traducteurs particulièrement rompus aux questions d'équivalence, de stylistique et de recherche ponctuelle. Cependant la distinction entre langue générale et langue de spécialité, entre mots, termes et phraséologie ne lui est généralement pas familière, ni le souci d'ordonner systématiquement la terminologie d'un domaine, ni, parfois, la nécessité de pouvoir citer ses sources. Autant de points auxquels la formation, à travers un travail bien concret qui peut aussi englober la valorisation d'un fichier de traduction existant, va attacher une importance toute particulière. Afin d'assurer un suivi rapproché des travaux en cours d'élaboration, deux ateliers semi-

individuels par groupe de deux ou trois personnes sont organisés entre les séances collectives. Les groupes complets sont limités à douze personnes, et leur composition respecte le principe de mixité linguistique ayant prévalu dès le début et qui est destiné à favoriser le dialogue terminologique interlinguistique. Les langues d'enseignement sont l'allemand, le français et l'italien et les enseignants, les membres de la section de terminologie de la Chancellerie fédérale.

La banque de terminologie *Termdat* se trouve tout naturellement au cœur de cette formation, puisqu'il s'agit de son alimentation. De consommateurs de terminologie, les participants passent tout à coup du côté des fournisseurs. Cela les rend particulièrement attentifs à l'importance de l'échange de données et de la collaboration multilatérale, ainsi qu'à la nécessité de faire disparaître, au nom de l'efficacité, les quelques camps terminologiques retranchés qui pourraient encore subsister au sein de l'administration.

Il est encore un peu tôt pour dire si cette approche résolument concrète permettra, en dépit d'une rivalité inégale avec les besoins urgents de la traduction, d'implanter solidement la pratique terminologique dans les départements (ministères) de la Confédération. Des signes encourageants permettent de le penser. Une réflexion allant dans ce sens se développe actuellement au sein de la section de terminologie: il se pourrait même que la dimension collective et générale de la formation soit abandonnée, ou du moins

considérablement réduite, au bénéfice de formations sectorielles très ciblées, permettant de mettre simultanément en chantier divers travaux de terminologie plus ou moins ambitieux. Moins «universelle» qu'auparavant, plus enracinée dans des situations concrètes et immédiates, plus «instrumentée» et directement axée sur l'alimentation d'une banque centrale, telles sont les caractéristiques actuelles de la formation terminologique en milieu de travail au sein de l'Administration fédérale suisse.

*Françoise Parc,  
Section de terminologie,  
Services linguistiques centraux,  
Chancellerie fédérale suisse,  
Berne,  
Suisse.*

# Terminologie et phraséologie comparées : un moyen et non une fin pour l'enseignement dans le secteur Lansad

Cet article vise à témoigner du rôle bénéfique que peut jouer une sensibilisation d'étudiants en 3<sup>e</sup> cycle d'économie à la terminologie et la phraséologie comparées en langue spécialisée. Non seulement cette approche nouvelle pour eux leur montre qu'ils sont capables d'aborder un aspect de la langue étrangère qu'ils avaient tendance à redouter, mais elle aide les plus faibles à reprendre confiance et à progresser jusqu'à pouvoir s'exprimer de manière beaucoup plus authentique, tout en permettant au passage de consolider les connaissances en langue générale.

Termes clés :  
secteur Lansad ; étudiants de  
DEA économique ; terminologie et  
phraséologie comparées ; dossier  
terminologique.

**S**i j'ai choisi de contribuer à ce numéro de *Terminologies nouvelles* sur le thème « Terminologie et formation », c'est parce qu'il m'est apparu que la terminologie, comme la phraséologie qu'on ne saurait laisser de côté, peuvent apporter une dimension nouvelle dans l'enseignement des langues étrangères (dans ce cas précis l'anglais) à des étudiants non-spécialistes et susciter chez eux un intérêt nouveau pour la matière en abordant la langue spécialisée (ici l'anglais financier) sous un autre jour.

## 1 Spécificité du secteur Lansad

Il convient tout d'abord de préciser ce qui fait la spécificité de l'approche que je me propose de décrire et de l'analyser ici. En effet, d'ordinaire, au niveau universitaire, l'enseignement de la terminologie s'adresse à des étudiants en langues, ayant la plupart du temps choisi la filière LEA et qui, naturellement au cours de leurs études, sont mis en relation avec le monde des entreprises par le biais de stages, ou sont appelés à élaborer des terminologies pour ces entreprises, en groupes ou seuls, sous la direction de leurs professeurs. Dans ces conditions, on le conçoit, l'approche terminologique peut être une fin en soi.

Or, la situation est bien différente pour l'enseignant dans le secteur Lansad (LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines) pour

diverses raisons. Il pourrait en effet se sentir isolé à deux titres : d'une part il n'a pas la « noble » tâche d'enseigner dans une faculté de lettres devant un public d'étudiants ayant choisi de se spécialiser en langues ; d'autre part, sa matière, là où il l'enseigne, est souvent considérée comme secondaire, ne serait-ce que parce qu'elle fait partie du second groupe d'épreuves en fin d'année, c'est-à-dire qu'elle est prise en compte, non pas pour l'admissibilité, mais pour l'admission, quand elle ne devient pas simplement facultative en deuxième et troisième cycles et n'entre plus en jeu que pour l'obtention d'une mention. Il ne faut pas ignorer ces considérations matérielles qui pèsent quand même lourd dans l'esprit des étudiants concernés, qui ont à cœur de réussir dans les matières jugées fondamentales et consacrent moins de temps et d'énergie au reste. Dans ces conditions, l'enseignant de langues doit tenir compte de ces paramètres et user de toute son ingéniosité pour susciter et soutenir l'intérêt des étudiants, sans jamais oublier le faible volume horaire hebdomadaire qui lui est imparti (1 h 30 ou 2 heures dans le meilleur des cas).

Pour compléter cette introduction, j'aimerais apporter une autre précision. Dans le secteur Lansad, par définition, l'enseignant se donne pour mission de lier son enseignement de la langue étrangère à la spécialité des étudiants avec lesquels il travaille et, puisque je travaille avec des étudiants en sciences économiques, il me semble important de souligner la particularité des sciences humaines et sociales par rapport aux disciplines scientifiques

*stricto sensu*. Étudier la terminologie d'une machine-outil, même si cela ne se borne pas à dresser une nomenclature des différentes parties de la machine puisqu'il y a toujours un lien avec la langue commune, n'est pas pour autant la même chose qu'étudier la terminologie économique où, de toute évidence, la présence de la langue générale est encore plus forte.

Pierre Lerat (1995) a d'ailleurs substitué, à juste titre, le terme *langue spécialisée* à celui de *langue de spécialité*, qui sous-entendrait une langue parallèle, à part. D'entrée, je tiens à souligner qu'il ne faut à aucun moment perdre de vue l'importance de la langue générale sous-jacente, mais c'est précisément là, à mon sens, qu'une sensibilisation à la terminologie et à la phraséologie comparées peut trouver sa place. De toute évidence, il ne s'agira plus de considérer cette approche comme une fin, mais plutôt comme un moyen. Afin d'illustrer ce propos, je m'appuierai sur une expérience de plusieurs années avec des étudiants de DEA en économie; après avoir décrit le niveau, les besoins de ces étudiants, ainsi que les types d'exercices abordés avec eux, je m'efforcerai d'évaluer l'apport qu'un éclairage nouveau sur la langue peut fournir dans l'enseignement de la langue spécialisée.

## 2 Analyse du public

### 2.1 Le niveau

Pour bien prendre la mesure du problème et répondre aux attentes de ces étudiants, plusieurs paramètres sont à intégrer.

Tout d'abord, ces étudiants n'ont pas tous suivi leurs études dans la même université, ce qui veut dire que, en dehors de leurs aptitudes personnelles diverses qui laissent

entrevoir des niveaux différents en langues, leur cursus en anglais a parfois été chaotique puisque certains ont abandonné l'anglais à l'issue de la deuxième année de Deug. D'autres ont cependant profité de cours facultatifs en licence et/ou maîtrise, alors que d'autres encore ont suivi des cours obligatoires tout au long de leurs études universitaires.

Ensuite, certains de ces étudiants sont étrangers et ont encore quelques hésitations en français, ce qui peut poser problème quand on travaille dans une optique comparative anglais-français, d'où la nécessité de pouvoir clairement délimiter les notions dans les deux langues.

Enfin, certains étudiants ont pu maintenir ou améliorer leur niveau en langue grâce à des contacts nombreux avec des anglophones ou des séjours prolongés à l'étranger alors que d'autres n'ont eu aucune possibilité de pratiquer l'anglais.

Nous nous trouvons donc en présence d'un public de niveau très hétérogène, avec des contraintes matérielles (emploi du temps et occupation des salles) qui ne facilitent guère la constitution de groupes de niveau. En revanche, le côté facultatif du cours devient un atout majeur, puisque le simple fait que les étudiants choisissent l'anglais traduit un désir de renouer ou de garder le contact avec la langue et de s'améliorer et une prise de conscience de l'utilité d'approfondir la langue spécialisée. Quel que soit le niveau, la motivation est là! À l'enseignant de savoir relever le défi en s'efforçant de ne pas décevoir ou lasser, en essayant de redonner confiance aux uns, de stimuler les autres, de soutenir l'intérêt de tous en répondant à leurs besoins.

### 2.2 Les besoins

Tout comme les niveaux, les besoins sont variés dans la mesure où

certaines étudiants, après cette année de DEA, vont déposer un sujet de thèse et se lancer dans la recherche approfondie. Ils auront donc besoin de lire sans difficultés des textes de référence souvent en anglais; il leur faudra par la suite également se préparer à rédiger des résumés ou des articles, voire à faire des communications ou écouter des conférenciers en anglais spécialisé. De la même façon, il leur faudra manier avec aisance, et sans faire de faux sens, les équivalents français, ne serait-ce que pour rédiger leur thèse en français, même si leurs sources sont en anglais à l'origine.

D'autres chercheront à entrer sur le marché du travail dans les secteurs de la banque, la finance, la bourse... où la maîtrise de l'anglais sera exigée et où ils seront inévitablement amenés à entretenir des relations avec des anglophones et, parfois même, soit à rédiger des compte-rendus en anglais, soit à traduire en français, à l'intention des clients, des informations émanant de sources anglaises.

Enfin, quel que soit leur choix, dans l'immédiat, ils seront tous appelés à lire des articles ou des ouvrages en anglais pour étayer leur mémoire de DEA en fin d'année.

Dans tous les cas de figure, il s'avère que les quatre compétences classiques sont requises: compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral, expression écrite, expression orale.

## 3 Place de la terminologie et de la phraséologie comparées dans l'enseignement

J'ai pour habitude, en début d'année, d'expliquer aux étudiants ma façon de concevoir une partie du cours en me reposant sur une

métaphore qui me sert à leur faire prendre conscience de ce qu'une langue peut avoir de commun avec une maison par exemple : dans les deux cas, il s'agit d'une construction qui ne peut supporter d'être bancale ; tous les éléments doivent donc s'emboîter harmonieusement les uns dans les autres et respecter certaines normes ; la construction doit, il va de soi, reposer sur des bases solides. Je leur montre aussitôt que s'ils s'attachent à observer la langue différemment, à en repérer les éléments fondamentaux, à les retenir pour les réutiliser en respectant leur forme, ils auront autant de supports solides qui leur serviront de bases pour élaborer un savoir-faire en langue spécialisée. On pourrait, bien sûr, légitimement objecter que des étudiants dont le niveau en anglais général est loin d'être excellent sont incapables d'accéder à la langue spécialisée. Mais n'oublions pas que ces mêmes étudiants ont un atout majeur sur lequel il faut les amener à s'appuyer : ils sont désormais familiarisés, grâce à leurs études, avec les notions abordées et leurs connaissances en économie peuvent et doivent être mobilisées pour leur faciliter la compréhension de ces textes en langue étrangère. Et c'est précisément là que l'approche proposée présente un intérêt : en partant des unités terminologiques, puis en élargissant l'étude aux unités phraséologiques, on s'aperçoit qu'on peut consolider ce qu'il y avait de fragile dans les connaissances de ces mêmes étudiants au niveau de l'anglais général. C'est comme s'ils ne se rendaient plus vraiment compte qu'ils abordent par un autre côté les difficultés contre lesquelles ils butaient jusqu'alors et qu'ils croyaient impossibles à surmonter. Il ne s'agit plus de ne passer à l'anglais spécialisé qu'après s'être assuré une complète maîtrise de l'anglais général, mais au contraire de détourner l'attention en prenant pour centre d'intérêt l'anglais

spécialisé, par le biais de la terminologie et de la phraséologie, pour faire passer « en douceur » la consolidation de l'anglais général qui entre dans la composition du mélange qui « cimente » les différents « blocs » de la langue spécialisée.

### 3.1 L'approche terminologique

S'il va de soi que, pour ce qui est du français, les étudiants lisent régulièrement revues et articles spécialisés, il importe de les encourager à lire également l'anglais économique. Les textes qu'ils ont à préparer pour les cours sont tous tirés de la presse économique spécialisée (*The Financial Times*, *The Wall Street Journal*, *The Economist*, *Business Week*), ou de publications émanant de la Banque d'Angleterre et la Réserve fédérale, ou encore des banques ou diverses places boursières (NYSE, CBOT, AmEx, LSE). Demander à ces étudiants de lire et préparer seuls ces textes aboutirait souvent à les décourager et à les faire fuir dès le départ. C'est pourquoi il vaut mieux les guider dans leur lecture en leur recommandant des filtres.

Le premier filtre, après avoir travaillé en cours sur des exemples, consiste à leur demander de repérer ce qu'ils croient être des unités terminologiques sur un registre bien précis dans le contexte délimité par le texte support. Ce genre d'exercice est extrêmement formateur en ce qu'il met en œuvre une tout autre façon d'aborder un texte. Il nécessite une réflexion sur la langue et force à se poser des questions qui n'effleureraient même pas un lecteur moins vigilant et non préparé, du type : « Suis-je devant une unité terminologique, devant une suite fortuite de mots, ou s'agit-il d'un semi-figement et dans ce dernier cas, dois-je le prendre en compte ?... » Une fois que les relevés établis par les

uns et les autres ont été confrontés et discutés en cours, que le bien-fondé de telle entrée a été vérifié, il est possible et souhaitable de passer à un autre type d'exercice qui consiste à s'entraîner à rechercher des définitions et des contextes pertinents. Ceci aide à se familiariser avec les contextes définitoires, apprend à se méfier des définitions non scientifiques et à les vérifier dans d'autres sources, etc., ce qui oblige de toute manière à lire encore et encore pour traquer l'information (et oublier la longueur des textes que l'on lit !) Au passage, on note les synonymes éventuels, les abréviations, sigles et acronymes, les variantes orthographiques, géographiques, les niveaux de langue... Bien vite, le repérage des unités s'accompagne d'une mise en parallèle avec des unités françaises ou d'une réflexion sur leur absence et sur les emprunts, et cette confrontation est riche d'enseignements car les étudiants sont amenés à se livrer à une analyse comparative des traits sémantiques. Ils découvrent par eux-mêmes la véracité de l'hypothèse de Sapir-Whorf (Mounin 1963 : 46-47), à savoir que toute langue est le reflet d'une perception de la réalité qui lui est propre : différents découpages d'une même réalité, réalité différente selon l'environnement culturel, absence de certaines techniques, de certains produits financiers, par exemple, selon les systèmes et les pays, autant de problèmes auxquels ils se trouvent confrontés et qu'ils n'avaient pas, consciemment du moins, envisagés auparavant.

Naturellement, ce genre d'exercice alterne avec l'approche plus traditionnelle qui consiste à étudier le texte pour être prêt soit à le présenter en cours devant le groupe, soit à participer à son exploitation et son analyse en groupe. Cette alternance des méthodes leur permet d'ailleurs assez rapidement de mesurer combien l'approche terminologique peut les

aider à mieux formuler ce qu'ils ont à dire puisqu'ils apprennent à repasser par les termes authentiques.

### 3.2 La phraséologie

De toute évidence, il serait artificiel d'extraire les unités terminologiques de leur contexte sans faire les remarques qui s'imposent quant à leur environnement habituel. Les tâches assignées portent donc également sur l'étude des cooccurrents des termes relevés. Les étudiants comprennent aisément l'avantage qu'ils peuvent tirer de cette approche; plus ils désirent être performants dans leur maîtrise de la langue spécialisée, plus ils doivent respecter ces rapprochements consacrés par l'usage que sont les «collocations préférentielles» pour reprendre l'expression de P. Lerat (1995: 145) qui explique bien qu'un «économiste dira plus volontiers qu'un facteur accroît ou creuse le déficit, qu'un autre le limite ou le restreint» alors que d'autres verbes (augmenter ou diminuer) existent mais ne sont pas idiomatiques dans cet exemple précis. De la même façon, l'étude des cooccurrents de *inflation*, *interest rates* et *growth* en anglais et de *inflation*, *taux d'intérêt* et *croissance* pour ce qui est du français (Resche 1997) montre que si l'on veut s'exprimer ou traduire correctement en utilisant la langue authentique, on doit relever, mémoriser et réutiliser les phraséologismes que l'usage a consacrés. Il sera bon de noter, par exemple, que l'on peut écrire et dire *to put a lid on inflation* ou encore *to put a cap on interest rates* (mais pas *a hat*, *a hood*, *a cover*); de même, si l'on rencontre *coiffer l'inflation*, on ne pourra se permettre d'innover avec *peigner*, *brosser*, ou *chapeauter*!

Les étudiants apprécient particulièrement ce type de travail qui les aide à acquérir un certain nombre

de réflexes conditionnés et leur montre qu'une lecture ciblée des textes spécialisés n'a rien d'insurmontable et qu'elle est, au contraire, une formidable source d'informations. Ils identifient petit à petit ces «blocs phares» qui leur servent de repères; ils se les approprient et mesurent ainsi le chemin parcouru vers un meilleur maniement de la langue spécialisée. Ils les réutilisent à l'écrit comme à l'oral et cela leur redonne confiance en eux. De plus, ils les reconnaissent plus aisément dans la chaîne sonore et se rattachent à ces points d'ancrage là où, auparavant, ils perdaient pied au moindre terme inconnu.

Le relevé de ces cooccurrents permet également d'aborder et de faire entrevoir l'aspect métaphorique de la langue spécialisée et d'établir d'intéressantes comparaisons ou de souligner des divergences en la matière en ce qui concerne le français et l'anglais. Au vu des quelques cooccurrents qui suivent (Resche, 1997), on pourrait, par exemple se demander, à la manière de Lakoff et Johnson (1980), si l'on peut avancer l'hypothèse de l'existence d'une «méga-métaphore» du type: *la croissance (ou l'économie) est une mécanique (un mécanisme)* - et ceci aussi bien en français qu'en anglais: le moteur de la croissance/mettre un frein à la croissance la croissance ralentit/redémarré/s'accélère/s'asphyxie/repart *the engine of growth/a brake on growth/to spark growth growth decelerates/accelerates/boils over/chugs along/chokes off/comes to a halt*

### 3.3 Le dossier terminologique: comment soutenir l'intérêt et concrétiser les progrès

L'aboutissement de cette démarche nouvelle se matérialise par l'établissement, pour la fin de l'année,

d'un petit dossier de terminologie/phraséologie comparées portant sur un domaine extrêmement pointu qui est en rapport avec le sujet du mémoire de DEA choisi par l'étudiant. Il est présenté sous forme papier en deux parties d'une vingtaine de fiches chacune (fiches anglaises, fiches françaises) suivant l'ordre alphabétique.

L'intérêt de ce dossier est multiple: il forme l'étudiant à mieux lire les livres de références en anglais qui sont un passage obligé pour la rédaction de son mémoire, mais l'oblige également à rechercher les équivalents dans des sources françaises; il crée un lien sur le plan pédagogique entre l'enseignement de l'anglais et l'enseignement de l'économie; il représente un travail de recherche dans la droite fil de cette année d'initiation qu'est le DEA; il est la preuve que les étudiants ont acquis le savoir-faire nécessaire à l'établissement des fiches (repérage des entrées dans la langue source, recherche des définitions et contextes, mention des phraséologismes le cas échéant, analyse comparative des surfaces conceptuelles pour établir les équivalences et aboutir au terme de la langue cible, au besoin en prenant contact avec les praticiens, structuration de leur recherche pour élaborer l'arbre du sous-domaine qu'ils ont choisi: voir annexes 1 et 2).

## 4 Conclusion: qu'attendre de cette approche?

Comme en toutes choses, il faut savoir raison garder: si les bénéfices de cette approche nouvelle pour les étudiants sont indéniables, tous les problèmes ne sauraient être résolus par cet éveil à la terminologie et à la phraséologie. Pour reprendre la métaphore de la construction, même si les «blocs» sont là, solidement établis, le ciment qui maintient le

tout doit lui aussi être solide. La maîtrise de la langue générale reste indispensable et on ne fera rien de bon si l'on ne travaille que sur les unités terminologiques et leurs cooccurrents; il manquera toujours quelque chose à l'harmonie de l'ensemble. Je ne prétends donc pas que cette approche est une panacée. Cependant, je pense sincèrement qu'elle est un moyen certain de redonner confiance en eux à des étudiants lassés d'aborder par le même bout les mêmes difficultés depuis des années, persuadés parfois qu'ils piétinent et qu'ils ne feront jamais rien de bon en anglais, et à plus forte raison intimidés à l'idée d'aborder la langue spécialisée. Je citerai ce témoignage récent d'une étudiante qui m'a écrit en fin d'année: « Cette façon nouvelle de travailler m'a vite redonné confiance en moi et m'a réconciliée avec l'anglais... on sent que l'on progresse et cela donne envie de continuer... »

Curieusement, on s'aperçoit que, de manière détournée, et peut-être à cause de cela, grâce à cette façon d'aborder la langue spécialisée étrangère, la consolidation des connaissances et l'amélioration du niveau en langue générale sont favorisées. En effet, les étudiants, tout intéressés qu'ils sont par cet autre mode d'observation et d'analyse de la langue spécialisée, lisent plus volontiers et comprennent mieux les textes ou les enregistrements, sont moins bloqués devant les difficultés qu'ils rencontrent dans la langue courante et sont plus réceptifs aux explications et aux mises au point qui ponctuent les cours. D'une certaine manière, la terminologie de l'anglais spécialisé, enrichie de sa phraséologie, sur laquelle ils peuvent s'appuyer, a un côté sécurisant. On assiste de toute évidence à un phénomène de dédramatisation des difficultés à lire, comprendre et s'exprimer, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, à une remotivation de la majorité des étudiants et, par

voie de conséquence, à une amélioration générale du niveau en langue seconde. Dans certains cas, on peut même dire que les progrès ont été spectaculaires. J'ajouterai pour terminer que les étudiants, de manière annexe, se rendent compte qu'ils maîtrisent également mieux la terminologie française du domaine dans la mesure où ils sont amenés à analyser rigoureusement les surfaces conceptuelles des notions dans les deux langues.

*Catherine Resche,  
Département des langues,  
Université Panthéon-Assas - Paris II,  
France*

## Bibliographie

- Lakoff (G.) et Johnson (J.), 1980: *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago.
- Lerat (P.), 1995: *Les langues spécialisées*, Paris, Presses universitaires de France.
- Mounin (G.), 1963: *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Gallimard.
- Resche (C.), 1995: « La langue de la Bourse: convergences et divergences », dans *Asp 7/10 (Revue du GERAS)*, Université de Bordeaux 2, p. 91-112.
- Resche (C.), 1996: « La terminologie comparée au service de l'enseignement en langue de spécialité », dans *Asp 11/14*, Université de Bordeaux 2, p. 195-206.
- Resche (C.), 1997: « Prolégomènes à la phraséologie comparée en langue de spécialité: exemple de l'anglais et du français de la finance », Communication faite dans le cadre du colloque du GERAS à l'École normale supérieure (Ulm) en mars 1997, à paraître dans le prochain numéro de *Asp*.

### Annexe 1: arborescence d'un domaine d'étude

L'une de mes étudiantes (DEA 1995-1996), Mademoiselle Constance Phelizon, à qui il m'est ainsi donné l'occasion de rendre hommage pour le sérieux de son travail, avait choisi de

centrer sa recherche sur « les coûts sociaux du seigneurage ». Voici la liste des entrées françaises des fiches terminologiques qu'elle a pu établir sur ce sujet pointu: *base monétaire, charge excédentaire, coût d'opportunité de la création monétaire, encaisse réelle, dollarisation, hyperinflation, impôt assis, impôt forfaitaire, masse monétaire, monnaie de crédit, monnaie externe, monnaie interne, monnaie légale, monnaie marchandise, pouvoir d'achat de la création monétaire, seigneurage, seigneurage actif, seigneurage passif, taxe d'inflation*.

L'arborescence qu'elle a fournie à partir du concept central de *seigneurage* (*seigniorage*) faisait apparaître les liens suivants, qui montrent que sa recherche était bien structurée:

- Le seigneurage et la taxe d'inflation (*inflation tax*) sont égaux quand l'économie est stationnaire.
- Le seigneurage s'exerce sur les encaisses réelles (*real balances*)
- Le seigneurage se décompose en:
  - seigneurage actif (*active seigniorage*)
  - seigneurage passif (*passive seigniorage*).
- Le seigneurage est un impôt assis (*distortionary tax*), contrairement à la fiscalité forfaitaire (*lump-sum tax*), et cet impôt assis entraîne une charge excédentaire (*deadweight loss*).
- Le seigneurage se mesure par rapport:
  - au pouvoir d'achat de la création monétaire (*monetary seigniorage*)
  - au coût d'opportunité de la création monétaire (*opportunity cost concept of seigniorage*)
- Le seigneurage s'exerce sur la monnaie légale <sup>(1)</sup> (*fiat money*) qui est une des trois fonctions de la monnaie dans le concept anglo-saxon - les deux autres étant la monnaie marchandise (*commodity money*) et la monnaie de crédit (*credit money*).

(1) Pour les Anglo-Saxons, la monnaie légale possède les deux fonctions suivantes: *monetary base* (base monétaire) et *high-powered money* (équivalent français non trouvé). La base monétaire inclut la monnaie externe (*outside money*), antonyme de la monnaie interne (*inside money*), mais elle est elle-même incluse dans la masse monétaire (*money supply*).

• Le seignuriage peut engendrer l'hyperinflation (*hyperinflation*) qui peut à son tour générer la dollarisation (*dollarization*).

## Annexe 2: exemples de fiches avec l'entrée en français ou l'entrée en anglais

### Fiche française

Entrée: *Coût d'opportunité de la création monétaire*

Définition: Le coût d'opportunité de la création monétaire constitue l'une des deux mesures possibles du seignuriage. Si le seignuriage est mesuré comme un revenu implicite, ses recettes sont calculées en utilisant la définition du coût d'opportunité de la création monétaire. On considère ici que les agents privés, en détenant de la monnaie fiduciaire, renoncent à des gains en intérêt (le coût d'opportunité de la monnaie). Ces pertes de revenu du secteur privé correspondent au revenu que l'État obtient en émettant ce type de monnaie (paiements d'intérêts que l'État économise en émettant des dettes assorties d'un taux d'intérêt nul). De même, en obligeant les banques à constituer des réserves, l'État économise des intérêts qu'il aurait dû acquitter sinon sur sa dette. Les recettes totales du seignuriage sont alors égales au taux d'intérêt des titres d'État multiplié par le stock de monnaie centrale (2).

Contexte: Le coût d'opportunité de la monnaie, au moins pour la monnaie centrale, n'est pas un concept abstrait. En économie d'endettement, c'est un volume de fonds perçu par l'émetteur de monnaie, qui croît avec l'inflation et qui, dans un système de marché, est largement transféré à l'État (3).

Voir aussi: *Pouvoir d'achat de la création monétaire, seignuriage*

Langue cible: *Opportunity cost concept of seigniorage*

Étienne Gillard. «Le revenu des banques centrales: un schéma simple sur sa formation et son affectation». *Revue économique*, n°6. Novembre 1983: 1186.

### Fiche anglaise

Term: *Opportunity cost concept of seigniorage*

Definition: The opportunity cost concept of seigniorage reflects the private sector's revenue loss from forgone interest earnings, corresponding to an equivalent revenue gain for the government from

issuing money. In other words, fiat money can be viewed as a zero interest loan to the government, so that seigniorage is given by the interest savings the government obtains by being able to issue zero interest rate securities in the form of currency. (1)

Context: We now integrate the opportunity cost concept of seigniorage with the public sector accounts (4).

See: *seigniorage*

Target language: *Coût d'opportunité de la création monétaire*

(2) Michel Dupuy, «Vérification de la théorie du seignuriage optimal», *Revue d'économie politique*, 103 (1) janvier-février 1993: 108-109.

(3) Étienne Gillard, «Le revenu des banques centrales: un schéma simple sur sa formation et son affectation», *Revue économique*, n°6, novembre 1983: 1186.

(4) Martin Klein and Manfred J.M. Neumann, «Seigniorage: what is it and who gets it?». *Weltwirtschaftliches Archiv*, vol. 128 (2): 209.

# L'icone dans la fiche terminologique : un nouveau point de départ?

À l'intérieur des manuels d'utilisation et d'entretien ainsi que sur certains chantiers, il existe des symboles de sécurité qui traduisent un même message dans plusieurs langues et qui correspondent le plus souvent à des phraséologies ou à des syntagmes différents. Certains annoncent la présence d'un risque, d'autres fournissent une information ou bien expriment une interdiction. Nous proposons comme point de départ le symbole à partir duquel on peut transmettre des messages simples ou complexes, importants pour l'utilisateur.

Termes-clés :

icone; légende; phraséologie; perception; fiche terminologique.

**L**a fin de l'année 1996 a vu la naissance à la SSLIMIT (*Scuola Superiore di Lingue Moderne per Interpreti e Traduttori*) de Forlì d'un centre de terminologie qui devait répondre aux exigences des entreprises de la région (Émilie-Romagne). Ces entreprises ne disposaient pas encore de banques de données informatisées et personnalisées et elles se rendaient compte que les échanges commerciaux avec les pays membres de l'Union européenne (Belgique, France, Espagne, Allemagne, Grèce...) passent avant tout par la transcription d'un message écrit clair et précis.

Nous avons donc proposé à sept entreprises de notre région un travail de collaboration. Chacune d'entre elles a mis à disposition d'un de nos étudiants, dont l'intention était de préparer un mémoire en terminologie, leur manuel d'instructions. En échange, l'étudiant devait élaborer une banque de données spécifiques aux besoins de cette entreprise.

Nous examinerons de plus près le cas de Soilmec qui produit des mini-perforatrices hydrauliques, afin d'élaborer une banque de données spécifique aux besoins de cette entreprise. Le manuel de cette entreprise contient des symboles que l'on utilise sur les chantiers et qui sont accompagnés d'une légende dans quatre langues (français, anglais, espagnol, italien).

Les légendes italiennes contenues dans cet ouvrage ne semblaient pas toutes tenir compte des habitudes

linguistiques et/ou culturelles de notre pays. Il fallait donc d'un côté penser à intégrer ces icônes dans les fiches terminologiques de l'entreprise et de l'autre vérifier si celles-ci correspondent vraiment aux légendes italiennes qui accompagnent les panneaux de signalisation des chantiers. Ces symboles et ces légendes ont fait l'objet de conventions codées par des cahiers de charges européens dont l'étudiante en charge du travail a dû tenir compte avant de classer les neuf pictogrammes contenus dans le manuel de Soilmec; en effet, l'Italie, tout comme beaucoup d'autres pays, a adopté les normes de l'Union européenne et les normes internationales auxquelles notre étudiante-terminologue a dû se référer. La plupart du temps, la légende est construite de manière à atteindre le but recherché: la sécurité. Elle doit donc correspondre à la perception immédiate du message, comme nous aurons l'occasion de le démontrer dans les paragraphes suivants.

## 1 L'icone

Le principal logiciel de banques de données que l'on trouve actuellement sur le marché, utilisé par beaucoup de pays et en particulier par un grand nombre d'universités européennes, permet désormais à nos étudiants qui sont en train de préparer leur mémoire en terminologie d'élaborer une nouvelle conception de la fiche terminologique. *Multiterm*, puisque

c'est de ce programme qu'il s'agit, leur permet de partir non seulement de la notion, comme c'est généralement le cas, mais aussi du symbole pour la réalisation des fiches terminologiques. En effet, si les grandes banques de données utilisées jusqu'à présent par les terminologues (Termium, Eurodicautom...) ne prévoyaient pas l'insertion d'un icône, *Multiterm* a comblé cette lacune de façon exhaustive.

Il n'a pourtant pas été possible d'intégrer ces icônes à l'intérieur d'une fiche terminologique traditionnelle, car certains champs tels que la définition, la catégorie grammaticale, les synonymes, considérés comme étant fondamentaux ou indispensables pour les langages de spécialité, ne le sont plus au moment où l'on essaye de classer les symboles. En outre, l'étudiante s'est vite rendue compte de la nécessité de devoir ajouter des champs nouveaux, sans lesquels il lui aurait été impossible d'essayer de classer les symboles de signalisation dans une banque de données terminologique fondée non plus sur la notion mais sur l'image.

L'interprétation visuelle et la transcription descriptive du symbole est un élément important dans l'élaboration et la diffusion des fichiers terminologiques.

Le caractère universel du symbole (forme, couleur, explication du message) est lié d'un côté à notre culture personnelle et de l'autre à une interprétation commune de ces symboles qui, pour les panneaux de signalisation sur les lieux de travail, se réfèrent à la directive 92/58/CEE.

Il a donc fallu, en premier lieu, que notre étudiante soit capable de résoudre le problème que pose l'interprétation du symbole selon la couleur et la forme afin de pouvoir le décrire conformément aux dispositions de la Directive citée ci-dessus et, en second lieu, qu'elle tienne compte des habitudes

culturelles et/ou linguistiques du pays dans lequel apparaissent ces pictogrammes pour vérifier si la traduction proposée dans le manuel de Soilmec était correcte.

### 1.1 Forme, couleur et syntaxe

Le manuel sur les panneaux de signalisation de sécurité et de santé sur le lieu de travail contient environ une soixantaine de panneaux différents. Cependant, leur nombre est bien supérieur dans la mesure où il est possible de créer de nouveaux icônes en rassemblant à l'intérieur d'une même image des symboles appartenant à deux pictogrammes différents comme par exemple l'«interdiction de passer sous des

charges suspendues». Ce panneau représentant un homme sous une charge suspendue à l'intérieur d'un cercle et d'une barre transversale rouge traduit alors un message plus complexe.

Pour l'analyse syntaxique des panneaux de signalisation nous ne prendrons en considération que les neuf panneaux de signalisation contenus dans le manuel d'utilisation et d'entretien SM103 de Soilmec. Une analyse syntaxique et sémiotique de cet échantillon par l'étudiante lui a d'abord permis d'élaborer une banque de données structurée de façon nouvelle, se basant sur la lecture du message transmis par la forme et la couleur ainsi que sur la vérification de la correspondance entre la légende qui

			
Utilisez des lunettes ou un masque de protection pour les yeux.	Utilizzate degli occhiali o delle maschere di protezione per gli occhi.	Use goggles or masks to protect the eyes.	Utilizar unas gafas o máscaras de protección para los ojos.
			
Utilisez des chaussures de sécurité.	Utilizzate delle calzature di sicurezza.	Wear safety shoes.	Utilizar calzado de seguridad.
			
Utilisez un casque de protection.	Utilizzate l'elmetto di protezione.	Wear a safety helmet.	Utilizar el casco de protección.
			
Enfilez des gants de protection.	Indossate guanti di protezione.	Wear protective gloves.	Llevar puestos guantes protectores.
			
Utilisez des protections pour les voies respiratoires.	Utilizzate protezioni per le vie respiratorie.	Use breathing sets.	Utilizar protecciones para las vías respiratorias.

 Utilisez des protections contre le bruit.	 Utilizzate protezioni acustiche.	 Use ear guards.	 Utilizar protecciones acústicas.
 Danger! Charges suspendues.	 Pericolo! Carichi sospesi.	 Danger! Suspended loads.	 Peligro! Carga suspendida.
 Danger! Matière inflammable.	 Pericolo! Materiale infiammabile.	 Danger! Inflammable material.	 Peligro! Material inflamable.
 Ne fumez pas et n'utilisez pas de flamme nue.	 Non fumate e non usate fiamme libere.	 Do not smoke or use naked flames.	 No fumar y no usar llamas libres.

se trouve sous un pictogramme et la description du message.

L'étudiante a donc divisé en trois catégories les neuf symboles examinés: obligation, avertissement et interdiction.

Les six premiers, qui sont des panneaux d'obligation, ont une forme ronde. Un pictogramme blanc se détache sur fond bleu. Cette couleur indique qu'il est impératif d'utiliser une protection pour assurer la sécurité individuelle.

Le septième et le huitième symboles sont des panneaux d'avertissement, c'est pour cela qu'ils ont une forme triangulaire avec un pictogramme noir sur fond jaune à bord noir. La couleur jaune nous incite à être attentif, prudent et à ne rien laisser au hasard.

La dernière de ces figures représentant un pictogramme noir sur fond blanc avec un bord et une bande transversale rouges fait partie, elle, de la catégorie des panneaux

d'interdiction. Cette couleur est synonyme de comportements dangereux.

Le point commun de tous ces pictogrammes est une grande simplicité dans la représentation et l'absence de toute équivoque possible.

Il a donc fallu démontrer qu'il existe une correspondance entre ces caractéristiques visuelles et les structures syntaxiques. En effet, dans les deux cas, le but recherché est la clarté du message grâce à des instruments simples, précis et efficaces.

## 2.1 Les panneaux d'obligation

 Utilizzate degli occhiali o delle maschere di protezione per gli occhi	 Protezione obbligatoria degli occhi
---	--

Dans la légende des panneaux d'obligation contenus dans le manuel de Soilmec, la structure syntaxique est plus complète et plus articulée par rapport à celle que nous trouvons sous les autres panneaux. Par exemple, le pictogramme ci-dessus est décrit à l'aide de phrases complètes: la présence d'articles indéfinis pluriels, obligatoires en français, semble vraiment de trop en italien. Le français semble donc être la langue de départ du traducteur de Soilmec tout comme nous aurons l'occasion de le voir dans les légendes concernant l'«interdiction de fumer ou d'utiliser des flammes libres».

Si les prépositions sont présentes dans toutes les légendes des panneaux de consigne, nous remarquons qu'il existe une énorme différence entre les légendes que l'on trouve dans le manuel de Soilmec et celles qui sont incluses dans l'acte législatif du 14 août 1996 n.493., où le mot *protezione* est commun à tous les panneaux examinés (la législation italienne contenue dans cet acte a été adaptée aux exigences de l'Union européenne).

L'étudiante a dû également tenir compte de l'importance de la couleur et de la forme dans les panneaux qui, tout comme les pictogrammes qu'ils contiennent, sont soumis à des changements temporels.

Dans l'exemple suivant «*obbligo di utilizzo degli occhiali di protezione o casco di protezione*», l'iconographie du panneau a subi une transformation. Avant l'acte législatif de 1996 ce même message était inclus dans un panneau d'interdiction où apparaissaient des lunettes noires sur fond blanc à l'intérieur d'un encadrement rouge. Depuis cette date «obligation de porter des lunettes» fait désormais

partie des panneaux de consigne. En effet, les lunettes sont blanches sur fond bleu et l'encadrement a totalement disparu. Ainsi, le concept est resté identique même si l'abstraction de l'iconographie a été accentuée afin de rendre plus efficace le message qu'elle contient.

## 2.2 Les panneaux d'avertissement

			
Pericolo! Carichi sospesi	Carichi sospesi	Pericolo! Materia infiammabile	Materiale infiammabile

dans les icônes qui indiquent une obligation.

En fait, le contenu conceptuel de l'icône est perçu de la même façon, c'est-à-dire que l'on voit tout d'abord la forme triangulaire, ensuite la couleur rouge et enfin le message indiquant le danger. Ce n'est que successivement que l'on appréhende le message entier contenu dans ce panneau.

Ces considérations ne sont toutefois plus valables si nous analysons les panneaux contenus dans l'acte législatif de 1996.

En effet, dans celui-ci le mot *danger* disparaît totalement pour être ensuite absorbé par l'icône. La couleur jaune et la forme triangulaire expriment un danger et la légende ne semble pas être nécessaire à la compréhension du message.

Le lien entre l'icône et la syntaxe du message doit être univoque et immédiat. En italien, une telle simplification est plus évidente par rapport aux autres langues où le mot *danger* accompagne toujours la légende (cf. anglais, français, espagnol). Dans nos panneaux d'avertissement, l'idée de danger est

Les légendes relatives à ces panneaux contenus dans le manuel de Soilmec ont en commun la position du mot danger. Dans les quatre langues examinées, ce mot est suivi d'un point d'exclamation et il est isolé du reste de la phrase. La seconde partie de la phrase a une structure nominale très simplifiée du point de vue syntaxique (élimination des prépositions, du verbe, des articles) par rapport aux légendes utilisées

déjà implicitement traduite par la couleur et la forme.

Il n'y a toutefois pas seulement la syntaxe qui évolue. Les pictogrammes aussi subissent des transformations dont l'étudiante devra tenir compte lors de la mise à jour de ses fiches terminologiques.

Dans l'exemple du panneau concernant les «charges suspendues», il n'y a que le pictogramme interne qui change tandis que le triangle noir et le fond jaune restent identiques.

## 2.3 Les panneaux d'interdiction

	
Non fumate e non usate fiamme libere	Vietato fumare o usare fiamme libere

L'étudiante a dû encore une fois combler les lacunes du traducteur en formulant de façon correcte ces légendes qui ne sont pas encore entièrement standardisées.

Dans les panneaux d'interdiction, le message devient complexe et il se contredit en partie avec la simplicité iconographique qui l'accompagne (un cercle avec une barre transversale sur le symbole contenu dans le panneau). En italien, l'impératif négatif (deuxième personne du singulier) *non fumare* correspond, quant à la forme, à l'infinitif négatif. Le message *non fumare* communique une action et contrairement à *non fumate* (cf. l'exemple que l'on trouve dans la légende de Soilmec) il n'est pas nécessaire de le conjuguer. En effet, en italien, la locution *non fumare* est beaucoup plus efficace que la locution *non fumate*, car elle a un impact beaucoup plus direct sur le destinataire.

Le manuel des panneaux de signalisation contient huit panneaux d'interdiction : quatre commencent par le mot *vietato*, deux autres par *divieto di*, un autre contient un verbe à l'infinitif négatif *non toccare* alors que la légende du dernier se détache quelque peu du point de vue syntaxique, puisqu'elle commence par un syntagme nominal *acqua non potabile*. Tous ces exemples nous prouvent que les légendes contenues dans le manuel de Soilmec calquent en partie le français et ne tiennent pas compte de la structure linguistique de la langue d'arrivée.

## 3 La fiche terminologique

La fiche terminologique que nous proposons n'est plus centrée sur la notion comme il a été fait jusqu'ici, mais sur les rapports associatifs

						
Vietato fumare	Vietato fumare o usare fiamme libere	Divieto di spegnere con acqua	Materiale infiammabile o alta temperatura	Materiale comburente	Lancia antincendio	Estintore

contenus dans le pictogramme qui nous intéresse. Si nous prenons l'exemple de la légende « *vietato fumare o usare fiamme libere* », incluse dans la dernière normative législative, la recherche terminologique ne sera plus en fonction des syntagmes *vietato fumare* ou bien *vietato usare fiamme libere*. Il faudra désormais partir des rapports associatifs qui sont les seuls à avoir une valeur universelle.

Les légendes, qui sont la plupart du temps relativement brèves, ne traduisent pas tous les concepts contenus dans un panneau. L'exemple suivant : « *utilizzate protezioni acustiche* » exprime en même temps la cause (le bruit), la conséquence (un dommage auditif), le moyen (utilisation des protecteurs), le message (se protéger contre quelque chose) et enfin l'objet d'une telle protection (oreilles). Ou encore, l'interprétation visuelle de l'icône « *utilizzate protezioni per le vie respiratorie* » est la même quelque soit la personne qui tente d'y repérer les rapports associatifs et qui dans notre exemple sont les suivants : la bouche, le nez, la poussière, le gaz et l'« action de se protéger ».

Le terminologue qui décide de créer une banque de données terminologique ayant comme sujet les panneaux de signalisation qui se trouvent sur les chantiers pourrait décider de faire un travail de type sémantique et donc vouloir rechercher quels sont les panneaux contenant le concept de « flamme ».

Il pourrait de cette façon vérifier et découvrir que ce concept est contenu dans trois panneaux d'interdiction, deux d'avertissement et

enfin dans deux panneaux faisant partie des équipements anti-incendie et vouloir limiter ensuite sa recherche à une seule catégorie de panneaux.

Ces exemples nous permettent d'élaborer une fiche terminologique ayant une structure nouvelle et dont le point de départ, comme il a déjà été dit auparavant, ne sera plus les mots contenus dans la légende mais les concepts présents dans les pictogrammes.

Nous pouvons ainsi proposer une fiche terminologique contenant les champs suivants :

- icône
- mots-clés (rapports associatifs)
- type de panneau
- légende contenue dans le dernier acte législatif
- légendes contenues dans des manuels ou bien présentes sur les chantiers
- légendes corrélées entre elles par un concept commun (grâce à des liens internes qui nous permettent d'accéder à la fiche qui nous intéresse). Si nous prenons le concept « flamme » on doit pouvoir consulter la fiche contenant le symbole accompagné de la légende « *materiale comburente* » et à partir de cette fiche accéder à une des six autres fiches contenant ce concept. Une telle recherche (que l'on peut faire seulement si le terminologue a créé lui-même tous les liens de type associatif) doit pouvoir se faire avec tous les autres mots-clés qui apparaissent au début de la fiche élaborée par le terminologue.

- contexte
- source du contexte
- traduction

Au terme de cette étude, l'enseignant et l'étudiante confrontés à des problématiques nouvelles ont pu constater le rôle important que jouent les conventions culturelles et linguistiques dans les traductions des panneaux de signalisation. Ces conventions qui font l'objet de normes européennes et internationales constituent un des objectifs prioritaires dans la formation du terminologue qui ne doit pas oublier que la standardisation et/ou différence de la traduction des légendes dans les quatre langues considérées va de pair avec une interprétation visuelle et une transcription descriptive correcte des pictogrammes. Ce sont ces différences culturelles et linguistiques qui nous poussent à introduire dans notre fiche terminologique le champ « mots-clés », sans lequel il nous serait impossible d'établir une connexion entre les différentes langues.

Si nous prenons en considération le panneau suivant :



qui nous oblige à utiliser des protections acoustiques contre le bruit, nous nous apercevons que les mots contenus dans les légendes des quatre langues changent en fonction du pays où apparaît le pictogramme. Nous aurons ainsi en français la légende « Utilisez des protections contre le bruit », en italien « *utilizzate protezioni acustiche* », en anglais « *Use ear guards* » et enfin en espagnol « *Utilizar protecciones acústicas* ».

Notre étudiante s'est vite rendue compte que le problème de classement des panneaux n'était pas seulement un problème de langues et donc de cultures différentes mais que celui-ci se posait si l'on essayait de classer les panneaux d'obligation, par exemple, en partant d'un concept notionnel commun à tous. En effet, quelques-uns d'entre eux introduisent dans la légende qui les accompagne les moyens de la protection: *elmetto* (casque), *guanti* (gants), *calzature* (chaussures), *occhiali* (lunettes), alors que d'autres contiennent l'objet de la protection: *corpo* (corps), *viso* (visage), *vie respiratorie* (voies respiratoires).

Notre intention n'est pas de proposer et d'élaborer une fiche terminologique définitive mais de souligner la nécessité de nous éloigner de la structure de la fiche traditionnelle qui dans le cas des panneaux de signalisation ne serait en mesure de satisfaire ni le terminologue ni l'utilisateur de la banque de données.

*Marcello Soffritti, Franco Bertaccini, Claudia Cortesi, École supérieure d'interprètes et de traducteurs SSLIMIT de Forlì, Université de Bologne, Italie.*

## Bibliographie

*Decreto Legislativo n.493 del 14 agosto 1996* publiée dans la *G.U.C.E. (Gazzetta Ufficiale Comunità Europea)* n. L 245 del 26 agosto 1992. Note esplicative della CEE.

Soilmec, 1993: *Manuel d'entretien et d'utilisation de Soilmec*, SM103.

			
Protezione obbligatoria del corpo	Protezione obbligatoria del viso.	Passaggio obbligatorio per pedoni a destra	Passaggio obbligatorio per pedoni a sinistra
			
Obbligo generico (con eventuale cartello supplementare)	Protezione individuale obbligatoria contro le cadute	Utilizzate degli occhiali o delle maschere di protezione per gli occhi.	Utilizzate delle calzature di sicurezza.
			
Utilizzate l'elmetto di protezione.	Indossate guanti di protezione.	Utilizzate protezioni per le vie respiratorie.	Utilizzate protezioni acustiche.

# La correction assistée par ordinateur d'un dictionnaire technique bilingue

La correction de dictionnaires nécessite un équipement adapté à l'édition: mémoire de masse volumineuse et rapide, affichage de grande qualité. La manipulation de grandes bases de données lexicales n'échappe pas aux difficultés de fonctionnement ou aux risques de plantage.

Trois grands problèmes se posent au correcteur: comment vérifier le sens des lexèmes en l'absence de sources, quelles entrées faut-il ajouter ou supprimer dans un dictionnaire bilingue polytechnique, comment guider l'utilisateur dans le choix de la bonne traduction? La mention du domaine est parfois moins utile qu'une brève explication sous forme de synonyme ou de quasi-synonyme.

Termes-clés:  
équipement informatique;  
domaines; choix des entrées;  
exactitude d'une traduction.

## Généralités

**L**a présente contribution reflète l'expérience acquise au cours de trois années de travail intensif de correction d'un dictionnaire allemand-français de technique industrielle (Ernst 1986). Il est intéressant de confronter les exigences théoriques maximalistes vis-à-vis des dictionnaires traductifs à la pratique quotidienne. En effet, la méthode doit inspirer la pratique, mais celle-ci doit également permettre d'affiner celle-là.

Bien évidemment, un dictionnaire ancien et réputé ne rencontre pas les exigences des théories récentes de la lexicographie. Il serait toutefois regrettable de recommencer à chaque génération un travail lexicographique réalisé et utilisé avec succès par les prédécesseurs. Ce qui ne signifie nullement qu'il suffit de compléter l'œuvre; il convient de s'atteler de temps à autre à une révision globale et aux ajouts de nouvelles entrées. Il faudra corriger les imprécisions ou les erreurs décelées et tenir compte des modifications de nomenclature biologique ou chimique, ainsi que des termes normalisés. Un mot entre souvent dans le dictionnaire technique avant que les instituts de

normalisation se soient prononcés. D'autre part, le gouvernement français publie régulièrement des listes d'anglicismes à remplacer par des équivalents français. Ainsi le dictionnaire allemand-français mentionne-t-il *Pin-Grid-Gehäuse, n. (Halbl)/boîtier «pin-grid»*. La Commission ministérielle de terminologie des composants électroniques (1994, 26) indique sous «*pin grid array: boîtier fakir, n.m.*; *Domaine: composants électroniques/Passifs; Définition: boîtier constitué d'un substrat sur lequel les broches, espacées les unes des autres (de 2,54 mm en général), sont disposées selon une structure en grille. Synonymes: boîtier matriciel, n.m., matrice de broches, n.f.*; \* *L'abréviation PGA est à éviter en français malgré son usage répandu; \* Le terme boîtier matriciel est le terme normalisé, mais le terme boîtier fakir est le plus utilisé*. La correction mentionnera en premier lieu la traduction *boîtier fakir* (une des nombreuses métaphores du langage technique) [courant] et *boîtier matriciel* [terme off.]. Au cours de la correction, il ne faudra pas négliger toutes les possibilités de moderniser également la présentation et d'accroître la convivialité.

Cet article envisagera les problèmes techniques liés à l'utilisation d'un logiciel de lexicographie, puis les difficultés liées à la relecture analytique et à

l'impossibilité de reconstituer les sources de l'auteur disparu, enfin la manière de rencontrer les exigences des éditeurs et des utilisateurs actuels.

## 1 De l'équipement : importance de l'affichage et de la mémoire de masse

### 1.1 Avantages et inconvénients de la lexicographie assistée par ordinateur

La lexicographie informatisée ou assistée par ordinateur offre beaucoup d'avantages et quelques inconvénients par rapport au traditionnel support de papier. Les erreurs typographiques durant la composition sont en principe quasi exclues avec les fichiers électroniques. De plus, l'auteur peut passer très vite d'une entrée à l'autre, même pour consulter des entrées très éloignées l'une de l'autre dans la liste alphabétique. Il peut rechercher très rapidement un synonyme ou un quasi-synonyme, car il dispose de plusieurs listes indexées d'entrées (terme dans chacune des langues, synonymes, quasi-synonymes de chaque langue). Le logiciel permet ainsi le passage instantané de l'index des entrées en allemand à l'index des entrées en français. Des recherches plus fines sur la base de critères unis par des opérateurs logiques sont d'une grande utilité. Il est ainsi aisé de connaître à tout moment le nombre d'entrées effacées ou ajoutées, afin de se conformer aux souhaits de la maison d'édition de supprimer cinq pour-cent d'entrées et d'en ajouter dix pour-cent : l'opération assez simple passe par la commande *Find Entries*, une concaténation par opérateurs logiques [*AND/OR- UND/ODER*] du « *Bestand* » [*Altbestand, Neueintrag, löschen, Korrigiert*] et du choix [par exemple, « *löschen* », pour compter les mots effacés]. Les maisons d'édition

souhaitent limiter le volume, le poids et le prix du dictionnaire, pour se conformer à des critères de maniabilité et de marché.

L'arrivée des cédéroms sur le marché a bouleversé bien des conceptions quant aux limites des dictionnaires, car le support électronique peut enregistrer actuellement plus de 600 MO. Le DVD (Digital Versatile Disk ou vidéodisque), apparaissant maintenant sur le marché, peut emmagasiner jusqu'à 17 GO (gigaoctets), soit environ 25 fois plus de données que le « déjà vieux » cédérom. Verra-t-on bientôt apparaître des versions différentes : l'une plus restreinte sur papier, l'autre plus complète sur support électronique ?

Le logiciel facilite énormément la tâche du correcteur. S'agit-il de supprimer les doublons et de réécrire les entrées : *abgraten/ébarber, ébavurer/~/, entgraten (Schm)/ébavurer/~/, mit Kante versehen (Zimm)/biseauter* ? Des opérations couper/coller jointes à la commande « *löschen* » (effacer) permettent de regrouper les informations en deux entrées, l'une mentionnant *ébarber, ébavurer* et l'autre *biseauter*.

L'auteur peut choisir la destination d'une entrée à mots multiples dans le classement alphabétique : *dauerhafte Verbrauchsgüter* sera classé sous D, *dauerhafte \*Verbrauchsgüter* sous D et V., *dauerhafte \*Verbrauchsgüter* sous V.

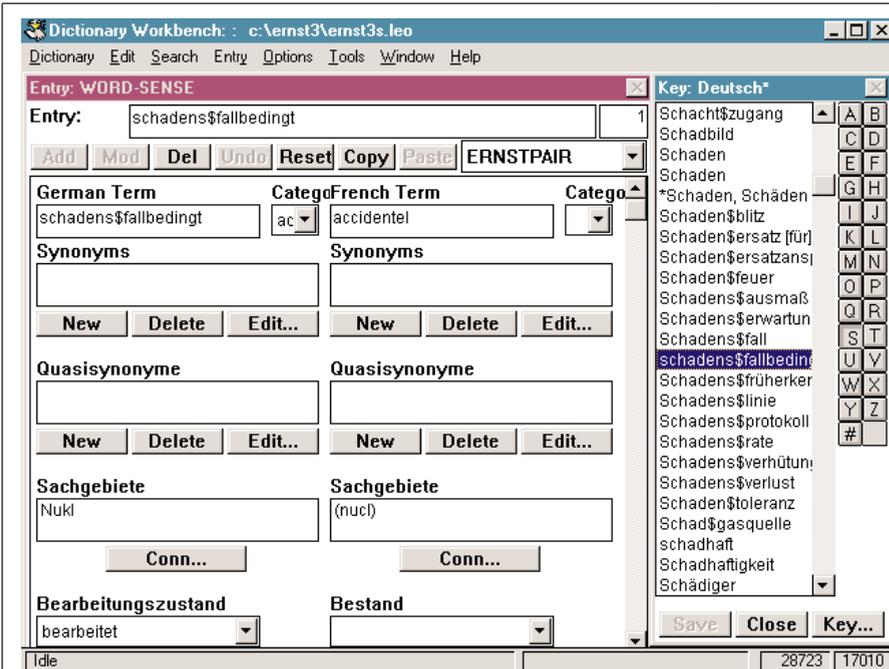
Les inconvénients potentiels des nouvelles techniques sont déjà bien connus : ils sont liés à la volatilité des mémoires vives et aux limites de l'affichage. Le moindre incident, une panne de courant ou un plantage du logiciel, peut anéantir une partie du travail accompli.

### 1.2 L'équipement indispensable

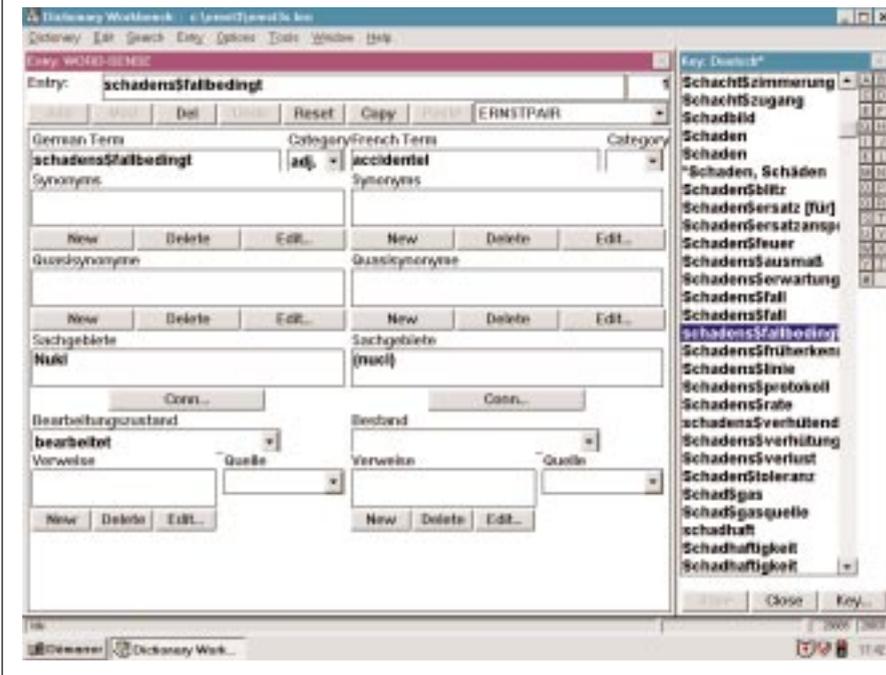
Beaucoup d'écrans peu coûteux sont très fatigants pour les yeux : il est nécessaire de s'équiper d'un écran de

17 (voire de 19 ou 21) pouces de qualité pour tous les travaux d'édition. Avec un modèle de 14 pouces, progressivement abandonné par les fabricants, les fenêtres sont trop petites et certains caractères difficiles à deviner. De plus, avec ces petits écrans, il faut faire défiler un texte un peu long de gauche à droite pour lire l'ensemble de l'entrée, ce qui ralentit le travail : le correcteur aimerait avoir toute la locution sous les yeux d'un seul coup.

Par ailleurs, l'unité centrale doit être puissante, non pas tellement sa puce (un vieux 80486 DX2-66, sorti du marché actuel, pourrait suffire avec *Windows*<sup>®</sup> 3.1), mais il importe surtout de disposer d'un minimum de 16 MO de mémoire vive et d'un disque dur particulièrement rapide. Sous cet aspect, les disques durs EIDE sont moins performants que les modèles SCSI. Avec un gros fichier de 18 millions d'octets (la lettre S en allemand dans ce dictionnaire), chaque sauvegarde peut durer plusieurs secondes. Presque tous les concepteurs de logiciels se montrent exagérément optimistes quant aux exigences en matériel. Dans le cas présent, le manuel du logiciel de lexicographie (*Dictionary Workbench* 1995) jugeait suffisant un disque de 250 MO (en 1994). À l'usage, une mémoire de masse aussi réduite provoquait des temps d'attente de plusieurs minutes à la sauvegarde. Ne trouvant pas assez d'espace, le logiciel lexicographique *déplaçait des blocs entiers sur* le disque dur : le record absolu fut une attente de dix-sept minutes pour une sauvegarde avec ce disque de 250 MO. Idéalement, le disque dur doit avoir un taux de transfert très élevé pour enregistrer. Il doit également être rapide en écriture-lecture. Ces deux qualités ne se retrouvent pas toujours bien équilibrées dans les modèles disponibles, dont certains ont un taux de transfert important, mais pèchent par une relative lenteur de lecture-



Écrans de travail en affichage 14 et 17 pouces



écriture. Il vaut dès lors mieux travailler avec une puce du genre Pentium® 133-166 associée à un disque mode PIO 4 ou à un disque SCSI qu'avec un processeur très rapide affublé d'un disque lent. Les formats actuels de 2 GO au minimum sont confortables et quasi indispensables, car un fichier complet de 200 000 entrées occupe un espace de 170 à 190 millions d'octets sur le disque.

Les machines de grande marque sont parfois relativement lentes. Il est donc nettement plus avantageux de proposer une sorte de cahier des charges à un assembleur: carte mère rapide, processeur de puissance moyenne, disque dur très vélocité, écran de grand format et de très grande qualité. Les cartes graphiques ultra-performantes ne sont pas nécessaires, mais elles devront pouvoir afficher 1024 par 768 pixels.

Une grande partie du travail s'accomplit à l'aide de la souris, ce qui implique la nécessité de se procurer un modèle rapide et précis, réagissant à des déplacements limités de la main. Les souris bon marché finissent par provoquer des douleurs du poignet et de l'index, qui doivent guider le pointage d'une fenêtre à l'autre durant plusieurs heures.

### 1.3 Difficultés éventuelles en cours d'utilisation

Si l'espace disponible est restreint, le ralentissement ou le plantage est inévitable. Avec un disque fragmenté, le programme ralentit et il peut même arriver que le logiciel ne puisse aller placer le pointeur en fin de fichier. Un message d'erreur apparaît sur l'écran.

D'autre part, il suffit d'un rien, d'une petite détérioration du fichier lexical, consécutive à une chute de tension ou à une coupure du réseau, pour qu'un logiciel plante *Windows 95®*. En principe, les

concepteurs du système d'exploitation de Microsoft avaient promis qu'il ne se bloquerait pas, ce qui n'est pas confirmé par l'usage. *Windows® NT* est beaucoup plus stable, mais il nécessite un Pentium® 166 au moins et 32 MO de mémoire vive. En cours d'utilisation avec divers logiciels, il n'est pas tellement exceptionnel de lire sur l'écran le message « *Illegal operation* », accompagné d'adresses en mémoire, signalant un conflit d'adressage. L'ordinateur se bloque, sauf si le bouclier anti-plantage (*Crash-Shield*) de *Winprobe®* (*Quarterdeck*) fonctionne. En cas de conflit d'adressage, ce dernier logiciel permet au minimum de sauvegarder les modifications. Son utilité est indéniable. Sinon, quelle perte de temps consacré à retrouver la dernière modification sauvegardée et à recommencer une partie du travail!

L'utilisateur peut se prémunir des pannes en recourant à certaines astuces. Si le pointeur ne descend plus tout au bas de la liste, il suffit parfois d'ajouter une entrée, après avoir choisi l'index « *identifier* » (alphanumérique mixte, l'entrée en allemand plus un nombre). Il apparaît, en effet, que l'index « *deutsch* » (alphabétique pur) est plus délicat à manipuler. Une fois la sauvegarde effectuée, le programme tourne à nouveau normalement, sans doute parce que le nouvel enregistrement a écrasé la défectuosité. Il suffit alors de resélectionner la clé « *deutsch* ». En cas de vrai problème (non vécu à ce jour), on pourrait toujours tenter d'exporter le fichier au format SGML et de le réimporter dans le format normalement employé.

## 2 La correction

### 2.1 Les recherches relatives aux traductions

En l'absence du fichier de l'auteur précédent, les recherches sont parfois longues et fastidieuses. De plus, les suggestions de corrections envoyées à la maison d'édition sont rares: elles ont trait principalement à l'absence de mention de brevets ou à l'orthographe.

Les sources d'information sont nombreuses mais très dispersées, du catalogue de produits au dictionnaire encyclopédique, en passant par les modes d'emploi, les revues, les livres spécialisés et les feuillets de normes, sans oublier le réseau Internet. Certaines branches sont mieux couvertes que d'autres. Ainsi le *Dictionnaire de la chimie et de ses applications* (Duval 1977) est-il un merveilleux outil, dont le seul défaut est l'âge déjà vénérable. Le lexicographe aimerait recourir à une grande variété de dictionnaires unilingues des sciences et des techniques, parce que la vérification par comparaison avec d'autres dictionnaires traductifs (en nombre restreint) ne confirme pas nécessairement l'exactitude d'une traduction. Il se pourrait, en effet, que plusieurs auteurs de dictionnaires aient puisé leurs traductions dans une source unique. Nul ne le sait.

L'entrée *Jochaufhängung* fournit un cas de recherche difficile mais fructueuse presque par hasard. En l'absence de mention de domaine, il est difficile de corriger une telle entrée, dont le sens répertorié est *\*suspension à joug*. S'agirait-il du chemin de fer, d'un attelage, d'un véhicule routier? Dans le cas présent, la chance et l'intuition ont permis de retrouver (sans doute) le sens du terme sans l'aide d'un contexte. Il existe un volume parallèle dans la même collection, œuvre du même

auteur (Dr. Ernst), à savoir le dictionnaire allemand-anglais, qui traduit le terme par *yoke suspension*. Un coup d'œil dans l'*Encyclopædia Britannica* permet de repérer l'expression *yoke mounting*, désignant la monture du télescope de Hale. Des recherches complémentaires dans l'encyclopédie Larousse permettront de proposer la correction *monture à fourche*, « *monture dite anglaise* ».

### 2.2 Du choix des entrées

La méthode parfaite consisterait à constituer une immense base de données, dont il faudrait extraire les termes et expressions les plus fréquents. Même les moyens électroniques récents ne permettent pas au lexicographe de réaliser cette tâche dans un délai assez court. Seule une équipe de spécialistes pourrait réussir, à condition qu'elle dispose d'importants budgets répartis sur plusieurs années. À défaut, il s'agit de réunir un maximum d'entrées utiles. Encore le concept d'utilité est-il vague.

Henning Bergholtz et Sven Tarp (1995: 85) analysent la hiérarchisation des concepts d'après l'exemple des pompes. L'encyclopédie Larousse en 24 volumes distingue trois grands types: la pompe centrifuge ou radiale, la pompe hélice ou axiale et la pompe volumétrique. Cette dernière peut être alternative (pompe à piston, pompe à membrane) ou rotative. Il faut ajouter des pompes spéciales: pompe électromagnétique, pompe ionique, pompe cryostatique. Le classement devient vite complexe, même dans un domaine aussi bien connu et délimité. Les auteurs du dictionnaire Duden en huit volumes expliquent, dans le premier volume (1993: 7) qu'il leur est impossible de réunir tous les mots et expressions des jargons de spécialité, sachant que l'électrotechnique comporte environ

60 000 mots et expressions, la médecine environ 250 000 et la chimie organique à peu près 3,5 millions.

Par ailleurs, les nomenclatures changent, particulièrement en chimie et en biologie. Des produits ne sont plus guère utilisés. Malgré tout le soin apporté à la sélection des entrées, en dépit des efforts de cohérence et d'exhaustivité dans des sous-domaines bien définis, le lexicographe doit bien reconnaître l'arbitraire de ses décisions d'ajouter ou de supprimer des entrées. Les historiens des sciences le regretteront certainement, mais des lexèmes relatifs aux cartes perforées, au puddlage, aux centraux téléphoniques électromécaniques et à la machine à écrire sont condamnés à perdre leur place.

Les mots ou expressions sont parfois protégés par un brevet ou une marque déposée. En principe, le dictionnaire devrait prévenir l'utilisateur. Les firmes n'aiment pas qu'on généralise et vulgarise le nom de leurs produits. Les lexicographes sont bien embarrassés, car ils n'ont pas la certitude de reconnaître tous les mots réservés: les brevets se comptent par millions. C'est pourquoi les éditeurs précisent généralement en page de garde que l'absence de mention de brevet ou de marque déposée ne signifie nullement que l'usage du terme soit libre. Que le terme puisse être protégé dans un pays et non dans l'autre complique encore un peu plus la tâche des lexicographes, qui devraient théoriquement employer la majuscule pour un terme protégé: *fermeture Eclair, lampe Scialytique, caoutchouc Mousse...*

### 2.3 Les domaines

Un dictionnaire polytechnique imprimé sur papier ne contient pas ou peu de contexte et aucune source des traductions, à part quelques

références du genre ELF (enrichissement de la langue française), à supprimer dans la future édition. Comme l'espace est limité, les explications doivent être brèves, ce qui est finalement moins gênant dans un dictionnaire technique que dans un glossaire juridique. En effet, les mots et expressions des sciences renvoient à des notions le plus souvent universelles, décrites dans de nombreux ouvrages, tandis que les concepts du droit sont plus susceptibles d'être liés à une culture et donc plus difficiles à interpréter en l'absence de commentaires.

Dans ces conditions, le champ du savoir ou de la technique est souvent le seul guide de l'utilisateur. Toutefois, les domaines ne peuvent se définir aussi facilement que dans un glossaire très spécialisé; le nombre de niveaux hiérarchiques sera nécessairement plus réduit: chimie, métallurgie, électronique, mécanique, construction et électricité sont des catégories générales extrêmement vastes. Une subdivision en sous-catégories accroîtrait la précision, mais ne faciliterait pas la consultation: l'utilisateur devrait parfois examiner une très longue liste sur un signet ou une sorte d'organigramme gigantesque dans les pages introductives.

Le lecteur-correcteur d'un dictionnaire éprouve souvent bien des difficultés à retrouver l'appartenance d'un mot à un domaine: dans le cas d'un broyeur ou d'un concasseur, s'agit-il d'un broyeur à céréales, d'un broyeur de minerai, d'un broyeur de cimenterie? Inversement, certaines entrées mentionnent des domaines d'une très (trop?) grande précision: *Cottonmaschine, Zucker, Chromatographie, Ionenaustauscher, Spanplatten*, au lieu de respectivement *textile, chimie* ou *aliments, chimie, chimie, bois*. En principe, si l'on désire garantir la cohérence du dictionnaire, il faudrait donc les remplacer par les domaines couramment utilisés.

### 2.4 L'extension et la diversité des domaines

Il ne faut pas juger les domaines mentionnés dans un dictionnaire polytechnique d'un point de vue logique trop restrictif, car de nombreux lexèmes appartiennent à plusieurs secteurs de l'industrie: des traitements chimiques s'appliquent en métallurgie, des machines identiques s'emploient sur les chantiers de construction et dans les mines. Il serait erroné de tenter une analyse statistique pourtant facile à mener avec le logiciel des termes par domaines: elle serait biaisée, notamment parce que le lexicographe se limite à un domaine par terme dans la plupart des cas. De plus, les spécialistes eux-mêmes ne sont pas toujours d'accord quant à l'appartenance à un domaine: la culture de sapins de Noël, coupés à quatre ou cinq ans d'âge, ne relève pas, selon des ingénieurs agronomes, de la sylviculture (*Forstwirtschaft*) mais plutôt de l'agriculture (*Landwirtschaft*).

Le domaine est en quelque sorte un «archiconcept»: *Schiff*, mot très court, est un quasi-synonyme de navigation en général. Dans le cas présent, il regroupe les bateaux, les sous-marins, la construction navale et la navigation au sens restreint. C'est ainsi que *Fahrwerk, mécanisme de hissage du périscope*, peut se classer dans la catégorie «*Schiff*», même si ce classement est surprenant à première vue pour un équipement de sous-marin.

### 2.5 La sélection des domaines couverts

En feuilletant le dictionnaire bilingue de technique industrielle, un lecteur pourrait s'étonner du nombre de termes de botanique, de sylviculture ou d'agriculture: au premier abord, un correcteur serait

tenté de les considérer comme déplacés et de réserver la place disponible aux nombreux mots de l'industrie. Mais la sélection de semences relève après tout également plus de l'industrie que de l'agriculture. Il en va de même des noms de parasites de plantes : théoriquement, ils ressortissent à la zoologie ou à l'agriculture, mais ils apparaissent dans les modes d'emploi d'insecticides ou de produits phytosanitaires. Il vaut sans doute mieux les maintenir. De même, la géologie, qui est à la base de l'exploitation minière, comme la physique est le fondement des constructions mécaniques, trouve sa place dans la liste. Il est donc difficile de circonscrire nettement les domaines embrassés par le dictionnaire.

## 2.6 L'orthographe

L'orthographe semble facile à corriger, puisqu'il suffit, en principe, de se fier aux grammaires et aux dictionnaires unilingues. C'est oublier un peu vite les cas de désaccord entre les références. Le *Robert électronique* (1989) écrit *pentthotal*, de même que le *Lexis* (1979: 1864), tandis que le *Dictionnaire de la chimie* de Duval (1977) et Chantal Bismuth (1987) orthographient *Pentthotal*®. Le *Robert électronique* (1989) précise dans l'entrée *terrain*: «*Loc. adj. TOUS TERRAINS se dit d'un véhicule capable de rouler sur toutes sortes de terrains... On écrit aussi tout terrain*». Quant au *Nouveau Petit Robert* (1993: 2282), il mentionne sous l'entrée *tout-terrain*: «*des véhicules tout-terrains, des tout-terrains*». Le *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse* en 15 volumes (1994: XV-10330) mentionne «*tout () terrain (pl. tous () terrains)*». Cette variété est plutôt déconcertante.

Les réformes de l'orthographe, en français et en allemand, ne

facilitent pas le travail, d'autant plus qu'elles sont contestées et qu'elles influencent le classement des entrées: en allemand, les nouvelles règles autorisent toujours les orthographes *Photo* et *Foto*; *Fassette* est permis à côté de *Facette*. Les utilisateurs devront consulter les introductions ou penser à chercher à deux endroits, même si l'auteur a suggéré un renvoi de *Foto* à *Photo*.

## 2.7 Informations grammaticales ou stylistiques

Le format d'un dictionnaire polytechnique laisse peu d'espace aux informations grammaticales (déclinaisons, usage des prépositions, conjugaisons), qui n'apparaissent que dans des cas jugés exceptionnels. La description morphologique se limite à la catégorie (adj., adv., v. ou au genre pour les substantifs). Mais dans la mesure du possible, l'usage du terme est précisé: terme officiel (par exemple, pour le remplacement d'anglicismes ou par référence à des normes CEI, Iso...), néologisme, rare, vieux, régional.

## 2.8 Classement

Les programmes informatiques de certains dictionnaires ne classent pas toujours bien les syntagmes: il arrive que des locutions apparaissent à la lettre «N» dans une longue liste d'expressions négatives introduites par «*nicht...*» (qui ira chercher ses renseignements sous *nicht?*); de même, la désinence des adjectifs complique la tâche des utilisateurs, qui trouveront d'abord les expressions composées de l'adjectif au féminin (terminaison -e), puis au masculin (-er), puis au neutre (-es). En pareil cas, il faut éventuellement parcourir trois fois les entrées de syntagmes commençant par un adjectif: *einfache Regel* précédera *einfacher Grund*!

Pourtant, il suffit d'utiliser les signes de lemmatisation paragraphe et dollar pour insérer les entrées au bon endroit: *sauber\$\$ e \$ Abgase; sauber\$\$ e \$ Bombe, sauber\$\$ es \$ Gubstück, sauber\$\$ er \$ Raum...* L'amélioration des routines de tri est la tâche des programmeurs.

## 3 Conclusion

Le plaisir de la découverte d'une traduction, la satisfaction d'avoir vérifié l'exactitude d'un terme ou de l'avoir précisé se mêlent à de nombreuses frustrations. Dans son désir de répondre aux attentes de la maison d'édition et des lecteurs vis-à-vis d'un dictionnaire qu'il n'a pas conçu lui-même, le correcteur a parfois le sentiment d'être un funambule en déséquilibre ou un jongleur incapable de maîtriser ses trop nombreuses quilles.

*André Dussart,  
Section de langue allemande,  
Institut supérieur de traducteurs  
et interprètes,  
Bruxelles,  
Communauté française de Belgique.*

## Bibliographie

Bergenholtz (Henning) et Tarp (Sven) éd., 1995: *Manual of Specialised Lexicography, The Preparation of Specialised Dictionaries*, Adam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

Bismuth (Chantal), 1987: *Toxicologie clinique*, Paris, Flammarion.

Commission ministérielle de terminologie des composants électroniques (présid. Yves Simmler), 1994: *Dictionnaire des composants électroniques*, Paris, Dunod.

*Dictionary Workbench*, 1995: Nürnberg, Electronic Publishing Partners GmbH, version 2.32e.

Duden, 1993: *Das große Wörterbuch der deutschen Sprache in acht Bänden*,

Duval (Clément) et Duval (Raymonde), 1977: *Dictionnaire de la chimie et de ses applications*, Paris.

Ernst (Dr.-Ing. Richard), 1986: *Wörterbuch der industriellen Technik*, Band III, Deutsch-Französisch, Wiesbaden, Brandstetter Verlag.

*Grand Larousse universel en 15 volumes*, 1994: Paris, Larousse.

*Lexis*, 1979: *Larousse de la langue française*, *Lexis* Paris, Larousse, p.1864 (terrain).

*Nouveau Petit Robert*, 1993: *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, s.l.d. Josette Rey-Debove et Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.

*Le Robert électronique sur disque optique*, 1989: Paris, Dictionnaires Le Robert.

# Terminocritique

# La communication « médiatisée » par ordinateur ou la communication « médiée » par ordinateur ?

Le réseau Internet fournit de nouveaux terrains d'enquête. Entre autres outils disponibles, le courrier électronique constitue une façon pour des individus de communiquer, via des ordinateurs interposés.

L'utilisation de la machine modifie notre discours et ainsi notre façon de communiquer avec autrui. Je pense que le verbe néologique *médier* serait plus approprié que celui qui existe en français, *médiatiser*, car la communication par ordinateur est véritablement « médiée » (au sens de la *médiation* de Vygotsky), et non pas simplement « médiatisée ».

Termes-clés :  
communication médiée par ordinateur ; courrier électronique ; médiation ; traitement automatique du langage.

**E**n anglais, l'expression consacrée correspondant à une forme de communication entre deux ou plusieurs personnes via des ordinateurs interposés est devenue, depuis quelques années : *computer-mediated communication*. En français, le terme couramment utilisé semble être la *communication assistée par ordinateur* (CAO), mais on rencontre également *communication médiatisée par ordinateur* <sup>(1)</sup> (CMO, cf. Feenberg in Périn 1992 : 224), ou parfois plus spécifiquement *discours assisté par ordinateur* (DAPO) (cf. l'article de S. Herring (1996) qui, dans la revue bilingue, *Electronic Journal of Communication/Revue électronique de communication*, est intitulé « Computer-mediated discourse analysis » en anglais, et, en français : « Analyse du discours assistée par ordinateur »).

Le terme communication assistée par ordinateur ne convient pas pour trois raisons :

1. CAO constitue déjà un terme consacré dans le monde multimédia : *conception assistée par ordinateur* ;
2. La communication n'est pas véritablement *assistée* par l'ordinateur (si ce n'est que par des moyens techniques) ;
3. Il n'est pas fortuit que les anglo-saxons aient choisi le terme *mediated*

plutôt que *analysed* ou *assisted*. Ici, je crains une confusion très importante avec le traitement automatique du langage, ou le traitement assisté par ordinateur ou, pour prendre un exemple précis, la traduction automatique/ *assistée* par ordinateur. Dans ce dernier cas, des programmes de traitement linguistique sont élaborés et introduits dans la machine et permettent d'opérer une analyse (de la langue source) et d'effectuer une génération (vers la langue cible). L'ordinateur *assiste* l'humain véritablement. L'utilisation du verbe *assister* dans le terme CAO (au sens de « communication *assistée* par ordinateur ») pourrait être mal interprétée. Dans le cas présent, l'ordinateur n'assiste l'humain que parce qu'il permet de transférer un message, car il est relié à d'autres ordinateurs au moyen d'un réseau. Il est au milieu, il sert d'intermédiaire, *medius* en latin, *mezzo* en italien. À mon sens, il s'agit alors de ne pas confondre le domaine du dialogue personne-machine qui correspond à la mise en place d'« interfaces en langue naturelle, permettant à l'humain de converser avec l'ordinateur » (Fuchs et alii 1993 : 18) et celui du dialogue personne-personne via la machine, en tant que *medium*, ce dernier correspondant à un instrument qui permet une interaction entre des acteurs sociaux.

(1) Je remercie D. Savey et A.-M. Léonard pour une discussion fructueuse à ce sujet, M. Bresson pour un éclairage sur le latin et l'italien, et A. Bresson-Lucas pour une lecture finale.

En français, le verbe *médier* ne semble pas exister (officiellement)<sup>(2)</sup>; cela étant, la morphologie dérivationnelle et flexionnelle semble le permettre à partir du nom *médiation*, qui, lui, existe. Mais pourquoi ne pas choisir *médiatiser* (en rapprochement avec *médiatisation*), verbe officiellement reconnu, au sens de : «diffuser par les médias» (*Petit Robert*)? Rappelons un des sens de *diffuser*: «répandre dans toutes les directions» (*Petit Robert*). Il semble que le verbe *médiatiser* soit précisément trop connoté en direction des médias pour convenir dans le cadre d'un échange de courrier électronique entre (le plus souvent) deux personnes<sup>(3)</sup>. Par ailleurs, en italien et en anglais, par exemple, le verbe existe: respectivement *mediare* (emploi rare) et *mediate* (du latin *mediatus*). En français, le nom *médiation*, et l'adjectif/nom *médian*, *médiane* existent, ainsi que le verbe *remédier* à partir du latin *remediare* (mais ce dernier ne peut être retenu, puisqu'il constitue une racine distincte).

Si le verbe *médier* n'est pas officiellement reconnu, il est d'ores et

déjà utilisé sur le réseau Internet (*cf.* exemples en annexe). Je propose donc que soit adopté le verbe néologique *médier* en français, et ainsi l'expression en néologie terminologique: *la communication médiée par ordinateur*. L'acronyme serait alors CMO, qui, tout en se distinguant nécessairement de la CAO mentionnée plus haut, se rapproche davantage du CMC anglais.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, j'espère avoir démontré que cette insistance ne relève pas d'une querelle terminologique non justifiée. Outre les explications morphologiques, entre autres, je tiens particulièrement à garder la notion de *médiation*, *médier*; en hommage aux idées de Vygotsky, pour qui la *médiation sémiotique* était un point crucial de sa théorie:

«Partant d'une réflexion sur le rôle de l'outil dans le travail, Vygotsky pressent que le psychisme humain dans ce qu'il a de spécifique s'est développé grâce au rôle des *médiateurs* analogues, d'«outils psychologiques» – [...] il prend l'exemple des moyens mnémotechniques, à commencer par le simple nœud au mouchoir – qui sont d'abord des réalités sociales externes avant de s'intérioriser en «catégories intramentales». (Sève *in* Vygotsky (1985: 12). Je souligne.)

Si Vygotsky (1985) s'est beaucoup intéressé au langage, il n'a que peu abordé les fonctionnements discursifs et syntaxiques de la langue (*cf.* plutôt l'œuvre complémentaire de Bakhtine). Le langage retenait son attention du point de vue du signe, de l'«outil» psychologique. À ce titre, l'ordinateur ne se pose peut-être pas en tant qu'«outil» au sens du psychologue, mais, à mon avis, la conception vygotkyenne de la notion de «médiation» fonctionne également pour le domaine cité ici, d'où mon souci d'adopter le terme CMO.

L'ordinateur serait alors le *médiateur* qui modifierait indirectement le discours (*cf.* Panckhurst, à paraître); il induirait la création d'autres formes, d'autres «genres» de discours. Dans cette optique, la communication est véritablement *médiée* grâce à (ou à cause de) l'utilisation de la machine-instrument-outil, et non plus simplement *médiatisée*.

Rachel Panckhurst,  
*Praxiling, UPRES-A CNRS 5475*  
*Discours, textualité*  
*et production de sens,*  
*Université Paul Valéry - Montpellier III,*  
*France.*

## Bibliographie

Bakhtine (Mikhaïl), 1979, trad. fr. 1984: *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.

Bergeron (Marcel), Kempa (Corinne) et Perron (Yolande), 1997: *Vocabulaire d'Internet. HTML, Java, VRML, Cyberculture*, Cahiers de l'Office de la langue française, Québec, Publications du Québec.

Fuchs (Catherine), Danlos (Laurence), Lacheret-Dujour (Anne), Luzzati (Daniel) et Victorri (Bernard), 1993: *Linguistique et traitements automatiques des langues*, Paris, Hachette.

Herring (Susans C.) (éd.), 1996: *Computer-Mediated Communication. Linguistic, Social and Cross-Cultural Perspectives*, Amsterdam, J. Benjamins.

Ko (Kwang-Kyu), 1996: «Structural characteristics of computer-mediated language: a comparative analysis of Interchange discourse», dans *Electronic Journal of Communication/Revue électronique de communication*, 6, 3.

Lévy (Pierre), 1997: *L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace*, Paris, La Découverte.

Panckhurst (Rachel) (à paraître): «La communication «médiée» par ordinateur: un discours autre?»

(2) Jean Perron, terminologue à l'Office de la langue française à Québec, a vérifié que le verbe *médier* n'existe ni dans les dictionnaires généraux, ni dans les lexiques spécialisés

(communication personnelle par courrier électronique, le 25/6/97).

Toutefois, même si le terme ne semble pas être reconnu de manière officielle, il est très largement employé dans le cadre de certaines spécialisations scientifiques (génétique...), et ce d'après les réponses aux requêtes que j'ai lancées sur Internet (*cf.* l'annexe).

(3) Cela étant, on pourrait peut-être l'accepter dans le cadre d'une diffusion par une liste électronique.

Périn (Pascal) et Gensollen (Michel) (éd.), 1992: *La communication plurielle. L'interaction dans les téléconférences*, Paris, La Documentation française.

Perriault (Jacques), 1996: *La communication du savoir à distance*, Paris, L'Harmattan.

Schneuwly (Bernard) et Bronckart (Jean-Paul), 1985: *Vygotsky aujourd'hui*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Vygotsky (Lev Sémionovitch), 1985: *Pensée et langage*, Paris, Terrains/Éditions Sociales, traduction française par F. Sève.

## Annexe

Exemples en provenance d'Internet (requête du 4/12/97) dans les domaines suivants:

cinématographie, pédagogie, droit, sciences (biologie, etc.) (les occurrences figurent en italiques): <http://www.insat.com/WEB/REC/francais/films/f0000026.htm>

On peut dire que le regard du cinéaste cherche la fusion: nature et histoire ne font plus qu'un pour déterminer le destin de l'homme. Et c'est à cet endroit exact que le projet politique d'Andrien s'articule à sa pensée esthétique: ses techniques fusionnelles – à l'instar du mythe et du symbole – permettent de jeter un pont entre l'inerte et le vivant, de racheter l'opposition entre la vie et la mort, entre le personnage et son milieu, de *médier* ce qui est à l'intérieur et ce qui est à l'extérieur. (Klinkenberg, 1990).

<http://tecfasun1.unige.ch/tecfas/teaching/staf17/staf17-objectifs.html> (Université de Genève)

réaliser le matériel de formation quel que soit le support choisi:

- analyser des contenus et programmation didactique
- « modulariser » les unités d'enseignement/apprentissage
- « médiatiser » des contenus
- *médier* la relation éducative

<http://www.barreau.qc.ca/opinions/memoires/1997/html/mediation.htm>

Mémoire du Barreau du Québec sur la Loi instituant au code de procédure civile la médiation préalable en matière familiale et modifiant d'autres dispositions législatives de ce code (P.L. 65). Janvier 1997.

Nous avons mentionné [...] qu'un médiateur non initié pouvait non seulement diminuer la qualité des résultats mais en outre entacher la crédibilité du processus même de médiation. Il est important, par conséquent, que la compétence et l'expérience du médiateur soient proportionnelles à la complexité du dossier à *médier*. Hormis le médiateur que les parties choisiraient en dehors du Service de médiation étatique, par référence ou connaissance directe, rien dans le projet de loi ou dans un document d'accompagnement n'indique la façon et les critères qui présideront au choix ou à la désignation du médiateur par le Service de médiation.

<http://www.snv.jussieu.fr/UFR/Journees96/poster/lamari.htm>

Si les effets stimulants de l'AMPC et des esters de phorbol sur l'expression du gène de la CT ont déjà été observés, c'est la première fois que l'on rapporte l'action positive d'un peptide hormonal sur ce gène et la présence d'un récepteur au GLP-1 susceptible de *médier* ces effets.

<http://www.is.mcgill.ca/ACFAS/S1737.HTM>

Mécanisme de la répression du gène de la pro-opiomélanocortine par les glucocorticoïdes.

[...] Ce site lie trois molécules de récepteurs aux glucocorticoïdes (RG) in vitro. Cependant, cet élément ne semble pas suffire pour *médier* la réponse aux Gc.

<http://www.cnrs-gif.fr/isv/JG/thematiquefr.html>

Contrôle du développement de la graine (François Parcy, Christiane Valon)

Nous avons isolé le gène ABI3, qui code vraisemblablement pour un facteur de transcription. La protéine ABI3 est exclusivement exprimée dans la graine, et semble *médier* l'action conjointe de l'ABA et d'autres facteurs développementaux dans le contrôle de multiples aspects de la maturation de l'embryon. Nous étudions actuellement les interactions entre ABI3 et d'autres loci impliqués dans la régulation des phases tardives de l'embryogénèse.

<http://www.crc-cuse.usherb.ca/facmed/anatbiocell/ClaudeAsselin.html>

La réponse inflammatoire intestinale est *médiée* par l'action concertée de nombreux éléments cellulaires et humoraux dont les cytokines.

## Bibliographie de la néologie

BLAMPAIN (Daniel), GOOSSE (André), KLINKENBERG (Jean-Marie), WILMET (Marc) (éd.): 1997. *Le français en Belgique*, Bruxelles, Communauté française de Belgique, Duculot. 530 p. ISBN 2-8011-1126-0.

Véritable encyclopédie de la langue française en Belgique, ce volume consacre quelques pages à la néologie. Un chapitre rend compte de l'accueil différencié réservé aux anglicismes (et de l'anglicisation rampante de Bruxelles), un autre des efforts consentis en matière de terminologie et de traduction dans les domaines scientifiques, techniques et économiques.

Descr.: français de Belgique.

BOSSÉ-ANDRIEU (Jacqueline), 1997: « Entre la norme et l'usage », *L'actualité terminologique*, vol. 30, n° 2, p. 13-16 et vol. 30, n° 3, p. 21-24.

À l'occasion des polémiques soulevées par l'emploi, dans les annuaires et les publications officielles des universités canadiennes francophones, de *session* (période pendant laquelle ont lieu les cours) qui pour certains est emprunté à l'anglais, l'auteur rappelle les débats qui opposent depuis longtemps (toujours?) les tenants du purisme et ceux qui sont favorables à l'enrichissement du lexique même si celui-ci se fait par le biais des emprunts.

Descr.: néologie; langue générale.

BOYER (Henri), MELA (Vivienne), PELON (Martine), SEUX (Bernard), SOURDOT (Marc), TOUNSI (Leila), WALTER (Henriette), 1997, « Les mots des jeunes observations et hypothèses », dans *Langue française*, 114, 125 p., ISBN: 2-03-70614-0.

Numéro consacré à la langue des jeunes des banlieues envisagée du point de vue des particularités lexicales. Les différents articles mettent en évidence l'importance de la dimension néologique et soulignent le côté ludique des créations.

Descr.: emprunt; néologisme par dérivation; néologisme par juxtaposition.

CHADELAT (Jean-Marc), 1996: « Pour une sociolinguistique de l'emprunt lexical: l'exemple des emprunts français en anglais », *Les Cahiers de l'Apliu*, 15/4, p. 16-27, ISSN 0248-9430.

L'auteur explique la présence des emprunts français en anglais par la différenciation sociolinguistique. Il met en lumière les fonctions poétique et métalinguistique des mots français en anglais et place leur usage dans les stratégies de communication comme « signe extérieur de richesse ».

Descr.: emprunt; anglais; sociolinguistique.

CHUKWU (U. Everest), 1994: « Les ordinateurs sont des humains: métaphore, terminologie, progrès et métascience », *Les Cahiers de l'APLIUT*, 14/1 (54), p. 79-98. ISSN 0248-9430.

Prenant comme point de départ l'anglais de l'informatique, l'auteur montre comment ce lexique est construit autour de la métaphore générique de l'homme-machine.

Descr.: informatique; métaphore; anglais.

DELAVIGNE (Valérie), GAUDIN (François), 1996: « A propos d'implantation terminologique »: Questionner l'usage ou le sentiment linguistique », dans J. RICHARD-ZAPPELLA (éd.), *Le questionnement social*, IRED, Université de Rouen. p. 131-140. ISSN 0758-4156.

Les auteurs mettent en valeur les objectifs et les techniques de l'enquête employés dans le cadre des études d'implantation terminologique (voir Depecker (Loïc) avec Gina Mamavi (éd.), 1997), et soulignent en particulier l'importance des échanges oraux libres. En effet, les réactions spontanées sont plus aptes à révéler le sentiment linguistique des sujets, et seule l'inclusion de ce paramètre permet de comparer les attitudes et les comportements observés.

Descr.: implantation terminologique; enquête orale.

## Bibliographie de la néologie

DEPECKER (Loïc) avec Gina MAMAVI (éd.), 1997: *La mesure des mots: cinq études d'implantation terminologique*, Publications de l'Université de Rouen, 528 p., ISBN 2-87775-224-0.

Publication des rapports sur l'implantation terminologique publiés dans *Terminologies nouvelles* 12 (1993). Les principaux domaines couverts sont l'audiovisuel (responsable M. Chansou), l'informatique (D. Gouadec), les biotechnologies et le génie génétique (L. Guespin), la télédétection (J.-L. Fossat, J. Rouges-Martinez), la médecine (Ph. Thoiron). Ces thèmes sont abordés du point de vue des attestations d'implantation, des conditions, du degré et du potentiel de francisation, et de la présence des formes préconisées dans les dictionnaires. Un compte rendu détaillé sera publié dans *Terminologies nouvelles* 18.

Descr.: implantation terminologique; francisation; attestation; audiovisuel; informatique; biotechnologies; génie génétique; télédétection; médecine; dictionnaire.

DURAND (Charles), 1997: *La langue française: atout ou obstacle? Réalisme économique, communication et francophonie au XX<sup>e</sup> siècle*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 447 p., ISBN 2-85816-319-7.

L'auteur, professeur d'informatique aux États-Unis, nous présente un livre de politique linguistique où la néologie joue un rôle modeste mais utile. Les efforts des organismes chargés de néologie (dont le Ciltf) font l'objet d'un examen critique, et l'auteur fait des propositions sur la francisation de mots étrangers.

Descr.: politique linguistique; francophonie.

GALISSON (Robert), 1997: «Une dictionnaire à géométrie variable au service de la lexiculture», *Cahiers de lexicologie*, 70/1, p. 57-77.

Nous avons décidé de signaler cet article dans la bibliographie de la néologie dans la mesure où il y est question d'un dictionnaire (que l'auteur prépare avec J.-C. André) sur les noms de marque courants, c'est-à-dire des mots généralement ignorés par les lexicographes, mais qui font partie du stock lexical des Français. Il examine en particulier l'intérêt pédagogique de ce dictionnaire dans le cadre du français, langue étrangère.

Descr.: nom de marque.

GENTILHOMME (Yves), 1994: «L'éclatement du signifié dans les discours technoscientifiques» *Cahiers de lexicologie*, 64/1, p. 5-35.

L'auteur explique le choix de néologismes du scientifique sur l'appui que celui-ci prend sur un substrat notionnel, passible d'une définition lexicographique souple, à côté du conceptuel, qui lui n'admet pas de variation.

Descr.: discours technoscientifique; notion; concept.

HUBER (Herbert), CHEVAL (Mireille), 1997: «Anglicismes à la mode: une étude comparative (F-D)», *Lebende Sprachen* 42/3, p. 115-118.

Suite de l'article de 1996 (*Terminologies nouvelles*, n° 16), mais consacré aux anglicismes surtout récents avec leur équivalent français, sans oublier ceux qui ont un sens différent dans les deux langues. Liste d'anglicismes employés exclusivement en français (avec équivalent en allemand) et d'anglicismes employés exclusivement en allemand (avec équivalent français).

Descr.: allemand; anglicisme.

JOLY (Hubert), MALIQUE (Isabelle), VAN DER MAAZEN (N.), 1997: «Néologie coopérative», *La banque des mots*, n°54, 110 p. ISSN: 0067-3951.

Ce numéro de *La Banque des mots*, consacré à la néologie coopérative, recense plus de 600 néologismes attestés dans la presse écrite et dans les revues de vulgarisation scientifiques et techniques. Ces relevés mettent clairement en évidence la relation qui existe entre la créativité lexicale et le développement des connaissances (qui se traduit dans certains domaines par un développement technologique, par exemple dans les télécommunications, la technologie de l'information ou l'immunologie), entre la créativité lexicale et les priorités que se fixe une société pour résoudre les problèmes qui se posent à elle (les tentatives des gouvernements successifs pour pallier le chômage ces dernières années ont donné lieu à la création de nombreux néologismes: *travail à temps partagé*, *stage diplômant*, *travailleur à temps partiel involontaire*, etc.)

Le *Mondial de l'automobile* (qui s'est tenu à Paris en automne 1996) a donné lieu à une prolifération d'articles de presse. Les néologismes du secteur sont regroupés en fin du numéro. Ce qui est justifié par leur importance quantitative (plus de 200 termes), mais aussi par le fait que peu de ces termes font l'objet d'un traitement terminologique. Un même référent étant fréquemment l'objet de plusieurs dénominations, les décisions de normalisation sont indiquées en remarque.

Les articles sont constitués des rubriques maintenant bien connues par les lecteurs de *Terminologies nouvelles* (voir les comptes rendus des numéros 46 et 48 de *La banque des mots* portant sur la néologie coopérative): indication du domaine, définition, note technique, attestation, synonyme(s), antonyme(s), dérivés, équivalent(s), renvois, note

linguistique et si nécessaire transcription phonétique.

Descr. : composition; dérivation; emprunt; troncation.

KYJAK (Taras) IVANITSKIY (Rulan), LHOTKA (Olena), 1996 : « Distinguishing between International Words and Lexical Borrowings », *TermNet News* 52/53, p. 23-26.

Prenant comme exemple l'ukrainien, les auteurs distinguent entre mot d'emprunt et internationalismes, cette dernière catégorie étant réservée aux créations gréco-latines, surtout dans le domaine des sciences. Ils conseillent pour la néologie terminologique d'éviter les emprunts, à part les internationalismes définis dans ce sens.

Descr. : internationalisme; emprunt.

LADOUCEUR (Jacques), COCHRANE (Guylaine), 1997 : « *Termpus*, système d'extraction terminologique », *Terminologies nouvelles* 15, p.52-56, ISSN : 1015-5716.

Présentation du logiciel d'extraction terminologique *Termpus*, qui existe sous deux versions (Dos et *Windows 95*) et qui est conçu dans une perspective de plurilinguisme. *Termpus* permet aussi de repérer les néologismes.

Descr. : descripteur; néologisme; notion.

LAMBERTERIE (Isabelle de), 1997 : « Le cadre contractuel des banques de terminologie », *Terminologies nouvelles* 15, p. 14-17, ISSN : 1015-5716.

Analyse, dans une perspective juridique, des questions que posent la constitution, la gestion et l'utilisation des banques de terminologie. Questions cruciales qui se posent en termes nouveaux dans le cadre d'Internet.

Descr. : contrat; convention; droits d'auteur.

LEHRER (Adrienne), 1996 : « Why neologisms are important to study », *Lexicology*, 1.96, p. 63-73, ISSN 0946-9400.

Cet article vise à rétablir le sérieux de la néologie aux yeux des spécialistes de la morphologie, pour qui ce serait un phénomène marginal. Elle refuse donc la dichotomie entre productivité morphologique et créativité morphologique, cette dernière étant réservée aux matrices moins productrices. Elle passe en revue les arguments qui minimisent cet aspect de la morphologie et présente des contre-arguments, généralement linguistiques (pertinence de la règle ou de l'analogie, connaissance du changement sémantique, les raisons des blocages dans le processus de formations). Elle considère que les mots-valises et les formants nouveaux en particulier sont dignes d'étude et que les théories de la morphologie doivent en tenir compte.

Mot-clés : morphologie; créativité; productivité; mot-valise; anglais.

LEISI (Ernst), 1997 : « Neuwörter ex contrario – ein oft übersehener Worttypus », *Lebende Sprachen* 42/3, p. 106-108.

Étude de néologie, basée surtout sur l'allemand, des référents anciens qu'il faut renommer pour les distinguer de réalités nouvelles.

Descr. : néologie; allemand.

MORTUREUX (Marie-Françoise), 1997 : *La lexicologie : entre la langue et le discours*, SEDES, Campus, 191 p. ISBN 2-7- 181-9031-0.

Traité de lexicologie qui prend en compte à la fois l'étude de la forme des mots (morphologie dérivationnelle, composition) et celle de leur sens (sémantique lexicale). Dans son ouvrage, M.-F. Mortureux analyse non seulement le sens des mots dans une langue mais aussi leur emploi en discours ainsi que les lois de

l'évolution du vocabulaire dans la société. Une partie de l'ouvrage consacrée à la « créativité dans les vocabulaires » et à la « régulation lexicale » traite des questions de néologie tant de la langue générale que des langues de spécialité. Les concepts et notions sont définis toujours avec clarté, les différents types de néologismes font l'objet d'exemples analysés.

Le lexique est traité dans cet ouvrage dans ses dimensions sémantique, syntaxique et discursive, sans facilité vulgarisatrice mais avec un souci pédagogique constant que manifestent à la fois l'écriture du texte lui-même et une partie adjacente : exercices commentés, textes commentés, glossaires et index.

Descr. : emprunt; hapax; néologie formelle; néologie lexicale; néologie sémantique; siglaison; troncation.

PAULIN (Catherine), 1997 : « Quelques remarques à propos de lexique et de société. Approche comparative français/anglais », *Cahiers de lexicologie*, 70, p. 161-173.

Partant d'un corpus de néologismes anglais désignant de nouvelles réalités sociales, l'auteur examine les différentes manières de créer des néologismes dans les deux langues. Il en ressort que le français privilégie la description, l'anglais la synthèse, faisant davantage recours à la composition (avec ou sans réduction), la siglaison, ainsi qu'aux métaphores et à la métonymie. Elle donne un équivalent ou une explication en français de quelque 75 néologismes anglais de type « société » recueillis dans un dictionnaire de mots nouveaux anglais.

Descr. : anglicisme; composition; dérivation; siglaison; métaphore; métonymie.

REINART (Sylvia), 1997: « Internet Glossar (F-D) », *Lebende Sprachen* 42, p. 68-76.

Vocabulaire de 322 termes français ou utilisés en français avec équivalents allemands. Certains termes comportent des définitions ou des exemples. Signale peu d'équivalents français à des anglicismes en voie d'implantation (ex. *Partagiciel* à côté de *shareware*, mais rien pour *web browser*, *web crawler*, *webmaster*...)

Descr. : Internet.

THODY (Philip), 1995: *Le franglais. Forbidden English. Forbidden American. Law, Politics and Language in Contemporary France. A Study in Loan Words and National Identity*, London, Athlone. 300 p., ISBN 0-485-12115-8.

Essentiellement un dictionnaire explicatif de quelque 300 anglicismes, cet ouvrage comporte également un essai d'une centaine de pages sur le phénomène du franglais en France depuis la publication du livre d'Étiemble. L'auteur passe en revue les différents arguments avancés pour et contre les anglicismes en français, et analyse tout particulièrement les aspects législatifs de la politique linguistique à cet égard. Il prétend que la question est avant tout politique, point de vue qu'il justifie en faisant valoir que les anglicismes ne sont pas très courants dans le discours écrit et oral. L'ouvrage est bien documenté, mais comporte un certain nombre d'erreurs matérielles ou d'interprétation, en partie à cause d'un manque de distinction entre langue de spécialité et langue générale. La partie dictionnaire est divisée en quatre grands secteurs: commerce, affaires et politique; alimentation, voyages; les arts, les médias, sport; jeunesse, mode et spectacles. Les articles comportent des attestations primaires et secondaires, ainsi que des commentaires, surtout sur le degré d'implantation. La dernière partie

consiste en une liste d'expressions françaises employées en anglais, présentées également de façon thématique, ainsi qu'un index.

Descr. : politique linguistique; anglicisme; franglais; langue générale; langue de spécialité; attestation; implantation.

TOURNIER (Jean), 1997: « Un champ d'emprunts du français à l'anglais. La désignation des personnes », *Cahiers de lexicologie*, 70, p. 185-195.

L'auteur examine sous plusieurs angles un corpus de 444 emprunts à l'anglais désignant des personnes et destiné à figurer dans un dictionnaire thématique d'anglicismes. Il envisage d'abord la structure morphologique de ces mots et fait un sort particulier à l'alternance *-er /-eur*; les coupes morphologiques réalisées tantôt en anglais tantôt en français, les sigles; ensuite il examine les classes sémantiques, les différences intervenues depuis le moment de l'emprunt, et finit par s'interroger sur l'utilité et l'économie des emprunts.

Descr. : anglicismes; morphologie; sémantique; désignation.

*Rubrique préparée par  
Chantal Girardin et  
John Humbley,  
Centre de terminologie et de néologie,  
Laboratoire de linguistique  
informatique,  
Université Paris XIII,  
France.*

## Lectures

### *Diversité des langues et représentations cognitives*

Les langues dans leur diversité ne sont pas des expressions variées d'un système universel de concepts. Au contraire, c'est un fait reconnu, chaque langue construit ses propres «représentations» du monde. Cette question, souvent abordée dans une perspective ethnolinguistique et sociolinguistique, est longtemps restée ignorée sur le terrain de la cognition. Tel est le point de départ d'une table ronde internationale qui s'est tenue à Paris, dans les locaux de l'École normale supérieure en novembre 1996, et dont cet ouvrage rassemble les principales contributions. Linguistes, anthropologues, philosophes, psychologues et neurophysiologistes se sont ainsi réunis afin «d'ouvrir la linguistique des langues aux perspectives cognitives et, réciproquement, de mieux faire entendre sur le terrain de la cognition le point de vue et les problématiques de la linguistique» (p. 1). À travers des articles traitant de sujets aussi divers que la Langue des Signes Française ou la schizophasie, des questions cruciales sont abordées tant au niveau de la linguistique que sur le terrain de la cognition : où se situe l'articulation entre la diversité des langues et l'universalité du langage ? Quels sont les invariants grâce auxquels il est possible de traduire d'une langue à l'autre et, inversement,

quelles sont les variations qui forment la diversité des langues ? Notre langue nous enferme-t-elle dans un système de pensée ou existe-t-il des points de concordance entre les diverses représentations ? Comment rendre compte de cette diversité de représentations ? Quels sont les rapports entre la langue, les représentations et les autres processus cognitifs ? La diversité des langues implique-t-elle une diversité de mécanismes neurophysiologiques ou psychologiques ? Et, finalement, quels sont les processus neurophysiologiques mis en œuvre dans le langage ?

Après deux articles liminaires consacrés l'un aux enjeux de la linguistique pour les sciences cognitives (C. Fuchs) et l'autre à la variabilité des représentations linguistiques (S. Robert), l'ouvrage se scinde en deux parties. La première se concentre sur les représentations construites de divers systèmes linguistiques (tels que le Maya Mopan, les langues austronésiennes et le chinois), sur les mécanismes linguistiques récurrents présents dans les diverses langues, sur les variations linguistiques historiques (et, notamment, sur les conséquences de ces changements pour les représentations) et, enfin, sur les procédés structuraux et cognitifs entrant en jeu dans différents systèmes linguistiques (on notera l'article de F. Cloarec-Heiss traitant

du langage tambouriné). La seconde partie se consacre plus spécifiquement aux processus cognitifs, tant au point de vue linguistique qu'aux points de vue philosophique et pathologique. On y aborde les questions du mécanisme de la métaphore et celui de l'intégration conceptuelle, les modèles cognitifs, l'acquisition du langage, l'agrammatisme, les troubles du langage chez les schizophrènes et les manifestations électriques du langage dans le cerveau. En outre, le lecteur trouvera en fin d'ouvrage une synthèse du débat de clôture de la table ronde reprenant les questions soulevées et les perspectives de recherche envisagées.

*Une lecture de Nathalie Leclair,  
Centre de recherche Termisti,  
Institut supérieur de traducteurs  
et interprètes,  
Bruxelles,  
Communauté française de Belgique.*

FUCHS (Catherine) et ROBERT (Stéphane) (éd.), 1997 : *Diversité des langues et représentations cognitives*, Paris, Ophrys, 283 p. (L'homme dans la langue), ISBN 2-7080-0850-1.

*Standardizing and harmonizing terminology : theory and practice*

Ce volume contient douze contributions présentées lors d'un symposium organisé par

# En bref

l'American Society for Testing and Materials. Les éditeurs scientifiques ont également décidé d'inclure une treizième contribution, non présentée lors du symposium. Elles ont été réparties en quatre parties: Concept congruence, conception et gestion de terminologies, harmonisation dans un environnement multilingue, le travail terminologique assisté par ordinateur, et une discussion en table ronde sur l'harmonisation terminologique (et le prix des choses!).

Chaque contribution est introduite par un résumé et une liste de mots clés qui renvoient à l'index.

### *Concept congruence*

La polysémie retient l'attention de C.T. GILREATH: il propose une série uniforme de termes autour du radical latin *vale* qui constitue une taxonomie de schémas de valence. L'auteur s'attache à définir formellement une cinquantaine de termes et concepts comme la polysémie, l'homonymie et d'autres: les termes anglais sont entre autres: univalent, bivalent, trivalent, multivalent, polyvalent, etc. Un deuxième article du même auteur s'attache à établir une liste de seize critères avec leur poids respectif dans la grille d'évaluation (l'échelle va de 1 à 4) pour choisir le terme préféré désignant un concept. Il pratique de la sorte l'«onométrie», qu'il définit comme un formalisme de l'évaluation terminologique. L'article est une explication détaillée des seize critères. R.A. Strehow analyse le contenu de définitions, central dans l'identification des concepts. Ses exemples sont extraits d'une compilation de définitions normalisées publiées par l'ASTM. Le même ouvrage fait l'objet d'une autre analyse par F.W. Riggs qui y trouve deux limites, aisément amendables à l'aide d'un système hypertexte: la première tient à l'absence de symboles indiquant comment les concepts définis sont

reliés les uns aux autres dans un même système; l'autre tient à l'ambiguïté éventuelle résultant de l'utilisation du même terme désignant plus d'un contexte.

### *Conception et gestion de terminologies*

Notons d'emblée une ambiguïté dans le titre de cette partie: la table des matières et l'introduction parlent de *design and management of terminologies*, tandis que la page de titre de la partie mentionne *design and maintenance of terminologies*. R.L. Buchan revient sur la notion d'ambiguïté de termes provoquée par une fertilisation interdisciplinaire, nécessitant une intervention humaine qui peut être longue. L'addition automatique de *qualifiers* pour améliorer la fiabilité du résultat d'une recherche booléenne est suggérée dans le cadre de la Nasa.

K.E. Eck et I.E. Meyer invitent Aristote à fréquenter le XX<sup>e</sup> siècle en expliquant comment l'ordinateur peut aider à la construction de définitions dans une base de données terminologique. Le système *Code* mis au point à l'université d'Ottawa est présenté et appliqué à une terminologie du laser.

H.M. Hutchison, de son poste d'observation au sein des services de traduction du gouvernement du Canada, explique comment l'adjonction d'autres langues que l'anglais et le français s'effectue.

S. Greenwald a conçu une base de données terminologique, *ArchiText*, qui sert à construire de manière cohérente un index de périodiques.

M.K. Launer offre une analyse sémantique de cinq termes et descripteurs russes désignant des valves du système de fluides d'une centrale nucléaire civile.

### *Harmonisation dans un environnement multilingue*

C. Galinski, le directeur d'Infoterm à Vienne, traite de l'échange de

terminologies normalisées au sein du réseau Sten (*Standardized Terminology Exchange Network*). L'article passe en revue les réalisations autrichiennes, chinoises, russes et japonaises.

### *Le travail terminologique assisté par ordinateur*

G.M. Shreve se penche sur la structure conceptuelle de termes techniques identifiée et repérée au moyen d'encodeurs SGML. Les outils qu'il expose permettent de mieux comprendre la relation entre les termes dans leur contexte textuel afin d'en abstraire des systèmes conceptuels.

S.E. Wright se penche, au sein d'un comité de l'Iso TC 37, sur l'échange de données entre différents systèmes.

La nécessité d'une harmonisation entre le nom des champs est évidente et passe par l'établissement d'un dictionnaire. Un tableau fort instructif compare les noms de champs dans la base de données Termium et leurs équivalents dans les normes Iso 12620 et Iso 12200.

A.K. Melby envisage les différentes étapes nécessaires pour assurer un échange de données entre bases terminologiques au moyen d'un format d'échange normalisé: *Electronic Terminology Interchange Format* (Etif). La discussion repose sur la norme Iso Dis 12200. L'auteur évoque plusieurs scénarios, les difficultés de conversion et relève les étapes à suivre pour une bonne fin.

### *Discussion en table ronde sur l'harmonisation terminologique*

Le côté plus informel des discussions qui ont clôturé le symposium permet de bien (mieux?) saisir les enjeux de cette approche de la terminologie.

Le volume se clôture par 15 mises à jour terminologiques et un index des sujets abordés dans les communications.

La normalisation joue un rôle stabilisateur dans le monde des

terminologiques, pour autant qu'elle ne soit pas vécue par certains comme un moyen d'asseoir son «pouvoir» sur le travail des autres! Il est heureux qu'un institut américain se penche depuis si longtemps sur la terminologie, non seulement en établissant des normes terminologiques, mais également en offrant un espace d'échanges à des terminologues sur leur discipline. Dommage que le prix de ce volume soit si élevé!

*Une lecture de Jean Mertens,  
Service langues et communication,  
Institut supérieur industriel Huy-  
Gemboux-Verviers,  
Communauté française de Belgique.*

WRIGHT (S.E.) et STREHOW (R.A.) :  
1995/ *Standardizing and harmonizing  
terminology : theory and practice*,  
ASTM STP 1223, 257 p.,  
ISBN 0-8031-1984-4.

*Anglicisms, neologisms and dynamic  
French.*

Compte tenu de l'intérêt suscité dans les médias par les anglicismes et la néologie, il est étonnant qu'il n'existe pas plus d'études d'envergure sur la question, surtout en ce qui concerne le français de France. Le livre de Michael Picone vient donc combler une lacune. Ce volume représente une nouvelle édition corrigée et fortement augmentée de sa thèse de doctorat, déjà signalée dans *Terminologies nouvelles* n° 5 (1991), diffusée, du moins en principe, par l'Atelier national des thèses de Lille. Bien qu'il s'agisse de plus qu'une traduction, l'ouvrage conserve les principales caractéristiques d'une thèse : une hypothèse bien étayée et argumentée, mais il a l'avantage par rapport à la première édition de ne pas avoir à se conformer aux exigences de l'exercice imposé.

La thèse est simple : le français, en matière de composition nominale, ne serait pas en quelque sorte dénaturé

par l'incorporation dans son lexique de nombreux anglicismes, au contraire, l'anglais ne ferait que conforter des tendances déjà bien perceptibles depuis longtemps dans la langue, tendances renforcées surtout par les exigences de la vie moderne, exprimées par la technologie d'une part et par la publicité de l'autre. Cette dynamique pousserait vers une plus grande exploitation des possibilités synthétiques que possède la langue, sans pour autant renoncer aux constructions analytiques, longtemps considérées comme plus conformes au génie de la langue. Ainsi, le Français de la rue préférerait par exemple *sud-vietnamien* à *vietnamien du sud*, comme le médecin préfère *céphalalgie* à *mal de tête*. Comme toute bonne thèse, ce travail commence par passer en revue les études portant sur l'évolution du français : M. Picone part donc de «l'état de l'art», qu'il trouve peu satisfaisant, même si tous les ingrédients de ses hypothèses s'y retrouvent. La thèse de M. Noailly sur les substantifs épithètes (sans influence anglaise, comme *roman-fleuve*, ou avec influence anglaise, comme *station service*) apporte de l'eau à son moulin et va dans le même sens.

Deux évolutions retiennent surtout son attention : l'exploitation accrue de la structure appelée ici *binomiale* (N + N, sans préposition), et celle de l'ordre «progressif» des éléments de syntagmes nominaux (déterminant + déterminé). Il se trouve que ces deux constructions sont celles de nombreux emprunts à l'anglais (emprunts intégraux comme *gulf stream*, ou hybrides comme *cableman*), mais M. Picone fait remarquer que cette construction a bien d'autres sources, dont le néoclassicisme, source privilégiée de néologie française depuis la Renaissance, surtout pour le vocabulaire scientifique. Il rappelle, à juste titre, qu'il est impossible dans la plupart des cas, sans connaissance

historique, de savoir si telle ou telle création (comme *phonographe*) est d'origine anglaise ou française. Le livre est divisé en trois grandes parties. La première est consacrée à la composition par juxtaposition, la deuxième aux «binomiaux», et la troisième, plus diversifiée, à la «diversité néologique». Dans chaque cas, l'auteur présente des exemples d'emprunts intégraux faits à l'anglais, puis d'autres exemples des mêmes éléments employés dans des constructions sans modèle apparent de langue anglaise.

Le premier chapitre présente une série de mots anglais (*baby, big, black, blue* (et d'autres noms de couleurs), *express, fast, first, free, happy, high, hot, cool, cold, new, quick, top*) exploités comme premier élément de syntagme nominal emprunté (*big bang*) ou dans une création (*Big-gel*, magasin de produits surgelés). L'auteur fait remarquer des parallèles avec des éléments néoclassiques (*new* et *néo, big* et *maxi*, etc.). Il examine ensuite une série plus restreinte de mots français qui jouent un rôle tout à fait analogue (*rapide, magique, moderne*; ainsi que d'autres adjectifs de moindre fréquence) qui alternent avec des graphies anglaises, et toujours dans l'ordre progressif. La dernière partie est consacrée aux calques syntaxiques (*haut-parleur, fibres optiques...*) et sémantiques (*sexé sûr, avion furtif...*). On peut ne pas être d'accord avec la classification des calques sémantiques (l'article de Ch. Nicolas des *Cahiers de lexicologie* 65 est sans doute paru trop tard pour être incorporé à ce livre), et on aurait aimé une analyse plus poussée de l'adaptation des métaphores (en quoi les drogues sont *douces*, les crédits *gelés?*) et des métonymies (pourquoi les avions sont *furtifs*, les marées *noires?*), mais le but essentiel est de poser comme principe l'adoption de nouveaux paradigmes sous l'influence de l'anglais, comme *prêt à porter*, calque ancien (et, selon les critères

classiques, bien formé), qui a donné naissance à des douzaines de créations (*prêt à penser...*) qui, elles, ne doivent rien à l'anglais.

Le chapitre sur les «binomiaux» met en lumière le dynamisme de nouvelles formes de constructions de type N+N. Parmi celles-ci, on note l'accroissement d'un type d'apposition parfois appelé *dvanda*, dans laquelle les deux éléments de la composition sont à égalité: on ne peut parler de déterminant ni de déterminé. Picone montre, force exemples à l'appui, que ce type de construction est très courant (*divan lit/lit divan, ampli-tuner, tuner amplificateur* etc.) Ce qui lui permet d'analyser de la même façon les constructions *homme-sandwich, homme-caméra, bébé phoque*, etc. Ici, les modèles anglais sont beaucoup moins en évidence, mais ceux qui sont recensés vont dans le même sens. L'influence anglaise est bien plus perceptible dans une deuxième classe de binomiaux examinés: les constructions génitives, telles que *cocktail Molotov*, mais encore une fois, l'évolution autonome est plus importante encore: *manifestation étudiante, accident voyageur...* Les preuves d'une influence de la langue anglaise sont parfois difficiles à établir: il est évident que *code-barre* est désormais plus courant que *code à barres*, et qu'il est plus proche de *barcode*, dont il est certainement issu, compte tenu de l'histoire bien connue de cette technologie. Mais il n'est pas possible d'attribuer à l'anglais la préférence qu'ont les francophones pour la construction plus synthétique *code-barre*.

La troisième partie, consacrée à une variété de procédés néologiques plus ou moins inspirés de l'anglais, représente la principale innovation par rapport à la thèse publiée en 1987. Parmi ces procédés figurent en bonne place la «dérivation affixale», les sigles et leur suffixabilité, les suffixes *-er* (et ses relations avec *-eur*)

et *-ing*, le verlan et d'autres codes secrets. M. Picone range parmi les exemples de néologie néoclassique (éléments en *maxi-*, *néo-*, *archi-* etc.) l'anglais *-man*, qu'il considère comme un nouveau suffixe du français, au même titre que *-graphie*, *-phone*, *-thèque*, *-scope*, *-mètre*, etc., et qui fait l'objet d'une longue analyse bien documentée. Son analyse des tronçons incorporés dans des composés (parfois appelées *fractomorphèmes*) est intéressante dans la perspective de l'activité néologique, officielle ou commerciale. S'appuyant sur des attestations datant de la publicité française de l'entre-deux-guerres, M. Picone minimise l'influence de l'anglais pour expliquer des formes telles que *pétro-* (dans le sens «pétrole» et non «pierre»), et prend ainsi le contre-pied de J. Rey-Debove. Pour sa part, il y voit une différence entre deux types de néologie française, l'une populaire et plus spontanée (pour laquelle il relève beaucoup d'exemples d'origine purement française), l'autre savante et consciente.

Certaines analyses ne convaincront pas tout le monde: la répartition entre composition et dérivation, par exemple, doit plus à Darmesteter qu'à Danielle Corbin (présente dans la bibliographie mais pas dans l'index des noms propres cités). En plus, la distinction entre emprunt et création n'est pas toujours aussi nette qu'elle aurait pu être, car l'auteur n'invoque pas systématiquement les critères établis en 1951 par Einar Haugen entre modèle et réplique (que l'on pourrait résumer par la formule «sans modèle point d'emprunt»), mais il distingue heureusement entre tous les niveaux d'emprunt: graphique, morphologique, etc. Il aurait également profité des travaux du LADL, non seulement en tant que fonds mais aussi pour les analyses. La méthode employée pour constituer le corpus n'est pas sans intérêt.

L'auteur a rassemblé un matériel considérable d'écrits éphémères publicitaires, raisons sociales, etc., complétés par des attestations des *Datations* et des dictionnaires publiés et, de manière directe, en interrogeant les créateurs des raisons sociales. Visiblement, l'auteur a pris la mesure de l'hypothèse que les changements opèrent aux marges de la langue, d'où un corpus d'écrits marginaux. Même si bien des mots cités sont plus qu'éphémères, les structures qu'ils épousent sont bien plus permanentes. Le livre est bien présenté: bibliographie sélective mais bien choisie, index intelligemment construit des mots cités ou analysés, index de noms propres. On rectifiera les quelques coquilles d'après la feuille incluse dans le volume par la maison d'édition, car certaines prêtent à confusion. On notera ci et là quelques petites inexactitudes inévitables compte tenu de la taille du corpus tous azimuts (p. 330 la maison mère de *JVC* était *RCA Victor* et non *RC Victor Corporation*). Le lexicologue appréciera les nombreuses attestations et les analyses systématiques, qui faciliteront le travail de préparation des dictionnaires. Parmi les regrets personnels figure l'analyse incomplète de *sidatorium*: le modèle fut bien davantage *crématorium* que *sanatorium*. Cependant, il convient de signaler que ces erreurs de détail sont très peu nombreuses, et que l'ensemble représente la précision qu'on est en droit d'exiger d'un travail de lexicologie. Une étude réfléchie, et qui donne surtout à réfléchir.

*Une lecture de John Humbley,  
Centre de terminologie et de néologie,  
Laboratoire de linguistique  
informatique,  
Université de Paris XIII,  
France.*

PICONE (Michael D.), 1996 : *Anglicisms, neologisms and dynamic French*, Amsterdam et Philadelphie, John Benjamin, 442 p., *Linguisticae investigationes, Supplementa*, ISSN 0165-7569, ISBN 90-272-3127-3; 1-55619-258-4.

### *Les représentations sémantiques en terminologie*

Gabriel Otman a longtemps travaillé comme chercheur au Centre de terminologie et de néologie (CTN, Laboratoire de linguistique informatique du CNRS). Cet ouvrage est une version adaptée de la thèse de doctorat en sciences du langage qu'il a soutenue à l'Université Paris IV-Sorbonne en septembre 1995. On se rappellera que Gabriel Otman est aussi l'auteur d'un *Vocabulaire de l'intelligence artificielle* publié en 1991 et rédigé dans le cadre du CTN. Ce vocabulaire sert de corpus de référence pour la plupart des exemples produits : par une sorte de mise en abîme, la réflexion sur les réseaux sémantiques se nourrit donc directement de la terminologie d'une discipline qui permet d'envisager de nouveaux développements pour l'exploitation des dictionnaires. Comme le constate l'auteur, les banques de données terminologiques ne permettent pas de répondre à des requêtes complexes, puisqu'on ne peut les interroger qu'à l'aide de chaînes de caractères. De là sa proposition «de développer une banque de terminologie de deuxième génération, une véritable base de connaissances terminologiques dotées de modes d'interrogation, de circulation, de mise à jour et de correction» (p. 1). Cette proposition n'est pas neuve et participe d'un ensemble de recherches menées depuis les années 1980, la plus ancienne application étant – à notre connaissance – celle du logiciel *MCA*, créé à l'Université de Clermont-Ferrand dès 1988. Il faut malheureusement attendre le dernier

chapitre pour que l'auteur fasse référence, d'une manière trop brève et non exhaustive, à certaines de ces recherches antérieures ou parallèles. Si dans le cadre d'une thèse, il paraît logique de se focaliser sur ses propres travaux, on aurait souhaité qu'un ouvrage intitulé *Les représentations sémantiques en terminologie* décrive plus en détail les acquis des recherches menées depuis plus de dix ans en cette matière.

L'ouvrage est assurément marqué par l'itinéraire de recherche d'un linguiste dont on ne peut nier l'investissement dans son domaine. Sous cet aspect, son livre constitue sans aucun doute une lecture obligée pour l'étudiant de 3<sup>e</sup> cycle ou le chercheur qui désire aborder la question des relations de sens dans les bases de données terminologiques. S'appuyant sur une abondante bibliographie, Gabriel Otman propose un enchaînement de chapitres très éclairants qui permettent de s'initier à la problématique et de la situer par rapport aux acquis de nombreuses disciplines connexes.

L'introduction décrit les différences de point de vue entre linguistique saussurienne, structuralisme et terminologie. Dans son prolongement, le premier chapitre traite plus particulièrement du statut de la terminologie sous l'angle de la sémantique. Le deuxième chapitre dresse un tableau très intéressant des systèmes de classification et compare dans le détail les principes du thésaurus, de la taxinomie et de la classification hyponymique. Les relations «sorte de» et «partie de», si caractéristiques des réseaux sémantiques, sont présentées dans le troisième chapitre, avec un exposé de diverses tentatives de modélisation parmi les plus célèbres.

La première partie de l'ouvrage se caractérise donc essentiellement par ses vertus pédagogiques et didactiques. Ce n'est que dans les quatrième et cinquième chapitres que

l'auteur aborde le détail de ses propres travaux en présentant successivement son modèle dit du *réseau sémantico-terminologique* (RST), puis un essai d'application pratique au *Vocabulaire de l'intelligence artificielle*.

À notre sens, la principale originalité du modèle présenté est de proposer des relations sémantiques à trois arguments alors que les relations unissent plus traditionnellement deux nœuds du réseau. Ainsi, la relation «fonction de» unit l'action *fabriquer* aux entités *métier à tisser* et *tissu*.

Cette approche est assurément marquée par la fiche-type qui a été adoptée par le CTN et qui inclut des rubriques originales telles que «Prédicat» et «Argument» (cf. l'article de Pierre Lerat intitulé «Terminologie et sémantique descriptive», publié en 1988 dans le numéro spécial de la *Banque des mots* dirigé par le CTN). Gabriel Otman note que sa vision se rapproche «intuitivement des notions de cadre et de script de Minsky et de Schank» (p. 105), sur lesquelles il omet malheureusement de s'étendre dans les chapitres précédents.

L'objectif poursuivi par l'auteur est clairement de réaliser une base de connaissances terminologiques (BCT). Il précise que telle que définie à l'origine par Ingrid Meyer, «La BCT contient toutes les informations d'une banque de données terminologiques classique augmentée pour chaque terme d'une forte dose d'informations conceptuelles hautement structurées» (p. 124). À nos yeux, l'ouvrage ne précise pas suffisamment comment l'approche du RST est rendue compatible avec la gestion de fiches terminologiques. Utilisée pour rédiger le *Vocabulaire de l'intelligence artificielle* (p. 138 sv.), la fiche du CTN est clairement conceptuelle (tous les termes synonymes et équivalents y sont rassemblés). Par contre, dans les graphes présentés par l'auteur, les nœuds du réseau

correspondent aux termes, comme l'atteste à l'évidence l'existence d'une relation «équivalent de» destinée à lier les synonymes, voire les équivalents. Le nom même du réseau sémantico-terminologique inclut l'idée que le réseau proposé est sémantique plutôt que conceptuel. Ce modèle demeure en cela plus proche de la grande majorité des travaux sur les réseaux sémantiques, conçus dans un cadre monolingue, que des bases de données terminologiques, majoritairement élaborées dans une perspective multilingue.

En conséquence, le RST unit des termes et non pas des concepts décrits dans autant de fiches terminologiques. Il eût été utile de souligner que cette approche s'éloigne de celle suivie par les concepteurs de gestionnaires de réseaux multilingues comme *MCA* et *Termisti*. Ces logiciels permettent d'établir des liens conceptuels entre des nœuds qui correspondent à des fiches terminologiques réunissant toutes les désignations d'un même concept, quelle que soit la langue. Force est de constater que la plupart des bases de données terminologiques sont conçues pour aider les traducteurs et l'on regrettera que l'auteur n'ait guère pris en considération les implications de cet état de fait : les problèmes de l'équivalence ne sont abordés que de manière dispersée et donc nécessairement superficielle.

Au delà de cette critique, il nous faut reconnaître que l'illustration du modèle du réseau sémantico-terminologique à travers des graphes clairement décrits et expliqués constitue un exemple très éclairant de l'intérêt qu'il y aurait à passer des simples bases de données terminologiques à de véritables bases de connaissances. En ce sens, on ne peut que regretter que Gabriel Otman n'ait pas pu implémenter son modèle du RST dans une base de connaissances terminologique exploitant l'ensemble des relations

identifiées dans son *Vocabulaire de l'intelligence artificielle*. Comme il le reconnaît avec l'honnêteté caractéristique du chercheur (p. 169), une telle implémentation permettrait de mettre en lumière les difficultés soulevées par son modèle et de les résoudre adéquatement.

Otman (Gabriel), 1996: *Les représentations sémantiques en terminologie*, Paris, Milan et Barcelone, Masson (Sciences cognitives), ISBN 2-225-85388-6.

*Une lecture de  
Marc Van Campenhoudt,  
Centre de recherche Termisti,  
Institut supérieur de traducteurs  
et interprètes,  
Bruxelles,  
Communauté française de Belgique.*

# Publications

## *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*

Cet ouvrage comporte les cinq études sociolinguistiques lancées en 1991 par la Délégation générale à la langue française pour évaluer l'impact des termes créés ou traités par les commissions ministérielles de terminologie. Cinq domaines sont abordés: génie génétique, médecine, audiovisuel et publicités, télédétection aérospatiale, informatique. Les résultats et la méthodologie de ces études ont déjà fait l'objet de communications dans *Terminologies nouvelles*. L'ensemble des travaux sont à présent réunis dans cette publication de l'Université de Rouen. Commande par chèque ou CCP libellé à l'ordre de M. l'Agent comptable de l'Université de Rouen, Service des Publications 915 CCP Rouen 8407-71K035. Publications de l'Université de Rouen F-76821 Mont-St-Aignan Cedex. Prix: 100 FRF; frais d'expédition de 23 FRF pour le 1<sup>er</sup> volume, 8 FRF par volume suivant.

Depecker (Loïc) éd., 1997: *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*, Mont-St-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, ISBN 2-87775-224-0.

## *Les linguistiques de corpus*

La linguistique contemporaine, avec Chomsky, s'est définie partiellement par le rejet des données attestées que sont les corpus. Elle a privilégié l'intuition du locuteur natif sur des énoncés simplifiés pour permettre une étude isolée des différents phénomènes linguistiques.

Un courant de linguistique descriptive de tradition anglo-saxonne a néanmoins continué à fonder ses recherches sur des corpus. Ces vingt dernières années, ces corpus sont devenus de plus en plus vastes et ont été peu à peu «enrichis», c'est-à-dire munis d'étiquettes morpho-syntaxiques ou d'arbres syntaxiques. Ces annotations ouvrent de nouvelles perspectives de description: micro-syntaxe, phraséologie, classes distributionnelles, corrélations de traits linguistiques, typologie des textes, etc.

La communauté du traitement automatique du langage apporte maintenant son appui à la constitution de corpus annotés. Elle y voit le moyen d'acquérir des connaissances lexicales et grammaticales en quantité et en qualité suffisantes pour aboutir à des systèmes de traitements fiables et robustes. La nécessité de traiter les données textuelles de plus en plus vastes qui circulent sur les réseaux favorise encore ce choix.

La francophonie entre progressivement dans ce mouvement. À terme, seront aussi disponibles pour le français des corpus annotés vastes et diversifiés ainsi que les outils de traitement (étiqueteurs et analyseurs) et d'exploration correspondants. L'ouvrage fait la synthèse des travaux anglo-saxons dans le domaine en indiquant des recherches équivalentes sur le français. Il présente les corpus existants, la manière dont ils ont été annotés, automatiquement ou semi-automatiquement. L'essentiel de l'attention porte sur les utilisations effectives qui en sont faites: en typologie des textes, pour caractériser

les styles sociaux, pour repérer les «mots composés» nouveaux ou repérer leurs variantes, pour caractériser l'évolution sur la longue durée de certaines catégories morpho-syntaxiques... La présentation détaillée d'utilisations-phases a pour objectif de rendre tangible l'apport de cette nouvelle dimension des corpus. Une bibliographie détaillée montre la richesse des recherches actuelles.

L'ouvrage s'assortit d'un pan méthodologique: constitution d'un corpus, méthodes d'annotation automatique au plan morpho-syntaxique, syntaxique et sémantique, quantification des faits langagiers. Les corpus annotés et les outils d'annotations concernent, outre les linguistes et la communauté du traitement automatique du langage, les didacticiens, les lexicographes, et les analystes de contenu.

Habert (Benoît), Nazarenko (Adeline) et Salem (André), 1997: *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin, ISBN: 2-2000-1775-8.

## *Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*

Le *Nouveau glossaire nautique* est le répertoire des termes de la marine à voile se rapportant au navire, à sa construction et à son gréement, son armement, son personnel, son exploitation à des fins militaires et économiques, sa gouverne et l'art de naviguer, sans oublier le cadre naturel dans lequel le navire se meut. Les limites chronologiques choisies sont le IX<sup>e</sup> et le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le IX<sup>e</sup> siècle est l'époque à laquelle la synthèse s'opéra, en Occident, entre le vieux fonds linguistique gréco-

romain, et les apports celtiques, ibériques, basques, germaniques slaves et arabes. Le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle correspond au déclin de la marine en bois et de la navigation à voile, à l'apparition du navire à vapeur et en fer.

Dans la rédaction des articles sous leur titre en latin médiéval, en vieux français et en français moderne on s'est efforcé de concilier la fidélité à l'esprit de l'ancien *Glossaire* avec les règles scientifiques communes aux grandes entreprises lexicologiques modernes. Pour chaque tête d'article, sont donnés l'étymologie lorsqu'elle est scientifiquement connue, les différentes formes dialectiques ou graphiques, la définition la plus concise et la plus claire possible des différents sens. Dates et références rendent compte de l'évolution historique du sens des mots. Une illustration graphique ou photographique est donnée en certains cas. Chaque article français est suivi dans la mesure du possible d'une liste d'équivalences donnant la correspondance du terme en dix-huit langues.

Ainsi le *Nouveau glossaire nautique* contient, en quelque sorte, la somme du langage de la navigation tel qu'il a été pratiqué pendant un millénaire. C'est dire l'ampleur, la minutie, l'inévitable lenteur de la tâche, mais aussi son ambition d'embrasser tous les aspects de la vie maritime dans l'espace européen.

*Nouveau glossaire nautique d'Augustin Jal*, 1970- : Paris, Presses du CNRS (8 volumes parus: lettres A à L).

*La langue française: atout ou obstacle?*

**L**e français est-il une langue parmi d'autres, ou privilégie-t-il son locuteur en lui conférant des atouts particuliers dans le contexte géopolitique actuel? Dans un monde qui s'internationalise, l'usage du français est-il un handicap ou, au contraire, constitue-t-il un potentiel encore sous-exploité?

L'auteur examine particulièrement l'usage du français dans des secteurs pour lesquels le recours à une autre langue jugée plus « internationale » est souvent préféré. Il envisage les conséquences de ce comportement dans les secteurs que notre époque juge « porteurs » et tente d'en mesurer l'impact économique sur les populations francophones, en ayant recours, pour la première fois, à des exemples tirés de contextes socioculturels non francophones, voire non européens.

Charles Durand est professeur d'informatique à la *Central Washington University*, près de Seattle. Il a obtenu en mars 1996 le grand prix du prestigieux concours international de la francophonie Charles-Hélou pour avoir fait une série de propositions concrètes sur les mesures à prendre par la francophonie mondiale pour assurer non seulement sa pérennité mais aussi son développement.

Durand (Charles), 1997: *La langue française, atout ou obstacle?*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail (Interlangues) ISBN 2-85816-319-7.

*Lexique de l'emploi*

**C**ette version rafraîchie, qui renferme 6 000 entrées, dont 1100 nouvelles, tient compte des changements qui se sont produits depuis la parution de l'édition de 1990. Le *Lexique de l'emploi* présente un recueil complet de termes liés aux programmes et aux services d'emploi. L'ouvrage présente un certain nombre de concepts relatifs à l'assurance-emploi et à l'ancien régime d'assurance-chômage ainsi que des renseignements terminologiques provenant de Développement des ressources humaines Canada et de *Termium*, la banque de données linguistiques du gouvernement du Canada.

Le *Lexique de l'emploi* est un outil indispensable pour les services des

ressources humaines des secteurs public et privé. C'est également un ouvrage de référence essentiel pour les traducteurs, les réviseurs et les rédacteurs travaillant dans le domaine.

Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, 1997: *Lexique de l'emploi*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0-660-60166-4.

*Terminologie en usage à Parcs Canada*

**T**erminologie en usage à Parcs Canada présente une liste exhaustive de termes relatifs à la gestion et à la protection du patrimoine culturel et naturel. Il s'agit d'une publication essentielle à toutes les organisations publiques et privées engagées dans ces activités. Elle découle d'un large éventail de publications produites par Parcs Canada et décrit les termes et les toponymes en usage dans cet organisme.

Cette publication a été conçue dans le but de définir l'usage adéquat des toponymes et des messages types dans les deux langues officielles et de contrôler la qualité de ces messages quand ils sont utilisés dans des endroits publics. Elle présente environ 1 560 concepts dans des domaines tels que les activités récréatives, l'écologie, les installations et l'administration des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.

*Terminologie en usage à Parcs Canada* constitue un outil de communication essentiel pour tous ceux qui œuvrent dans les domaines du patrimoine naturel et culturel, qu'ils soient gestionnaires, biologistes, conservateurs, rédacteurs, traducteurs ou journalistes.

Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, 1997: *Terminologie en usage à Parcs Canada*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0-660-60200-8.

### *Lexique de l'informatique*

Cette nouvelle édition, qui compte plus de 3 000 entrées, met l'accent sur le poste de travail de l'utilisateur et sur les technologies récentes qui vont faire partie de sa réalité quotidienne: Internet, multimédias, portativité et réalité virtuelle, entre autres. Le lecteur y trouvera bien entendu des termes informatiques de base, mais aussi la terminologie bilingue essentielle ainsi que des expressions idiomatiques et des termes du métier, car chacun sait que les informaticiens n'ont pas leur pareil pour innover dans leur langue de spécialité.

Cette publication vise à répondre aux besoins de tous ceux qui doivent faire face à une prolifération terminologique toujours croissante, qu'ils soient traducteurs, rédacteurs, vendeurs, techniciens ou utilisateurs actuels ou potentiels, en leur présentant la terminologie de base et de pointe qui leur permettra d'exprimer avec exactitude toutes les réalités du domaine.

Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, 1997: *Lexique de l'informatique*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0-660-60165-6.

### *Dictionnaire descriptif et visuel d'objets*

En feuilletant ce nouveau dictionnaire, le lecteur découvrira des objets de la vie quotidienne d'hier et d'aujourd'hui qui lui donneront un avant-goût de la richesse du patrimoine canadien. Ce premier volume présente une partie de la collection de Parcs Canada qui regroupe plus de 500 000 objets historiques ainsi que le système de classification permettant de les gérer. Préparé par des spécialistes de Parcs Canada en collaboration avec des ethnologues, des linguistes, des terminologues et des étudiants de l'Université Laval et de l'Université d'Ottawa, le *Dictionnaire descriptif et*

*visuel d'objets* constitue un ouvrage de référence détaillé sur la culture matérielle canadienne.

Groupés en trois grandes catégories: *Construction et éléments distinctifs*, *Ameublement et décoration*, *Vêtement et accessoires*, les objets répertoriés témoignent de tous les aspects de la vie quotidienne, du chauffage à la coiffure, en passant par le mobilier, les vêtements, les accessoires de toilette, etc. L'ouvrage compte 2 000 entrées, 600 illustrations et plus de 3 000 autres appellations.

Parcs Canada, 1997: *Dictionnaire descriptif et visuel d'objets*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0-660-94037X.

### *Vocabulaire de géologie: gîtologie-métallogénie*

La gîtologie, étude de la formation des gîtes minéraux, et la métallogénie, étude de la formation des gîtes métallifères, sont au nombre des sciences de la terre et constituent le domaine du génie minier. Comme ces sciences ont pour objet la recherche des matériaux utiles de la planète et leur étude, ceux et celles qui les exercent ont un rôle de premier plan à jouer dans l'économie mondiale.

Il arrive souvent que le vocabulaire propre à ces domaines importants soit complexe et difficile à comprendre. C'est pourquoi le *Vocabulaire de géologie: gîtologie-métallogénie* est mis à la disposition des professionnels de la langue: il peut les aider à régler certaines difficultés de compréhension et jette également la lumière sur de nombreux points obscurs. À la demande de la Commission géologique du Canada, un projet visant à produire une liste des termes de gîtologie et de métallogénie a été mis sur pied. Cette publication, qui est la version la plus récente de cette liste, comprend quelque 2 300 entrées, la plupart accompagnées

d'une définition, d'une mise en contexte ou d'une note explicative. Il s'agit d'un outil de référence extrêmement utile non seulement pour les traducteurs, les terminologues et les rédacteurs, mais également pour quiconque s'intéresse à l'exploitation minière et aux sciences de la terre.

Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, 1996: *Vocabulaire de géologie: gîtologie-métallogénie*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0660-596083.

### *Lexique analogique*

Le Bureau de la traduction présente cette nouvelle édition, entièrement revue et enrichie, du *Lexique analogique*.

L'optique qui a présidé à la refonte du *Lexique analogique* s'accorde avec l'orientation initiale: d'une part l'analyse de difficultés courantes, d'expressions en vogue et de mots passé-partout en anglais, d'autre part l'établissement de listes d'équivalents pouvant être parcourues rapidement et susceptibles de favoriser une écriture à la fois souple et précise en français.

Le *Lexique* renferme quelque 250 entrées et environ 4 500 équivalents. L'index français, englobant près de 5 000 entrées, fait plus de 80 pages, tandis que l'index anglais, avec les synonymes et dérivés, soit environ 3 000 entrées, fait une quarantaine de pages. Pour mieux vous situer, l'entrée anglaise comporte souvent une définition. Enfin, une cinquantaine de nouveaux termes ont été ajoutés, dont les suivants: *agenda, community, empower, jurisdiction, leverage, match, momentum, opportunity*, etc.

Travaux publics et services gouvernementaux du Canada, 1997: *Lexique analogique*, Ottawa, Éditions du gouvernement du Canada, ISBN 0-660-60255-5.

# Présentation des tapuscrits

## 1 Principes généraux

- Les articles destinés à paraître dans *Terminologies nouvelles* doivent être soumis au comité scientifique de la revue par l'intermédiaire des modules membres du réseau. Dans les cas de numéros thématiques ou d'actes de colloque, les articles doivent être soumis directement aux responsables scientifiques du numéro ou du colloque.
- Seuls seront publiés les textes répondant aux conventions ici mentionnées.
- Le texte sera original, inédit et rédigé en langue française. Par la suite, il ne pourra pas être publié ailleurs sans l'accord du Rint.
- En fin d'article, on mentionnera en italiques: *Prénom(s) et nom de l'auteur*, *Département*, *Organisme*, *Localisation*.

- Le tapuscrit sera présenté en double interligne sur une feuille de format A4 avec une marge de deux centimètres sur les quatre bords. Il ne dépassera pas une longueur de 20 pages, soit environ 30 000 signes.
- L'auteur rédigera obligatoirement un résumé de l'article en 80 mots maximum et proposera de 3 à 6 termes-clés.

## 2 Disquette

- Le texte sera accompagné d'une disquette contenant l'article et spécifiant le traitement de texte utilisé.
- S'il possède le logiciel *Word*, l'auteur utilisera de préférence le modèle *rint.dot* disponible sur le site Internet du réseau.
- L'auteur veillera à utiliser les commandes de mise en forme des paragraphes (Format - Paragraphe) et n'utilisera pas abusivement les touches «entrée» et «tabulation» pour créer des interlignes et des retraits.
- Les images et les captures d'écran ne seront pas insérées dans le fichier de traitement de texte, mais sauvegardées sous un format graphique (*bmp*, *gif*, etc.) en autant de fichiers distincts.

## 3 Typographie

- Le texte sera présenté en caractères romains. Seuls les titres (ouvrages, colloques, programmes...), les autonymes et les mots

étrangers figureront en *italiques*. Les caractères **gras** ne sont pas autorisés.

- Pour l'usage général des majuscules, on se conformera aux conseils du *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne* (Hanse 1994: 534-536). Les titres d'ouvrage seront toujours écrits avec une majuscule au premier mot cité et aux éventuels noms propres.
- Les guillemets utilisés sont les doubles chevrons «». Ils encadrent les citations, les traductions et tout premier emploi d'un mot utilisé de manière inhabituelle ou inventé pour les besoins de la cause.

## 4 Titre et sous-titres

- Le titre de l'article sera concis et attirant et le texte sera organisé de manière à ne pas dépasser deux niveaux de sous-titres, numérotés sous la forme *1, 1.1, 1.2*, etc.

## 5 Sigles et acronymes

- Les abréviations seront expliquées dans des parenthèses lors de leur premier emploi, à moins que leur signification ne soit supposée connue d'un large public.
- Les noms d'organismes dont l'abréviation est épelée (sigles) s'écrivent en capitales, sans points abrégatifs: *BTQ, DGLF, OLF*, etc. Ceux dont l'abréviation est prononcée comme un mot (acronymes) ne prennent la majuscule qu'à l'initiale et s'écrivent sans points abrégatifs: *Cilf, Eurodicautom, Rint*, etc.

## 6 Énumérations

- On évitera tout usage abusif de l'énumération, ce procédé étant réservé à la citation de points relativement brefs. Chaque élément énuméré:
  - Sera précédé d'un tiret;
  - Commencera par une minuscule;
  - Se terminera par un point-virgule, le dernier élément étant suivi d'un point.

## 7 Exemples

Les énoncés utilisés comme exemples dans le texte seront précédés d'un numéro entre crochets. S'ils sont en langue étrangère, ils figureront en italiques.

[1] *Nagize scandale (=escalpe) à Nairobi.*

[2] *Muganga yasanze mfise affection (=infection) mu ryinyo.*

## 8 Notes

- Les appels de note se placent entre parenthèses selon une numérotation continue. On regroupera toutes les notes en fin de tapuscrit, sur une feuille séparée. Aucune référence bibliographique ne peut figurer en note (cf. bibliographie).

## 9 Bibliographie

- La bibliographie suivra le système «auteur-date» et ne figurera donc pas dans les notes.
- Dans le corps du texte, on mentionne uniquement le nom de l'auteur (en minuscules), suivi entre parenthèses de la date d'édition et de la page concernée. Si l'auteur a publié plusieurs ouvrages la même année, on les identifie par l'ajout d'une lettre.

Comme le fait remarquer Pierre Lerat (1995: 21): «Une langue spécialisée ne se réduit pas à une terminologie».

- La bibliographie proprement dite sera placée en fin d'article, sur une feuille séparée. Sa présentation se fera dans l'ordre alphabétique des auteurs, conformément aux exemples figurant ci-dessous.

Hanse (J.), 1994: *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, avec la collaboration scientifique de D. Blampain, 3<sup>e</sup> édition établie d'après les notes de l'auteur, Louvain-la-Neuve, De Boeck - Duculot.

Le Meur (A.), 1993: «Modèles, structures et échanges de données terminologiques», dans Gouadec (D.), dir., *Terminologie & terminotique: outils, modèles & méthodes. Actes de la première université d'automne en terminologie. Rennes 2, 21-26 sept. 1992*, Paris, La Maison du dictionnaire, p. 245-274.

Lerat (P.), 1995: *Les langues spécialisées*, Paris, Presses universitaires de France (Linguistique nouvelle).

Rousseau (L.-J.), 1995: «Le marché terminologique québécois», dans *Terminologies nouvelles*, n° 13, p. 39-41.

*Terminologies nouvelles*, 1997a: *Enquêtes terminologiques*, Bruxelles, Agence de la francophonie et Communauté française de Belgique, n° 3.

## Coordinatrice

Martine Garsou, ministère de la Communauté française :  
Service de la langue française,  
Communauté française de Belgique.

## Secrétaire de rédaction

Marc Van Campenhoudt,  
Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique (Bruxelles).

## Correspondants

AFRIQUE CENTRALE  
ET DE L'EST: Ntita Nyembwe.

AFRIQUE DE L'OUEST:  
Cherif Mbodj.

CANADA: Diane Michaud,  
Travaux publics et Services  
gouvernementaux Canada —  
Terminologie et Normalisation.

COMMUNAUTÉ FRANÇAISE  
DE BELGIQUE: Martine Garsou,  
Service de la langue française.

FRANCE: John Humbley, Centre  
national de la recherche scientifique.

HAÏTI: Pierre Vernet, Centre de  
linguistique appliquée.

MADAGASCAR:  
Bakoly D. Ramiaramana.

MAROC: Mohammed Ghalim,  
Institut d'études et de recherches pour  
l'arabisation.

QUÉBEC: Dominique Dos Ghali,  
Office de la langue française.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE:  
Michel-Marie Koyt.

SUISSE: Françoise Parc,  
Chancellerie fédérale suisse,  
Services linguistiques centraux,  
Section de terminologie.

TUNISIE: Zouhaier Marrakchi,  
Institut national de la normalisation et  
de la propriété industrielle.

UNION LATINE: Daniel Prado,  
Union latine — Direction du  
II<sup>e</sup> programme.

## Comité de lecture

Giovanni Adamo  
(Assiterm, Rome)

Daniel Blampain  
(Isti, Bruxelles)

Teresa Cabré i Castellví  
(Iula, Universitat Pompeu Fabra,  
Barcelone)

Ion Coteanu  
(Termrom et Académie roumaine,  
Bucarest)

Loïc Depecker  
(DGLF, Paris)

Mário Augusto de Quinteiro Vilca  
(Universidade de Porto — Faculdade de  
Letras, Porto)

Marcel Diki-Kidiri  
(Coordination Afrique)

Abdelkader Fassi Fehri  
(IERA, Rabat)

Thierry Fontenelle  
(CCE – Service de traduction)

Mohammed Ghalim  
(IERA, Rabat)

John Humbley  
(CNRS-CTN, Paris)

Alzouma Oumarou Issoufi  
(Indrap, Niamey)

Gina Mamavi  
(DGLF, Paris)

Diane Michaud  
(TPSGC — Bureau de la traduction,  
Hull (Québec))

Françoise Parc  
(Chancellerie de la Confédération  
suisse — Section de terminologie,  
Berne)

Louis-Jean Rousseau  
(OLF, Québec)

Clau Solèr  
(Ligue romanche, Coire)

Michel Trousson  
(Communauté française –  
Service de la langue française,  
Bruxelles)

Michèle Valiquette  
(TPSGC — Bureau de la traduction,  
Hull (Québec))

Andrée Vansteelandt  
(Institut libre Marie Haps, Bruxelles)

*Terminologies nouvelles* est la revue du Réseau international de néologie et de terminologie (Rint).

Le numéro 18 de *Terminologies nouvelles* aura pour thème: « Terminologie et documentation ».

Je soussigné souhaite recevoir gratuitement la revue *Terminologies nouvelles*.

Nom : \_\_\_\_\_

Entreprise, organisme : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ce bulletin d'abonnement est à adresser au module dont vous relevez (adresse au dos de la revue)

\_\_\_\_\_

Descriptif bibliographique :  
VAN CAMPENHOUDT (Marc), dir.,  
*Terminologies nouvelles*,  
numéro thématique: *Terminologie et formation*, n° 17, décembre 1997,  
Bruxelles, Agence de la francophonie et  
Communauté française de Belgique,  
ISSN: 1015-5716.

Conception :  
Junius, Alternatives théâtrales

Photocomposition et impression :  
Édition & Imprimerie

ISSN: 1015-5716

© Tous droits de traduction  
de reproduction et d'adaptation  
réservés pour tous pays.

Édit. resp. :  
M. Garsou, 44 Boulevard Léopold II,  
1080 Bruxelles, Belgique.

# Adresses des organismes membres du Rint

## Afrique centrale et de l'Est

*Coordination:* Centre de linguistique  
théorique et appliquée  
BP 4956  
Kinshasa/Gombe  
Zaire.

## Afrique de l'Ouest

*Coordination:* Centre de  
linguistique appliquée  
Université Cheikh Anta Diop  
Dakar — Fann  
Sénégal.

## Canada

Terminologie et Normalisation  
Bureau de la traduction  
Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Portage II, 3<sup>e</sup> étage  
165, rue Hôtel-de-Ville  
Hull (Québec)  
K1A 0S5  
tél.: 1 (819) 994-5934

## Communauté française de Belgique

Ministère de la  
Communauté française  
Service de la langue française  
44, Bd Léopold II  
B-1080 Bruxelles  
tél.: 32 (2) 413 32 74

## France

Délégation générale à la langue  
française  
1, rue de la Manutention  
F-75116 Paris  
tél.: 33 (1) 40 69 12 00

## Haïti

Faculté de linguistique  
Université d'État d'Haïti  
38, Rue Dufort  
(Quartier Bois-Verna)  
Port-au-Prince  
tél.: (509) 45 12 33

## Madagascar

Centre des langues de l'Académie  
malgache  
BP 6217  
Antananarivo 101.

## Maroc

Institut d'études et de recherches  
pour l'arabisation  
BP 6216  
Rabat — Instituts  
tél.: 212 (7) 77 30 12

## Québec

Office de la langue française  
200, chemin Sainte-Foy,  
Québec (Québec)  
G1R 5S4  
tél.: 1 (418) 643-4144

## République centrafricaine

Conseil national d'aménagement  
linguistique  
BP 888  
Bangui.

## Suisse

Chancellerie fédérale suisse  
Services linguistiques centraux  
Section de terminologie  
Gurtengasse 2-4, 4<sup>e</sup> étage  
CH 3003 Berne  
tél.: 41 (31) 324 11 49

## Tunisie

Innorpi  
10bis, rue Ibn el Jazzar  
1012 Tunis — Belvédère  
tél.: 216 (1) 785 922

## Modules associés

Union latine  
Bureau de Paris  
131, rue du Bac  
F-75007 Paris  
tél.: 33 (1) 45 49 60 60



Coédité par:  
L'Agence de la francophonie  
et la Communauté française de Belgique  
(Service de la langue française  
du ministère de la Communauté française  
et Commissariat général  
aux relations internationales)

Secrétariat du Rint:  
Office de la langue française  
200, chemin Sainte-Foy,  
Québec (Québec)  
G1R 5S4 Canada

Le Rint sur Internet:  
<http://www.rint.org>